

RAPPORT D'ACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE 2002



NOTRE MISSION

Vous apporter l'essentiel de la vie.

NOTRE IDENTITE

Un Groupe international industriel et de services, acteur du Développement Durable, qui apporte aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers des solutions innovantes dans l'Energie et l'Environnement.

NOTRE METIER

Imaginer, concevoir, mettre en œuvre et exploiter des systèmes et des réseaux dans les domaines de l'électricité, du gaz, de l'eau et de la propreté.

NOS VALEURS

- La valorisation du professionnalisme pour améliorer le service aux clients dans le monde entier.
- Le souci du partenariat dans la confiance et la durée pour favoriser des relations équilibrées et transparentes avec nos interlocuteurs.
- L'esprit d'équipe pour entreprendre, innover et créer, pour renforcer les solidarités et les synergies.
- La recherche de la création de valeur pour accroître la rentabilité et la solidité financière, gages de l'autonomie et de la pérennité de l'entreprise.
- Le respect de l'environnement pour améliorer durablement la qualité de la vie.
- L'exigence d'une éthique qui s'impose à tous pour faire vivre ces valeurs dans le respect de l'autre.

SOMMAIRE

- 2 Message du Président
- 6 L'année 2002 en chiffres



8 Se donner les moyens de ses engagements

- 10 Le Développement Durable : le langage des actes
- 12 Les défis de l'eau pour demain
- 14 Gouvernement d'entreprise
- 18 Evolution du titre en 2002
- 20 Information des actionnaires



22 Assurer la rentabilité de ses activités

- 24 Conjuguer le court terme avec une vision de long terme
- **26** Energie Activités
- **30** Faits marquants
- 32 Environnement Activités
- **38** Faits marquants
- **40** L'innovation dans le Groupe



46 Exercer sa responsabilité envers la planète

- 48 Concrétiser son engagement
- **50** Prévenir et maîtriser les risques
- **52** Former et informer
- 54 Schéma des impacts environnementaux des métiers du Groupe
- **56** Gestion des ressources énergétiques
- 60 Gestion de la ressource en eau
- **62** Gestion des déchets
- **64** Biodiversité et cadre de vie



66 L'homme au cœur du projet social

- 68 Assurer un environnement de travail sain et sécurisé
- 70 Comprendre le présent pour accompagner les évolutions
- **73** Développer les compétences
- 77 Rémunérer les compétences et l'engagement
- 80 Dialoguer pour mieux répondre aux attentes
- **84** Etre solidaire de la communauté
- 86 Eléments méthodologiques
- 88 Indicateurs de performance environnementale et sociale
- **92** Avis des commissaires aux comptes sur les procédures de remontée des informations environnementales et sociales et sur certaines données
- 94 Glossaire
- 98 Organigramme simplifié
- **100** Etats financiers simplifiés
- **104** Historique de SUEZ



MESSAGE DU PRESIDENT

2002: UNE ANNEE DE TRANSITION

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Cette année 2002 a été marquée par une conjoncture mondiale particulièrement difficile et une succession de crises qui ont touché les groupes les plus solides.

Malgré ce contexte mouvementé, SUEZ a démontré en 2002 la grande capacité de résistance opérationnelle et le dynanisme commercial de ses métiers, l'Energie et l'Environnement.

Notre résultat 2002 reflète l'impact d'événements non récurrents, comme la crise argentine, et d'un ajustement rigoureux de la valeur de nos actifs touchés par la crise boursière. Il doit être mis en perspective avec la réalité opérationnelle de nos métiers qui peuvent revendiquer dynamisme et rentabilité. Dynamisme : la croissance organique du Groupe est en hausse pour la sixième année consécutive, de 5,7% en 2002. Rentabilité : le résultat brut d'exploitation est de 7,3 milliards d'euros, en hausse de 3,3%¹, tandis que la marge brute d'autofinancement croît de 5,8%¹, à 4,9 milliards d'euros et que le résultat net courant des métiers s'établit à 1,1 milliard d'euros.

Ces résultats témoignent du dynamisme commercial du Groupe. L'année 2002 a été marquée par la poursuite d'un développement international rigoureux avec notamment dans l'Environnement les contrats de Porto Rico, Chongqing, Halifax et Milan. Le Groupe a conforté ses positions en Europe, tout particulièrement dans l'Energie grâce à des accords commerciaux. Il est aujourd'hui un des six premiers opérateurs européens dans l'électricité et le gaz, le deuxième en France et le troisième en Italie. Il faut également souligner les performances du Groupe sur ses marchés historiques, notamment en France où notre activité dans le domaine de l'Eau enregistre une croissance organique de +5% et celui de la Propreté de +6%.

Entre 1997 – date de la fusion de SUEZ – et la fin de l'exercice que nous vous présentons dans ce rapport d'activité, les hommes et les femmes de ce Groupe ont placé SUEZ dans les premiers groupes industriels français. Votre Groupe a doublé de taille et acquis des positions de premier plan dans le monde entier.

¹ Hors effets de change et de périmètre.



«SUEZ a démontré en 2002 la grande capacité de résistance opérationnelle, ainsi que le dynanisme commercial de ses métiers de l'Energie et de l'Environnement».

Notre force, ce sont d'abord nos équipes, leurs savoir-faire, leurs compétences au service de nos 200 millions de clients-consommateurs et de nos 410 000 clients industriels.

C'est aussi de réunir au sein d'un même Groupe deux métiers qui sont au cœur des enjeux du siècle qui s'ouvre : l'Energie et l'Environnement.

Répondant à des besoins essentiels à la vie, ces métiers sont portés par la croissance de la population, l'urbanisation, l'élévation du niveau de vie, l'accession inéluctable et nécessaire de plus en plus d'hommes et de femmes aux services que sont l'énergie, l'eau potable, l'assainissement, le traitement des déchets. Ils sont aussi portés par la dynamique du Développement Durable, dans lequel SUEZ s'est inscrit dès l'origine.

Nous avons été les premiers à lui consacrer un cahier de notre rapport d'activité 2000. Le Développement Durable est une nécessité et une opportunité : la planète réclame la maîtrise des émissions de carbone, la gestion économe des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables ; une gestion concertée et prévoyante de la ressource en eau et le traitement des eaux usées, dans l'intérêt des millions de personnes qui n'y ont pas accès ; la minimisation des déchets, leur valorisation et la sécurisation du stockage des déchets ultimes. C'est notre vocation.

SUEZ est présent sur l'ensemble des activités de l'Energie et de l'Environnement. Cela nous permet d'apporter des solutions ciblées, adaptées et combinées à nos clients : collectivités locales ou grands clients industriels. Votre Groupe a produit 8 milliards de m³ d'eau potable ; dans l'électricité, sa capacité installée est de 50 000 MW.

SUEZ dispose de positions uniques : le Groupe se classe dans les 10 premiers groupes énergéticiens mondiaux, il est leader mondial du conditionnement industriel de l'eau avec Ondeo Nalco, leader européen dans la propreté, un des grands acteurs mondiaux dans la gestion de l'eau municipale.

Notre force, ce sont enfin nos valeurs. Comme depuis sa création il y a 150 ans, et conformément à sa culture et à son histoire, SUEZ est un Groupe utile aux hommes.

Dans un monde incertain et imprévisible, c'est une force, c'est un gage de stabilité et de visibilité.

Les événements de l'année écoulée nous ont bien sûr affectés. Nous avons décidé dans la plus grande transparence d'en tirer sans délais toutes les conséquences financières. L'impact exceptionnel de la crise financière en Amérique latine et de la chute des marchés d'actions conduisent à un ajustement de la valeur de nos actifs, qui se traduit pour SUEZ par une perte nette de 863 millions d'euros en 2002. Je tiens à souligner que malgré cette perte, les bénéfices cumulés du Groupe depuis 1997, année de la fusion, sont supérieurs à 6 milliards d'euros.

«Notre vision : un Groupe performant, réactif, qui choisit avec rigueur ses terrains d'action... Un Groupe plus solide, capable ainsi de traverser une conjoncture difficile comme de saisir les opportunités de la croissance».

Dans cette conjoncture mondiale difficile, nous avons pourtant renforcé notre solidité financière. Nous avons été prudents et exigeants.

L'exercice 2002 marque l'amorce de la réduction de la dette nette avec une baisse de 2 milliards d'euros (-7,2%). Nous avons accéléré dès 2002 les cessions d'actifs : elles représentent un montant de plus de 3 milliards d'euros. L'allègement de la dette va être poursuivi en 2003. Au 31 décembre 2002, la trésorerie nette s'élève à 7,1 milliards d'euros auxquels s'ajoutent 2,7 milliards d'actifs non stratégiques cotés liquides.

Quel sentiment doit donner le bilan de cet exercice?

Celui d'une grande rigueur et d'un grand réalisme. La perte que nous affichons, pour la première fois de notre histoire récente, et malgré un résultat net courant largement positif, traduit notre volonté de prendre la mesure de la conjoncture et de mettre SUEZ en état d'y faire face. Le Groupe dispose aujourd'hui de la flexibilité dont il a besoin dans cette période et d'une capacité de rebond pour les années à venir, fondée sur le positionnement de ses métiers inscrits dans une dynamique de long terme, sur l'expertise de ses hommes et de ses femmes, et sur la confiance de ses actionnaires.

Notre entreprise, par la nature de ses métiers, par la durée de ses contrats, sa rentabilité forte, ses cash-flows récurrents, dispose des moyens nécessaires pour affronter des temps difficiles et poursuivre sa stratégie : nous passons d'une phase de croissance à une phase de consolidation et de gestion pour nous adapter avec rigueur à ce nouveau contexte. C'est pour SUEZ une nouvelle étape.

Notre priorité pour 2003-2004 est d'améliorer et de sécuriser la rentabilité du Groupe, de renforcer sa solidité financière.

Ce sont les objectifs de notre plan d'action, présenté en janvier 2003 et mis en œuvre avec vigueur.

Nos objectifs sont clairs:

Faire progresser le retour sur capitaux engagés des branches d'activités, faire progresser la marge brute d'autofinancement de nos activités, réduire de près d'un tiers notre exposition en termes de capitaux employés aux risques des pays émergents.

Réduire d'un tiers la dette, mettre toutes les branches d'activités du Groupe en situation d'autofinancement intégral de leurs investissements et de leurs dividendes

Nous accélérons notre programme de cessions de participations non stratégiques et nous recherchons au sein de nos métiers le meilleur arbitrage entre les capitaux employés et les résultats opérationnels dégagés. Nous intensifions notre politique de réduction des coûts et nous ajustons nos investissements en privilégiant les projets et les contrats qui génèrent plutôt du cash-flow, et où les risques de change sont réduits.

Nous nous sommes donnés une structure simplifiée et renforcée, appuyée sur deux piliers : l'Energie et l'Environnement. Chaque pôle comporte deux branches d'activité : dans l'Energie, les activités européennes en cours de regroupement autour d'Electrabel, et l'énergie sur les marchés internationaux autour de Tractebel. Dans l'Environnement, les services locaux d'un côté, autour de Ondeo, SITA et Ondeo Degrémont, et les marchés industriels de l'autre, autour de Ondeo Nalco. Dédiée au service de nos clients, plus flexible, cette structure permet aussi de réduire les coûts de fonctionnement et de bénéficier des synergies commerciales et opérationnelles entre les métiers de l'Eau et ceux de la Propreté.

_vez

Nous donnons la priorité à la croissance organique, au développement commercial.

Rigueur accrue, sélectivité accrue. Qu'il soit clair que SUEZ ne se désengage pas pour autant de ses opérations, sauf là où nos partenaires ne respectent pas la règle du jeu. Notre objectif est de continuer à remplir nos missions et à exercer nos métiers de services dans l'intérêt de nos clients, en trouvant partout les moyens de réduire les capitaux immobilisés et les risques qui en découlent.

Nous anticipons et nous nous adaptons.

Quel sera l'impact de ce plan?

C'est un plan d'ampleur qui vise à créer les conditions nécessaires à la construction d'un SUEZ plus résistant, à même de poursuivre son développement dans un environnement dégradé et incertain, comme de saisir les opportunités d'un retour de croissance le moment venu.

Nous mettons en œuvre un périmètre recentré et renforcé, une flexibilité plus grande, des investissements et des frais de développement autofinancés. Nous abordons cette étape avec détermination et sérénité. Nos fondamentaux sont solides.

Que sera notre Groupe dans cinq ans?
Quelle est notre vision?

Celle d'un Groupe utile aux hommes, acteur engagé du Développement Durable, fier de ses métiers de l'Energie et de l'Environnement, un Groupe performant, réactif, qui choisit avec rigueur ses terrains d'action, un Groupe plus solide, capable ainsi de traverser une conjoncture difficile comme de saisir les opportunités de la croissance.

Nos efforts visent par nos résultats chaque année à offrir une rémunération légitime aux actionnaires et par notre rigueur de gestion à sécuriser cette rentabilité et à renforcer la solidité financière de SUEZ.

Pour marquer sa confiance dans les perspectives du Groupe, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale le maintien du dividende : 0,71 euro par action.

Notre fierté, c'est notre engagement au service du Développement Durable, ce sont nos valeurs, c'est apporter chaque jour à nos clients les services les plus innovants et les plus adaptés, leur apporter l'essentiel de la vie.

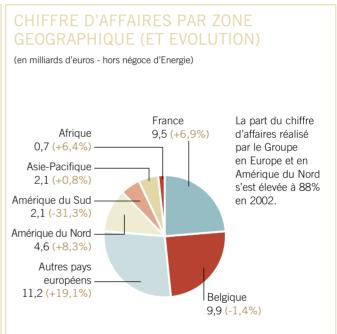
Gérard MESTRALLET

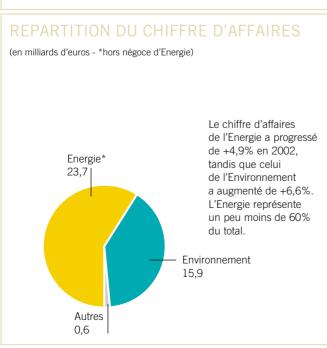
L'ANNEE 2002 EN CHIFFRES

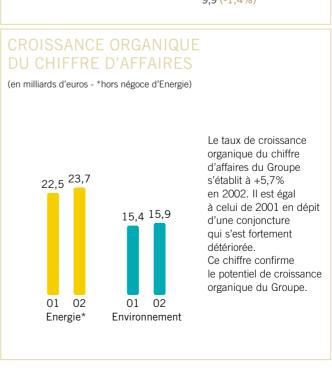
Les résultats 2002 ont confirmé la bonne résistance opérationnelle des métiers du Groupe malgré un environnement difficile. La structure financière est solide, avec une dette nette en recul de 2 milliards d'euros et une trésorerie nette supérieure à 7 milliards d'euros au 31 décembre 2002.

Le résultat exceptionnel de l'année est toutefois marqué par l'impact combiné des crises boursières et argentine, avec une perte nette part du Groupe de 863 millions d'euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE (en milliards d'euros - hors négoce d'Energie) L'année 2002 a été marquée par une nouvelle progression de l'activité du Groupe (+4,5% hors négoce d'Energie), grâce à la bonne performance commerciale des métiers.



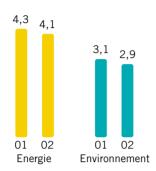






RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (FBITDA)

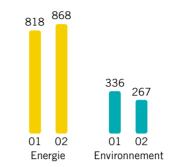
(en millions d'euros)



Le RBE du Groupe s'inscrit en retrait de 4,1% en 2002, en raison notamment des effets de change. Hors effets de périmètre et de change, il progresse de +3,3%.

RESULTAT NET COURANT DES METIERS

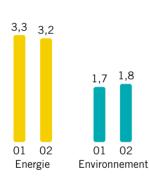
(en millions d'euros)



Le résultat net courant des métiers a été affecté par la crise argentine. Toutefois, malgré celle-ci, le résultat courant net des métiers est quasi stable. Hors Argentine, il aurait été en progression de +4,9%.

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (MBA)

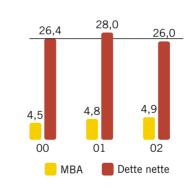
(en milliards d'euros)



La MBA du Groupe s'établit à 4,9 milliards d'euros pour 2002, progressant de +5,8% hors effets de périmètre et de change.

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (MBA) ET DETTE NETTE

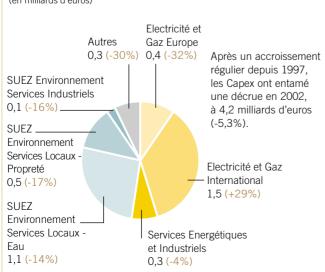
(en milliards d'euros)



Sur les deux dernières années, la MBA a augmenté régulièrement. La dette nette s'inscrit en retrait à 26 milliards d'euros au 31 décembre 2002 et retrouve un niveau inférieur à celui de fin 2000. Entre 2001 et 2002, le ratio Dette nette/MBA est passé de 5,9 à 5,3.

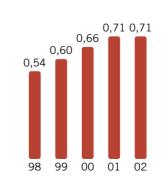
TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS : 4,2 MILLIARDS D'EUROS

(en milliards d'euros)



MAINTIEN DII DIVIDENDE

(en euros)



Il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2003 le maintien d'un dividende net de 0,71 euro par action.



SE DONNER LES MOYENS DE SES ENGAGEMENTS

Depuis sa création en 1997, SUEZ inscrit le Développement Durable au cœur de sa stratégie. Respectueux de ses engagements, le Groupe applique ses responsabilités à travers le Gouvernement d'Entreprise et les Chartes régissant ses métiers et ses activités. C'est avec la conviction que le Développement Durable, vision de long terme, est la réponse aux défis de l'avenir, que SUEZ fait de ses valeurs le cadre structurant de ses actions.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE : LE LANGAGE DES ACTES

SUEZ est né en 1997 du rapprochement de groupes centenaires. La réussite de cette fusion est due au recentrage du Groupe dans ses activités de l'Energie et de l'Environnement et à sa fondation sur les valeurs du Développement Durable.

SUEZ fait partie des premières entreprises françaises ayant pris l'engagement de concilier les perspectives de long terme du Développement Durable avec les impératifs de court terme. Le premier devoir d'une entreprise est d'assurer sa pérennité pour le bien de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs. C'est ainsi qu'elle peut se donner les moyens de préserver l'environnement, l'équité sociale et les impératifs financiers et économiques.

Le Global Compact

Lancé en juillet 2000 par Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies et Prix Nobel de la Paix 2001, le Global Compact visait une prévention des risques de dérive de la mondialisation. Le projet s'articule autour de neuf principes issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des déclarations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du sommet de Rio sur l'environnement et le développement.

Pour SUEZ, qui a fait du Développement Durable l'un de ses piliers et le cadre structurant de ses métiers, adhérer au Global Compact était une évidence. Membre fondateur du Pacte, le Groupe en a intégré les principes aux différentes chartes qui régissent ses pratiques, telles que la Charte Sociale Internationale ou la Charte de l'Environnement. Au-delà des principes, le Global Compact est aussi une plate-forme d'échanges entre les membres.

Quatre actions spécifiques lancées depuis 2001 :

1. Le développement consensuel d'indicateurs de Développement Durable, dans des communautés pilotes à faibles revenus, avec des partenaires publics et privés. Des enquêtes auprès de 500 foyers ont permis d'observer que les quartiers où se sont développés des partenariats forts et bien contractualisés affichent, à la fois, une meilleure satisfaction des besoins essentiels, des impacts positifs sur la santé et une volonté de contribuer à la durabilité des réseaux mis en place, même en situation de crise économique.

- 2. L'Observatoire Social International a continué son développement au cours de l'année 2002. Les premiers indicateurs sociaux de performance ont été présentés lors du symposium de Marrakech en juin. Au cours de cette manifestation, la délégation européenne a également présenté un «engagement pour l'éducation et la formation tout au long de la vie», signé par 17 partenaires représentants d'entreprises, d'organisations syndicales, d'associations et du Parlement Européen.
- 3. Le soutien à l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) pour la préparation d'un kit de formation destiné aux collectivités pour les aider à mettre en place des systèmes de management environnementaux certifiés. L'objectif est d'inscrire les territoires dans la chaîne de valeur de respect de l'environnement, les incitant ainsi à penser leurs actions sur des perspectives de long terme, à l'instar de ce que pratiquent déjà les entreprises. Cette action s'adresse particulièrement aux pays en développement, souvent démunis en matière d'outils de performance environnementale.
- 4. Enfin, un accord-cadre a été signé, en 2002, avec les *United Nations Volunteers* (UNV), portant sur le financement et la mise à disposition d'expertises pour des missions d'assistance à des pays en situation de précarité sur le plan de l'énergie, de l'eau et des déchets biomédicaux. SUEZ a constitué une cellule chargée de la mise en route du processus et de la coordination des premières opérations, assurées par *Energy Assistance* et *Aquassistance* (cf. page 85), au Timor Oriental, au Honduras et aux Galapagos. Un projet au Mali et une mission en Albanie sont en cours d'étude. Aujourd'hui, les structures sont établies et le processus bien lancé : *Energy Assistance* et *Aquassistance* ont pris le relais et sont désormais les interlocuteurs directs des Nations Unies.

Les résultats de ces actions vont permettre de tirer des enseignements pour l'ensemble des parties prenantes. SUEZ veille également à en informer ses filiales afin de démultiplier la mobilisation de ses collaborateurs.

Autre axe de travail important pour le Groupe : la sensibilisation des entreprises françaises aux engagements du Global Compact.

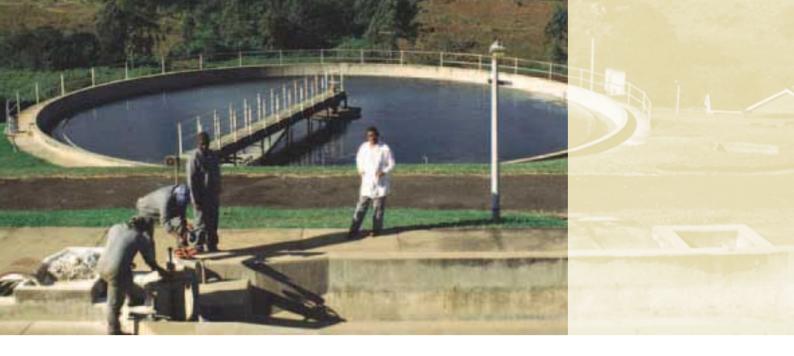
LE DEVELOPPEMENT DURABLE FT LES METIERS DE SUE7

Comment le Développement Durable se traduit-il en actions? SUEZ en décline et applique les principes, aussi bien dans ses fonctions, encadrées par des chartes éthiques, que dans ses métiers, sur le terrain. Si l'accès à l'eau et l'assainissement figurent parmi les grands enjeux actuels, l'Energie et la Propreté s'attachent aussi à donner au Développement Durable un sens concret. L'un des axes privilégiés de SUEZ dans l'Energie porte ainsi

L'un des axes privilegies de SUEZ dans l'Energie porte ainsi sur le développement des énergies renouvelables, qui contribue à la réduction des nuisances et à l'économie des ressources fossiles et offre en outre des solutions performantes d'accès à l'énergie pour des populations à l'écart du réseau de distribution (cf. pages 29 et 56).

Dans le domaine de la Propreté, SUEZ continue de mener différentes actions dans les pays émergents visant à intégrer et à adapter l'offre de SITA. Une illustration emblématique : le programme concernant les décharges visant, à la fois, à maintenir une source de revenus pour les personnes vivant de la récupération et à améliorer leur sécurité ainsi que leurs conditions sanitaires.





DE RIO A KYOTO : LES DEFIS DE L'EAU POUR DEMAIN

Au sommet de Johannesburg en août 2002, SUEZ a été l'un des principaux artisans de la résolution qui a consacré l'assainissement des eaux usées comme une priorité, au même titre que l'accès à l'eau potable.

La contribution de SUEZ au Développement Durable est celle de professionnels de terrain qui savent ce qui fonctionne et ce qui ne marche pas. Son rôle est aussi celui d'un acteur économique du développement local, qui contribue à l'amélioration du niveau de vie des populations concernées.

Au cours de l'année 2002, SUEZ a rencontré la quasi-totalité des institutions internationales qui financent le développement, ainsi qu'un grand nombre d'agences bilatérales de développement. Toutes se mobilisent mais les contraintes sont nombreuses. Parmi les voies explorées pour permettre de financer des projets, on peut citer :

- un effort accru des institutions financières pour faciliter les financements à long terme en monnaie locale et éviter ainsi les risques de change;
- la mise en place d'un dispositif de protection contre les dévaluations brutales pour les pays où seuls sont accessibles des financements à long terme en devises;

- l'émission de garanties permettant de sécuriser la viabilité économique des projets :
- la combinaison de fonds publics et privés sur un même projet, dans l'intérêt des bénéficiaires du projet.

En mars 2002, lors du sommet mondial sur le Financement du Développement de Monterrey, organisé par les Nations Unies, l'Union Européenne et les Etats-Unis ont annoncé une augmentation significative de leur aide au développement. SUEZ a proposé des approches économiques du financement des projets d'alimentation en eau potable ; et, en particulier, la combinaison des fonds publics et des fonds privés, qui peut rendre possibles des projets qui autrement ne verraient jamais le jour.

L'événement : Johannesburg

Au terme du processus de préparation du sommet de Johannesburg (août 2002), le thème de l'eau a été identifié comme l'un des cinq grands thèmes du sommet, avec l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité. Dans le cadre des réunions officielles, un grand débat sur l'eau a été organisé avec des représentants des différentes composantes de la société civile et les délégations gouvernementales. SUEZ représentait les entreprises : leurs propositions figurent, pour la plupart, dans le document final du Sommet. Et l'eau a été l'un des thèmes qui a connu de réelles avancées à Johannesburg, avec l'ajout officiel d'un objectif d'amélioration de l'évacuation des eaux usées aux Objectifs de Développement du Millénaire, qui avaient été solennellement adoptés en 2000.

En novembre 2002, le droit à l'accès à l'eau a été officiellement reconnu dans le texte de l'accord international sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui a été ratifié par 145 pays. SUEZ a joué un rôle dans la mise au point du texte détaillant les modalités de ce droit. C'est maintenant aux Etats de fournir les moyens d'actions à leurs collectivités locales.

Au total, même si la route est encore longue, 2002 a été exceptionnellement fertile en événements favorables à l'amélioration de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.

Le troisième Forum Mondial de l'Eau de Kyoto, en mars 2003, a permis d'avancer dans la définition de politiques plus ambitieuses qui sont nécessaires. Au cours des travaux préparatoires, SUEZ a soutenu, avec l'Initiative Européenne sur l'Eau, des thèmes propres à faciliter la mise en application des objectifs de Johannesburg.

A côté de la définition de politiques nationales d'accès à l'eau, il a été proposé de créer un observatoire mondial recensant scientifiquement, dans chaque pays, les populations bénéficiant des différents niveaux de services en eau potable et assainissement. Les publications de cet observatoire permettront de mesurer les résultats obtenus par les grands acteurs : états, institutions internationales, etc.

L'EAU, UN BESOIN VITAL TOUJOURS INSATISFAIT

Au XXI^e siècle, les enjeux de l'eau dans le monde sont de quatre natures :

- la disponibilité de la ressource en eau, problématique dans les régions soumises à des changements climatiques ou à un développement démographique important;
- l'alimentation en eau potable, qui fait encore défaut à un homme sur cing ;
- l'évacuation et l'élimination de la pollution véhiculée par l'eau, qui prennent de plus en plus d'importance dans un monde qui s'urbanise et dont les ressources en eau douce sont limitées. En 2001, cet enjeu primordial était encore largement sous-estimé par les gouvernements et les média;
- la protection contre les innondations.

Pour SUEZ, il n'y a pas de fatalité. Le Groupe a pu apporter, au moyen d'installations durables, de l'eau potable à 7 millions de personnes. Mais le nombre de projets en cours est bien insuffisant pour atteindre l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale qui n'a pas un accès satisfaisant à l'eau potable.



LE PARTENARIAT SUEZ-UNESCO

En octobre 2002, SUEZ et l'Unesco ont signé un accord de coopération qui illustre les principes éthiques de la «Vraie Bataille de l'Eau» et les traduit en actions. Les deux partenaires vont conjuguer leurs forces pour mettre en œuvre différents types de projets : la réhabilitation du bassin Volga-Caspienne; le financement des activités de l'International Institute for Infrastructural Hydraulic and Environmental Engineering, réputé dans le monde entier pour la qualité de sa formation à la gestion de l'eau; le soutien de la chaire Unesco de gestion sociale de l'eau, à Casablanca, qui a accompli un important travail de sensibilisation à la gouvernance de l'eau en Afrique du Nord. Pour les trois premières années, SUEZ versera une contribution totale d'environ 300 000 euros et apportera son expertise sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2002, le Conseil d'Administration de SUEZ était composé de 16 Administrateurs dont 7 considérés comme indépendants au regard des critères du rapport Bouton, après analyse de leur situation par le Conseil d'Administration du 5 mars 2003. A l'issue de l'Assemblée Générale du 25 avril 2003, le Conseil d'Administration sera composé de 14 Administrateurs dont 7 considérés comme indépendants au regard des critères du rapport Bouton. Ce Conseil est l'un des plus internationaux d'Europe avec 7 membres non français et 1 membre ayant la double nationalité française et américaine.

Chaque Administrateur doit statutairement être propriétaire d'au moins 2 000 actions SUEZ pendant la durée de son mandat. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre fois par an. Il s'est réuni sept fois au cours de l'année 2002.

L'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil d'Administration a été fixée à 800 000 euros par l'Assemblée Générale du 26 avril 2002.

Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 avril 2003 (14 membres)

Gérard Mestrallet

Président-Directeur Général, 54 ans, de nationalité française, Président du Comité de la Stratégie.

Jean Gandois

Vice-Président, 72 ans, de nationalité française, Président du Comité des Rémunérations et des Nominations, Vice-Président du Comité de la Stratégie.

Albert Frère

Vice-Président, 77 ans, de nationalité belge, Membre du Comité de la Stratégie.

Administrateurs

• Antonio Brufau* (1)

55 ans, de nationalité espagnole, Président & Chief Executive Officer de «La Caixa» Group.

Gerhard Cromme*

60 ans, de nationalité allemande, Président du Conseil de Surveillance de ThyssenKrupp AG, Membre du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Etienne Davignon

70 ans, de nationalité belge, Vice-Président de la Société Générale de Belgique, Membre du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable et du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Paul Desmarais Jr

48 ans, de nationalité canadienne,
Président du Conseil et Co-chef de la Direction
de Power Corporation du Canada,
Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations.

• Lucien Douroux*

69 ans, de nationalité française, Président de la Banque de Gestion Privée Indosuez, Membre du Comité de la Stratégie et du Comité d'Audit.

Jacques Lagarde*

64 ans, double nationalité française et américaine, Ancien Vice-Président de The Gillette Company, Président du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable et Membre du Comité de la Stratégie.

Anne Lauvergeon*

43 ans, de nationalité française, Présidente du Directoire de Areva, Membre du Comité de la Stratégie et du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable.

Jean Peyrelevade

63 ans, de nationalité française, Président du Crédit Lyonnais, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité de la Stratégie.

Felix G. Rohatyn*

74 ans, de nationalité américaine, Président de Rohatyn Associates LLC, Ancien Ambassadeur des Etats-Unis en France, Membre du Comité d'Audit jusqu'au 4 mars 2003.

Jean-Jacques Salane

51 ans, de nationalité française, Président des Conseils de Surveillance français des fonds «Spring».

Lord Simon of Highbury*

63 ans, de nationalité britannique, Ancien ministre d'Etat, Ancien ministre du Commerce et de la Compétitivité en Europe, dans le cabinet de Tony Blair.

Patrick Billioud

Secrétaire du Conseil d'Administration.

(1) Nomination proposée à l'Assemblée Générale du 25 avril 2003.

^{*} Administrateur indépendant.



Les Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SUEZ est doté de quatre Comités.

Le Comité de la Stratégie a pour mission d'éclairer par ses analyses et ses débats les objectifs stratégiques du Groupe soumis au Conseil d'Administration et d'apprécier le bienfondé et les conséquences des décisions stratégiques les plus importantes proposées au Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2002, il comprenait sept membres : Gérard Mestrallet (Président), Jean Gandois (Vice-Président), Lucien Douroux, Albert Frère, Jacques Lagarde, Anne Lauvergeon et Jean Peyrelevade.

Le Comité d'Audit a deux fonctions principales. La première est d'examiner de façon détaillée les comptes semestriels et annuels, afin d'éclairer le Conseil d'Administration sur le contenu et leur présentation au public. La seconde est de prendre connaissance des procédures de contrôle interne et externe afin de veiller à ce que celles-ci couvrent bien, et de façon appropriée, les zones de risque. Par ailleurs, le Comité d'Audit peut se saisir, de façon ponctuelle, de problèmes particuliers.

Au 31 décembre 2002, il comprenait quatre membres : Jean Peyrelevade (Président), Gerhard Cromme, Lucien Douroux et Felix G. Rohatyn.

Composition du Comité Exécutif au 5 mars 2003 (12 membres)

Le Comité Exécutif examine, à la demande du Président-Directeur Général, les questions de stratégie, de développement ou d'organisation du Groupe.

- Gérard Mestrallet Président-Directeur Général
- Jean-Pierre Hansen Directeur Général des Opérations
- Yves-Thibault de Silguy Délégué Général en charge des Relations Internationales et Institutionnelles
- Patrick Buffet Délégué Général en charge de la Stratégie et du Développement
- Gérard Lamarche Directeur Général Adjoint en charge des Finances
- Jérôme Tolot Directeur Général Adjoint en charge de l'Assistance aux Opérations
- Dirk Beeuwsaert Directeur Général Adjoint en charge de la branche d'activité Electricité et Gaz International (EGI)
- Willy Bosmans Directeur Général Adjoint en charge de la branche d'activité Electricité et Gaz Europe (EGE)
- Christian Maurin Directeur Général Adjoint en charge de SUEZ Environnement Services Industriels (SEIS)
- Jacques Pétry Directeur Général Adjoint en charge de SUEZ Environnement Services Locaux (SELS)
- Valérie Bernis Directeur Général Adjoint en charge des Communications
- Emmanuel van Innis Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines.

Le Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement

Durable veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles le Groupe fonde ses actions et les règles de conduite que chaque collaborateur doit appliquer. Il examine par ailleurs les voies et moyens pour mener à bien les objectifs ambitieux du Groupe en matière d'environnement et de Développement Durable.

Au 31 décembre 2002, il comprenait quatre membres : Jacques Lagarde (Président), Philippe Brongniart, Etienne Davignon et Anne Lauvergeon. Sir Frederick Holliday, Président de Northumbrian Water Group, en est l'invité permanent.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations propose des recommandations au Conseil d'Administration sur la nomination et la rémunération des membres du Conseil. Il est consulté sur les nominations aux fonctions de Direction Générale du Groupe et sur les propositions de rémunération aux postes de mandataires sociaux des sociétés têtes d'activités du Groupe.

Au 31 décembre 2002, il comprenait quatre membres : Jean Gandois (Président), Gerhard Cromme, Etienne Davignon et Paul Desmarais Jr.

Gérard Mestrallet, en tant que Président du Conseil d'Administration, assiste aux réunions du Comité (sauf pour les questions le concernant).

Outre ces 12 membres de droit, peuvent assister au Comité Exécutif :

- Patrick Ouart Secrétaire Général
- Henry Masson Directeur Central en charge des Risques, de l'Organisation et des Services Centraux.

Composition du Comité des Directions Centrales au 5 mars 2003 (12 membres)

Le Comité des Directions Centrales examine, pour avis, les questions qui doivent être soumises à la décision du Président-Directeur Général ou du Conseil d'Administration.

- Les membres du Comité Exécutif à l'exception des quatre responsables des branches d'activités, soit huit membres,
- Patrick Ouart et Henry Masson dont les fonctions sont précisées ci-dessus,
- Christelle Martin Directeur Central en charge du Plan, du Contrôle et des Comptabilités,
- Michel Sirat Directeur Central en charge des Opérations Financières, de la Fiscalité et de la Trésorerie.

RENFORCER LE COMPORTEMENT ETHIQUE

Garant du respect des valeurs de SUEZ, le Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable est chargé de suivre les actions conduites au sein du Groupe. En 2002, il s'est particulièrement attaché à la mise en pratique des valeurs par les différentes entités.

Le Comité est chargé de l'appréciation de l'évolution des politiques du Groupe, dans les domaines qui lui sont confiés : l'éthique et l'environnement. C'est-à-dire suivi et contrôle : le Comité doit s'assurer de la mise en place, de la diffusion et de l'application des Chartes.

Pour cela, il entretient des contacts permanents avec les dirigeants du Groupe, notamment avec ceux qui sont en charge de la déontologie et du Développement Durable.

En 2002, le Comité s'est attaché à examiner la manière dont les directions fonctionnelles et les branches intégraient dans leur politique les dimensions «Ethique et Développement Durable», et quels dispositifs étaient utilisés pour renforcer le comportement éthique des entités. Les principales actions relevées ont été introduites dans un plan d'ensemble : le Programme pluriannuel Ethique et Valeurs.

Fruit d'une concertation entre les principaux déontologues du Groupe et les directions fonctionnelles du siège, ce programme est un outil de travail interne d'orientation et d'évaluation. Il comporte deux grandes parties : les «action stakeholders» et les «action procedures». Les premières relèvent de la responsabilité des différents services fonctionnels. En revanche, les secondes concernent directement le travail effectué par les déontologues. Le déontologue du Groupe rapporte régulièrement au Comité l'état d'avancement de ce programme.

L'éthique au jour le jour

Jacques Lagarde, Président du Comité, et Sir Frederick Holliday qui en est l'invité permanent, ont présidé chacun une journée de la «Conférence annuelle des déontologues» qui s'est tenue en mai 2002, et à laquelle assistaient les principaux dirigeants de SUEZ : une occasion de réflexions et d'échanges entre les garants de l'éthique de SUEZ et ceux qui la mettent en pratique dans le cadre de leurs activités.

Autre fonction du Comité : le suivi de la procédure des lettres de conformité. La Charte d'Ethique de SUEZ impose, en effet, que «les Présidents des principales sociétés adressent au Président-Directeur Général, annuellement et à sa demande, une "lettre de conformité" à la charte. Le Président du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable en est tenu informé». Ainsi, le Comité s'est fait rendre compte du déroulement de la procédure et des lettres qui avaient été adressées au Président-Directeur Général, lettres qui sont accompagnées d'un rapport de leur déontologue depuis l'année 2001. Le Comité a examiné et commenté cette procédure, en présence du déontologue du Groupe.

En ce qui concerne la politique environnementale du Groupe, le Comité a suivi l'évolution des travaux destinés à améliorer la mesure des performances et leur reporting; il a également été tenu informé des actions entreprises par SUEZ à l'occasion du sommet de Johannesburg.



LES CHARTES, REFLET DE NOTRE ETHIQUE

La préoccupation éthique puise ses origines dans les sociétés qui ont formé SUEZ en 1997. Aujourd'hui, différentes chartes régissent les fonctions et les métiers de SUEZ.

La Charte de l'Administrateur témoigne de la volonté d'aller au-delà des missions prévues par le Code du Commerce. Préparée sous l'autorité du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable, et approuvée par le Conseil d'Administration le 9 janvier 2002, elle prévoit notamment des évaluations périodiques du fonctionnement du Conseil d'Administration, menées par un Administrateur indépendant. La première évaluation de ce type a été réalisée à la fin de l'année 2002.

La Charte d'Ethique est le premier document de ce type réalisé après la fusion de juin 1997. Elle associe les valeurs du Groupe – déterminées en concertation avec les 185 000 collaborateurs – aux engagements qui en découlent vis-à-vis de ses parties prenantes.

La Charte de l'Environnement formalise un engagement qui est au cœur des métiers et de la stratégie de SUEZ. Rédigée à la demande de Gérard Mestrallet et publiée en janvier 2000, elle fixe des programmes d'actions que l'ensemble des filiales se doivent d'appliquer, et que les différents métiers du Groupe ont adaptés sous forme de chartes spécifiques.

La Charte Sociale Internationale a été signée en 1998. Négociée avec les partenaires sociaux, elle édicte les grands principes du Groupe en matière de non-discrimination, de lutte contre l'exclusion sociale, de développement personnel, d'emploi, de rémunération, de dialogue et de concertation sociale, de santé et sécurité et de conditions de travail.

La Charte des Financiers, réalisée à l'initiative de la Direction Générale de SUEZ, a été finalisée à l'automne 2001. Elle détermine les règles de base et les modes de fonctionnement communs à toutes les fonctions financières du Groupe.

Le Guide de la Relation Commerciale a été publié en juillet 2002. Elaboré avec les déontologues du Groupe, ce guide montre l'importance accordée au respect des engagements éthiques, aborde les différents aspects éthiques et déontologiques de la fonction commerciale : le respect des règles de la concurrence, le risque de corruption, les conflits d'intérêt...



LA CHARTE SANTE SECURITE

La Charte Santé Sécurité est le fruit d'un travail mené en 2002 par les représentants de l'Instance Européenne de Dialogue et les membres du groupe «Management de la sécurité», composé de représentants de l'Energie et de l'Environnement.

Finalisée et cosignée le 23 octobre 2002 par la Direction Générale de SUEZ et l'ensemble des représentants de l'Instance Européenne de Dialogue, réunis en session plénière, la Charte Santé Sécurité du Groupe fixe un cadre d'exigences visant à une amélioration continue des performances.



EVOLUTION DU TITRE EN 2002

L'année 2002 a été caractérisée sur le plan mondial par un certain nombre de bouleversements qui ont eu pour effet d'entraîner le cours de SUEZ à la baisse : crises en Amérique latine (élections présidentielles au Brésil, difficultés croissantes en Argentine, dépréciations fortes du peso argentin et du réal brésilien), difficultés d'un grand nombre d'opérateurs dans l'Energie aux Etats-Unis et effondrement des marchés boursiers. Le titre a par ailleurs connu dans le courant de l'année une volatilité sans précédent. La volatilité à six mois est passée de 25% en moyenne entre janvier et juin à plus de 70% au début de l'automne, conduisant le marché à appliquer une prime de risque au cours de SUEZ.

Exposé à l'Argentine, le Groupe a également été fortement pénalisé par la défiance croissante des marchés financiers vis-à-vis de toute société présente dans les pays émergents. Cela bien que le Groupe réalise 88% de son chiffre d'affaires en Europe et en Amérique du Nord.

SUEZ avait pris les mesures requises dès le mois de janvier 2002 pour faire face à la situation en Argentine, annonçant fin juin leurs conséquences comptables, à savoir une charge exceptionnelle de 500 millions d'euros sur le premier semestre. Après une première réaction positive de courte durée, les marchés se sont à nouveau inquiétés des risques de pertes dans d'autres pays, notamment en raison de l'exposition de SUEZ au Brésil. Le cours a alors enregistré une nouvelle baisse sans rapport avec l'exposition réelle du Groupe aux pays émergents.

Enfin, «l'affaire» Enron, et plus généralement les difficultés rencontrées par un certain nombre d'opérateurs électriques aux Etats-Unis, ont largement contribué à renforcer la nervosité des marchés financiers à l'encontre des opérateurs présents dans le secteur de l'Energie en Amérique du Nord dont SUEZ.

Un modèle éprouvé

Le modèle du Groupe dans l'Energie est assis sur la production d'électricité (en grande partie couverte par des contrats de durée supérieure à 20 ans), sur le gaz et le négoce. Ce modèle a toujours été différent de celui des opérateurs en difficulté qui avaient fait le choix, soit de vendre de l'électricité sans avoir les actifs nécessaires, soit de construire des centrales sans avoir de clients. La contribution de l'Energie aux Etats-Unis au résultat courant net du Groupe est positive et en croissance, l'activité de négoce générant une marge nette peu significative, mais également positive.

Pendant l'été, les signaux d'un ralentissement important de l'économie se sont multipliés. Dans le même temps, la dégradation de la situation financière s'est poursuivie en Amérique latine. Enfin, l'endettement devenait une préoccupation majeure tandis que l'accélération de la baisse des marchés boursiers au cours du second semestre réduisait la valeur des actifs non stratégiques du Groupe.

Face aux incertitudes persistantes sur l'évolution de la conjoncture économique et de l'environnement international, SUEZ a engagé des actions de fond. Ayant achevé une phase de recentrage et d'expansion rapide dans ses métiers de l'Energie et de l'Environnement, il importait au Groupe d'imprimer une nouvelle dynamique davantage axée sur la gestion de la croissance organique et la génération d'excédents de liquidité.

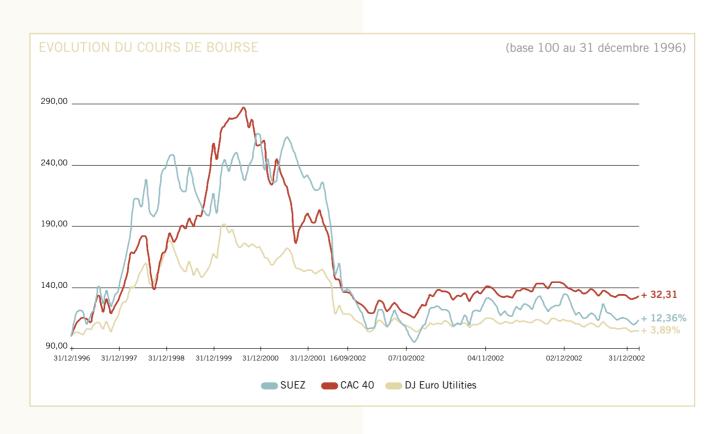
Le plan d'action 2003-2004

En septembre 2002, SUEZ a défini les grandes lignes du plan d'action qui allait constituer sa feuille de route pour les deux prochaines années avant d'en présenter les objectifs détaillés en janvier 2003, après approbation par le Conseil d'Administration, ce dernier marquant sa confiance dans le plan d'action par le maintien du dividende pour 2003. Les marchés financiers ont bien accueilli le plan, saluant son annonce par un rebond du titre dans les jours suivants. Par la suite, la poursuite de la baisse de la Bourse et la multiplication de séances boursières extrêmement volatiles, trop souvent accompagnées de rumeurs infondées, ont de nouveau nui à la valorisation boursière de SUEZ.

La présentation du plan d'action a été l'occasion de rappeler les nombreux atouts sur lesquels le Groupe peut s'appuyer :

- des métiers essentiels correspondant à des besoins en augmentation et générant une croissance organique soutenue de 5,7% en 2002.
- une présence dans ces métiers depuis plus d'un siècle; il y a acquis au cours des cinq dernières années une taille critique mondiale et des savoir-faire reconnus.
- des bases domestiques et européennes solides qui ont été élargies au fil du temps.
- un équilibre entre deux types de clientèles, le client municipal et le client industriel, et la mise en place d'une organisation adaptée.

Dans des marchés financiers en quête de repères, la valeur intrinsèque d'une entreprise s'apprécie sur la base du potentiel de ses marchés de référence, la qualité de son positionnement stratégique et sa capacité à s'adapter rapidement aux nouveaux enjeux.



INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de SUEZ sont associés de façon systématique et régulière à la vie du Groupe, qu'il s'agisse de son actualité immédiate ou de ses orientations à plus long terme. Cette volonté se traduit par un échange tout au long de l'année.

Tout actionnaire de SUEZ peut se procurer les documents publiés par le Groupe sur demande au Numéro Vert ainsi que sur le site Internet : le document de référence, le Rapport d'Activité et Développement Durable, les plaquettes commerciales, les brochures thématiques (*L'Innovation et la R&D, Le Partenariat Public-Privé, Les Energies Renouvelables*, etc.).

Le Club Espace Actionnaires

Créé en 1998, le Club Espace Actionnaires est un lieu d'échange et de dialogue dont l'objectif est de tenir ses 30 000 membres informés de l'actualité de SUEZ. Il régit l'ensemble des informations et des activités proposées aux actionnaires qui ont souhaité en devenir membres. Pour rejoindre le Club Espace Actionnaires, il suffit d'être actionnaire et d'en faire la demande, soit en contactant le Numéro Vert 0800 177 177 pour la France et le 0800 25 125 pour la Belgique, soit en complétant l'espace prévu sur www.suez.com. Les membres du Club reçoivent cinq Lettres aux Actionnaires par an. La Lettre développe l'actualité du Groupe, notamment en période de présentation des comptes annuels et semestriels, au moment de l'Assemblée Générale ou lors d'une annonce particulière nécessitant une communication spécifique. Elle contient également des articles détaillés sur les métiers de SUEZ.

Des rencontres régulières

L'organisation de réunions tout au long de l'année a permis à SUEZ de rencontrer de nombreux actionnaires et de maintenir un niveau de dialogue constant. Chaque réunion, qui se déroule dans une grande métropole régionale, fait l'objet de l'édition d'un journal spécial présentant l'ensemble des activités et des filiales du Groupe dans la région ainsi que leurs principales réalisations. Ceci permet à nos actionnaires de mieux connaître le Groupe mais aussi ses filiales dont ils sont souvent également clients au niveau régional.

De nombreuses conférences à thème ont eu lieu à Paris et à Bruxelles ainsi qu'en régions sur des sujets tels que la Ressource en Eau, la Propreté ou les technologies mises en œuvre par le Groupe dans ses métiers. Les nombreuses visites de sites organisées en France et en Belgique lui permettent également de mieux faire connaître la réalité des métiers du Groupe *in situ*.

Par ailleurs, SUEZ est présent chaque année sur des salons tels que le Forum de l'Investissement à Nice, Actionaria à Paris et le Beleggershappening à Berchem (Belgique).

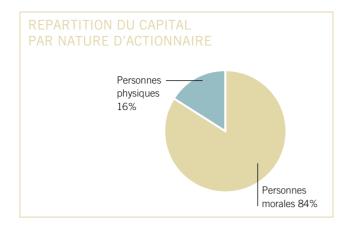
Une formation pour tous niveaux

Le Groupe souhaite que les actionnaires qui en ressentent le besoin puissent parfaire leurs connaissances des techniques boursières : l'accès à des formations dédiées fait partie des activités du Club Espace Actionnaires, avec une douzaine de sessions Bourse se déroulant chaque année à Paris et en province. Le programme d'initiation à la Bourse a été complété par une session de niveau II qui vise à répondre aux attentes des actionnaires les plus avertis. De la même façon, une *Business School* a été lancée en Belgique où l'on peut acquérir les connaissances financières permettant d'exercer au mieux ses qualités d'actionnaires.

Des activités culturelles

SUEZ convie ses actionnaires à l'ensemble des manifestations culturelles auxquelles il participe. C'est ainsi qu'en quatre ans, le Groupe a reçu un nombre important d'actionnaires pour les expositions *Les Nymphéas* de Monet à l'Orangerie, *Le Temps, Vite* au Musée d'Art Moderne de Beaubourg, le musée Schlumpf à Mulhouse, *Cézanne au fil de l'eau* à Aix-en-Provence, les Primitifs italiens au musée Jacquemart-André, le musée Guimet à Paris et la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat. En Belgique, les actionnaires ont pu découvrir le Musée Horta, le projet de régénération naturelle de la Forêt de Soignes, ou encore le projet de réfection de la crypte romane de la Cathédrale des Saints Michel et Gudule.

Une présentation en images commentée par une conférencière des Musées Nationaux relatant l'histoire des principales composantes du Groupe a également été proposée. Que ce soit en France ou en Belgique, ces occasions de rencontre et de dialogue reçoivent un accueil extrêmement favorable et se déroulent dans un climat de convivialité.

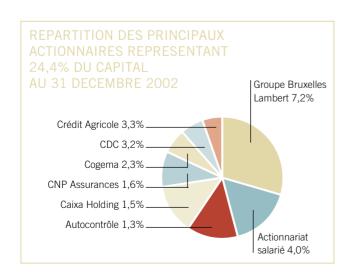


Le Comité Consultatif des Actionnaires

Le rôle du Comité Consultatif des Actionnaires, composé de membres français et belges, est de contribuer à l'amélioration des moyens de communication à destination des actionnaires individuels. Ses membres représentent l'ensemble des actionnaires et permettent au Groupe de mieux répondre aux attentes de tous. La collaboration de SUEZ et de ses Comités Consultatifs a porté ses fruits puisque, depuis 1998, SUEZ a été récompensé par le Prix des Meilleures Relations Actionnaires dans le cadre du Prix Cristal, par le Fil d'Or du meilleur site Internet dédié décerné par la revue *La Vie Financière* et, en 2000, par le Prix du Meilleur Rapport Annuel. En 2002, SUEZ a également été distingué par *La Vie Financière* pour la qualité de ses relations avec les actionnaires et a reçu à nouveau le Prix Cristal des Meilleures Relations avec les Actionnaires et du Gouvernement d'Entreprise décerné par *Investir*.

L'Assemblée Générale

Chaque année, la Lettre aux Actionnaires qui précède l'Assemblée Générale rappelle aux actionnaires les modalités à suivre pour pouvoir y assister et voter, soit par procuration, soit par correspondance. L'Assemblée Générale de SUEZ est retransmise en direct sur Internet, puis en différé pendant trois mois dans le but de permettre à chaque actionnaire d'avoir accès à la même information.



Le site Internet

Récompensé par le Fil d'Or en 1999, le site de SUEZ fait régulièrement l'objet d'un examen critique de la part des équipes chargées d'assurer sa qualité, sa lisibilité et de gérer les informations indispensables à la bonne compréhension des structures et de l'actualité du Groupe. Une refonte du site est actuellement en cours de finalisation avec la collaboration de membres du Comité Consultatif. Sur la nouvelle page d'accueil, l'emplacement «Actionnaires» permettra d'accéder immédiatement à l'espace réservé aux actionnaires français et belges.

AGFNDA

- Assemblée Générale : 25 avril 2003
- Mise en paiement du dividende : 2 mai 2003
- Présentation des comptes semestriels 2003 :
 4 septembre 2003

POUR CONTACTER LE SERVICE DES RELATIONS ACTIONNAIRES

En France

SUEZ - Service des Relations

avec les Actionnaires Individuels

Rita Rio

Numéro Vert : 0 800 177 177 (gratuit depuis la France)

www.suez.com

Ces deux outils interactifs de communication permettent aux actionnaires de faire part de leurs remarques, de poser toutes leurs questions et de s'inscrire au Club ainsi qu'aux différentes manifestations proposées.

En Belgique

SUEZ - Club des Actionnaires

Guv Dellicour

www.suez.com (un espace dédié aux actionnaires

belges, disponible en français et néerlandais)

Numéro Vert : 0 800 25 125 (gratuit depuis la Belgique)



ASSURER LA RENTABILITE DE SES ACTIVITES

L'année 2002 a été marquée par un environnement mondial profondément changé. SUEZ dispose d'atouts importants : des métiers essentiels, une nouvelle organisation plus simple et plus intégrée et un plan d'action rigoureux. Objectifs : rentabilité, solidité et flexibilité.



CONJUGUER LE COURT TERME AVEC UNE VISION DE LONG TERME

Dans un contexte marqué par la volatilité des marchés financiers et le ralentissement de la croissance, SUEZ a adopté une stratégie de consolidation et de recentrage autour de ses métiers, formalisée par le plan d'action 2003-2004.

De nombreux facteurs ont contribué à faire de 2002 une année difficile : le contrecoup des attentats du 11 septembre 2001, de graves crises financières ou politiques locales, un ralentissement généralisé de la croissance... Comme les autres grands groupes mondiaux, SUEZ en a subi les effets. Cette tendance s'est poursuivie début 2003 avec une crise de confiance des marchés boursiers sans précédent depuis 1929. Cela n'a pas empêché le Groupe de connaître sa sixième année consécutive de croissance organique, qui s'établit à 5,7% pour 2002, illustrant ainsi son dynamisme et sa compétitivité. Ces résultats sont dus au fait que les métiers de SUEZ correspondent à des besoins essentiels; ils prouvent également qu'en dépit des aléas conjoncturels, le Groupe demeure structurellement solide grâce à la taille critique qu'il a atteinte en cinq ans, fruit d'une stratégie qui concilie une vision claire des enjeux sur le long terme et une capacité d'adaptation aux contraintes du court terme.

Une rentabilité renforcée

Dans la continuité de cette stratégie, SUEZ a annoncé en septembre 2002 de nouvelles priorités qui ont été concrétisées en janvier 2003 sous forme d'un plan d'action sur deux ans. Ce plan résulte d'une ligne de conduite qui est celle de SUEZ depuis sa création : assurer sa rentabilité pour préserver les moteurs de croissance et consolider le Groupe. Les objectifs sont clairs : améliorer la rentabilité des activités et conforter la solidité financière tout en privilégiant sa croissance organique à travers cinq priorités pour 2003 et 2004 :

- 1. La poursuite du programme de cessions d'actifs.
- 2. La réduction des coûts d'exploitation et l'interruption de certains contrats dont la rentabilité s'avère insuffisante.
- 3. La mise en place d'une organisation plus opérationnelle et plus intégrée fondée sur quatre branches opérationnelles et un siège unique bilocalisé à Paris et à Bruxelles.
- 4. La réduction du montant annuel d'investissements de 8 milliards à 4 milliards d'euros en moyenne, sur la période 2003-2005.
- 5. La réduction de l'exposition aux risques des pays émergents et la concentration sur les marchés les plus solides (Union Européenne et Amérique du Nord).

Pour atteindre ces objectifs de solidité et de flexibilité, le Groupe compte notamment consolider ses positions fortes dans les métiers de l'Energie et de l'Environnement auprès de deux types de clients. A côté de sa clientèle historique que sont les collectivités, SUEZ réalise plus de 50% de son chiffre d'affaires avec des entreprises qui recherchent des solutions sur mesure en matière d'énergies, d'eau et de gestion de leurs déchets.

De par la complémentarité de ses métiers, SUEZ a pu développer une offre industrielle répondant aux nombreux impératifs actuels des entreprises. En plus de la fourniture de produits et de services de base (électricité, gaz, eau et gestion des déchets), le Groupe propose un vaste ensemble de prestations spécialisées telles que conditionnement chimique de l'eau, installations électriques et mécaniques ou génie climatique. Viennent s'ajouter des services de gestion sur site industriel, depuis la maintenance jusqu'aux opérations complexes d'externalisation pouvant impliquer des reprises de personnels et d'actifs.

Deux offres adaptées

SUEZ a développé une offre spécifique dans les cinq secteurs d'activité les plus porteurs du secteur industriel au niveau mondial : la pétrochimie de base, le papier, la sidérurgie métallurgie, la chimie de spécialités-pharmacie et l'agroalimentaire. Mais le Groupe connaît également une croissance rapide de son chiffre d'affaires dans les secteurs tertiaire et commercial, qui comptent pour 25% de son activité avec les entreprises. C'est afin de satisfaire leurs besoins de façon cohérente que Ondeo Nalco et Ondeo Industrial Solutions (Ondeo IS) ont été regroupées en 2002 au sein de la branche SUEZ Environnement Services Industriels. L'offre de «gestion complète du cycle de l'eau» développée par Ondeo IS vient ainsi compléter l'offre de produits et de services de conditionnement chimique de l'eau.

Concernant le marché des collectivités locales, l'appel au secteur privé se développe sous l'effet de facteurs multiples : la déréglementation des marchés de l'énergie ; la prise de conscience par les collectivités de leur manque de ressources et de compétences dans le domaine de l'eau ; le renforcement des réglementations environnementales en matière de propreté. Sachant, par exemple, que la délégation de la gestion des services



liés à l'eau ne concerne aujourd'hui que 8% de la population mondiale, il existe un fort potentiel de développement sur ces marchés. Les enjeux dépassent la sphère commerciale et engagent la responsabilité sociale que SUEZ revendique. Or, ses sociétés ont acquis une expérience depuis plus d'un siècle comme partenaires des collectivités publiques. Aujourd'hui, elles leur apportent des solutions adaptées aux enjeux actuels, dans chacun des métiers du Groupe.

Le partenariat entre le public et le privé s'impose plus que jamais comme une réponse moderne et efficace aux besoins des opérateurs publics et aux exigences des citoyens. SUEZ propose donc une large gamme de solutions de partenariats public-privé, depuis l'assistance à la gestion, l'exploitation et la construction jusqu'aux contrats de gestion déléguée (affermage et concession).



ENERGIE

LA FLEXIBILITE ELECTRICITE-GAZ-GNL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Dans l'Energie, la stratégie de SUEZ est d'être un acteur global, exploitant les synergies entre l'électricité et le gaz et offrant à ses clients tous les services complémentaires, notamment sur trois marchés clés : l'Europe, l'Amérique du Nord et le sud de l'Amérique latine.

CHIFFRES CLES

100 milliards de m³ de capacité de transport gazier **23,7 milliards** d'euros de chiffre d'affaires en 2002

88 800 collaborateurs

50 000 MW de capacité de production électrique

20% du marché atlantique du gaz naturel liquéfié

9e électricien privé mondial en puissance nette installée

5^e électricien européen en termes de puissance installée et de ventes d'électricité

1^{er} fournisseur européen de services énergétiques et industriels

1^{er} importateur de GNL aux Etats-Unis

Tractebel, filiale de SUEZ, conjugue ses compétences dans deux domaines : Energie et Services. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique : vente d'électricité et de gaz naturel, production d'électricité, négoce, transport, distribution d'électricité et de gaz naturel. La diversité de ses compétences permet à Tractebel de développer une offre complète à une large clientèle, essentiellement industrielle, à base de solutions multi-énergies, multi-services et multi-sites.

En juillet 2001, Tractebel a réparti ses activités selon un critère géographique entre les branches Electricité & Gaz Europe et Electricité & Gaz International. Dans les Services, la nature de ses activités a déterminé la création fin 2001 de trois entités opérationnelles : Services Energétiques, Installations & Maintenance et Ingénierie.

En 2002, Tractebel a mis en place une fonction de *Central* portfolio management. L'objectif est d'exploiter les flexibilités qui se présentent en combinant tous les maillons de la chaîne

LE GNL, AU CŒUR DES SYNERGIES ELECTRICITE-GAZ

Compte tenu de l'épuisement progressif des ressources gazières aux Etats-Unis et de l'évolution des technologies, le secteur du gaz naturel liquéfié (GNL) devrait voir sa croissance doubler d'ici à 2010. Tractebel est le premier importateur de GNL aux Etats-Unis depuis l'acquisition en 1998 de Cabot LNG, rebaptisé Tractebel LNG North America. Avec Distrigaz/Fluxys et Tractebel LNG North America, SUEZ est aujourd'hui le seul groupe à posséder deux terminaux GNL de part et d'autre de l'Atlantique, à Zeebrugge (Belgique) et à Everett (Massachusetts). Constituée d'une flotte unique de six méthaniers, la capacité de transport de GNL du Groupe sera complétée en 2003 par la mise en service de deux vaisseaux supplémentaires.

de valeur et, selon les circonstances ponctuelles (prix des combustibles, évolution des marchés en gros, disponibilité des moyens de production...) de réaliser l'allocation la plus rentable des moyens disponibles pour satisfaire la demande tout en prenant en compte les différentes législations.

Europe : ouverture des marchés

Dans l'Energie, l'année 2002 a été marquée par un ralentissement économique des différentes activités ainsi que par une poursuite accrue de la libéralisation. Certaines régions du monde, comme l'Amérique du Nord, ont souffert d'une surcapacité en moyens de production d'électricité tandis que la hausse des prix des hydrocarbures entraînait celle du gaz. Par ailleurs, de nombreux concurrents internationaux, surtout américains, ont connu des crises importantes.

En Europe, la situation économique s'est stabilisée en 2002. L'événement marquant de la fin de l'année 2002 a été l'approbation par le Conseil des Ministres de l'Energie des mesures concernant l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité : à partir de juillet 2004 pour les clients non résidentiels et en juillet 2007 pour la clientèle résidentielle.

Si la production et la commercialisation de l'électricité et du gaz en Europe et aux Etats-Unis sont largement ouvertes à la concurrence, les activités qui constituent des monopoles naturels, tels que le transport d'énergie, sont en revanche étroitement encadrées. Dans les autres régions du monde, la plupart des marchés sont moins concurrentiels et les acteurs internationaux opèrent dans des environnements plus régulés ou dans le cadre de contrats de long terme.

Avec l'ouverture du marché, SUEZ est confronté à l'arrivée de nouveaux compétiteurs : d'une part, les grands producteurs de gaz européens ; d'autre part, des spécialistes de la commercialisation de l'électricité comme le britannique Centrica. Enfin, au terme du processus de libéralisation, l'activité de commercialisation concernera également les clients résidentiels : SUEZ se prépare activement pour tirer parti de ces nouvelles opportunités de conquête de marchés.

Une garantie de croissance

Dans ce contexte, la stratégie de «smart play» définie par Tractebel en 2001 lui permet de poursuivre sa croissance en s'appuyant sur ses cinq principaux atouts :

- un parc de production flexible et performant doté de coûts parmi les plus bas du marché;
- sa maîtrise des synergies entre le gaz et l'électricité ;
- sa capacité d'acquérir des parts de marché par ses offres commerciales et sa maîtrise du négoce ;
- son expérience prouvée par des références multiples et combinées dans les métiers de l'énergie et des services énergétiques et industriels ;
- sa présence mondiale sur des marchés de croissance.

Dans le cadre du plan d'action 2003-2004 de SUEZ, cette stratégie repose sur la concentration des efforts d'investissement et de pénétration commerciale du Groupe, principalement en Europe (en tirant parti des opportunités offertes par la dérégulation), en Amérique du Nord et dans le sud de l'Amérique latine. Elle vise à offrir une réponse aux exigences de «sur mesure» des clients et aux standards des appels d'offres multisites des entreprises internationales, ainsi que l'amélioration du contrôle de certaines activités de construction et de gestion de réseaux de transport et de distribution. Enfin, le Groupe cherchera à développer le modèle «d'intégration virtuelle» qui vise à équilibrer la balance du portefeuille d'activités entre actifs physiques et ventes.



UNE CROISSANCE A BASE DE RENTABILITE

Avec une croissance et une capacité de production en hausse, Electrabel a confirmé en 2002 sa capacité à offrir des services énergétiques performants aux entreprises industrielles tout en renforçant ses positions en Europe.

Fin 2002, Electrabel a annoncé un projet d'acquisition des actifs européens de Tractebel. L'objectif est de se positionner en fournisseur de solutions sur la base de synergies gaz naturelélectricité et de l'offre d'un éventail de services énergétiques. Cette opération correspond à une logique d'évolution des modèles d'entreprise de Tractebel et d'Electrabel dans un contexte d'ouverture et de concurrence croissante en Europe. Différentes filiales sont concernées par le projet : les entités opérationnelles de services essentiellement actives en Europe (Services Energétiques, Installations & Maintenance et Ingénierie); les participations aujourd'hui détenues par Tractebel dans la société Distrigaz, active sur le créneau commercial de l'activité gaz naturel (achat, vente, commercialisation de capacités internationales) et Fluxys, active sur le versant régulé (réseau de transport belge, installations de stockage et terminal de gaz naturel liquéfié).

Un développement soutenu en Europe

Le moment est d'autant plus propice qu'Electrabel a progressé fortement sur la voie européenne, réalisant 37% de ses ventes en dehors de la Belgique en 2002. En complétant l'acquisition des capacités de production d'Epon aux Pays-Bas et au Luxembourg par le développement de ses activités de commercialisation vers les segments libéralisés de la clientèle, Electrabel a pu construire une position de leader sur le Benelux, son marché domestique. Dans le même temps, elle a développé des positions importantes sur ses autres marchés européens de croissance (France, Italie, Espagne, Portugal), tout en maintenant un développement sélectif dans des pays tels que l'Allemagne, la Pologne et la Hongrie.

Dans cette perspective, il était logique de capitaliser sur la répartition géographique et la proximité des moyens de production. Le regroupement de toutes les entités européennes dans le giron d'Electrabel et la structuration des activités d'énergie de SUEZ en deux branches géographiques en seraient la concrétisation sur le plan stratégique.

LA COGENERATION : RENTABILITE ET ECOLOGIE

La gestion des énergies constitue pour les clients industriels un élément essentiel d'amélioration de leur rentabilité, pouvant représenter jusqu'à 20% de leurs coûts de production. La cogénération constitue à cet égard une des meilleures solutions actuelles puisqu'elle permet non seulement d'optimiser les consommations énergétiques, mais également de réduire les rejets dans l'atmosphère. Doté d'une capacité installée de 21 477 MWth, Tractebel est le premier fournisseur au monde sur ce marché, qui s'est fortement développé en Europe du Nord et aux Etats-Unis au début des années 80 et depuis une dizaine d'années dans le reste de l'Europe.

Produisant de façon simultanée de l'électricité et de la chaleur, les centrales de cogénération se distinguent par un rendement énergétique pouvant atteindre 85%; comparativement, le rendement d'une grande centrale de production fonctionnant au combustible nucléaire ou au charbon ne dépasse pas les 40%. Les ressources en énergie primaire sont mieux préservées, environ 30% à 40% étant transformés en énergie électrique tandis que 50 à 60% se retrouvent sous forme de chaleur, utilisable pour alimenter un client industriel ou un réseau urbain de distribution de chaleur. La cogénération est de surcroît plus écologique, le gaz naturel libérant moins de dioxyde de carbone et d'oxyde d'azote lors de sa combustion que le pétrole ou le charbon.



LES ENERGIES RENOUVELABLES : UN ENGAGEMENT REEL

Tractebel propose à ses clients des combinaisons énergies/ services efficaces et innovantes. A titre d'exemple, le développement en 2002 de technologies et d'installations à haut rendement (cycles combinés et unités de cogénération) ou utilisant les sources d'énergies renouvelables (voir Faits Marquants en page suivante).

Les projets d'Electrabel dans ce domaine ont été nombreux en 2002 : les installations opérationnelles de Schelle (1,5 MW), de Herdensbrug (part Electrabel : 3 MW) ainsi que celle de Rodenhuize (4 MW) qui est en construction. En juillet, Electrabel a également obtenu les autorisations nécessaires pour bâtir un parc éolien de 8 MW à Butgenbach (Belgique).

En novembre, la plus grande installation de cogénération belge fonctionnant au biogaz a été mise en service chez un client industriel agroalimentaire. Dans le même temps, Electrabel et le groupe espagnol Gamesa ont signé un accord sur le développement de parcs à éoliennes qui seront acquis ultérieurement par Electrabel. La construction de ces projets au Portugal pour 252 MW et en Italie pour 175 MW, doit avoir lieu entre 2004 et 2006. En outre, Electrabel a repris en Espagne le projet de centrale TGV (turbine gaz vapeur) d'Entergy située à Castelnou.

FAITS MARQUANTS 2002

ELECTRICITE & GAZ EUROPE

Janvie

 Distrigaz reçoit au terminal de Zeebrugge les premières cargaisons spot de 140 000 m³ et 81 000 m³ de GNL en provenance respectivement des émirats d'Oman et du Qatar.

Mars

 Electrabel inaugure le plus grand parc éolien de Belgique (8,4 MW pour 14 éoliennes), construit avec Electrawinds, sur le site de la centrale TGV de Herdersbrug.

Mai

• Electrabel et Acea, important acteur sur le marché italien de l'électricité et de l'eau, signent un protocole d'accord en vue de la création d'une joint-venture stratégique dans la production et la vente d'électricité aux clients devenant progressivement éligibles en Italie.

Juin

- Electrabel rejoint EXAA, la place de marché autrichienne dédiée au trading d'énergie devenue opérationnelle en mars 2002.
- Distrigaz livre au terminal méthanier de Huelva (Espagne) une cargaison d'environ 125 000 m³ de GNL vendue à BP.
- Electrabel et Air Products Nederland inaugurent une unité de cogénération de 43 MW sur le site industriel de Botlek à Rotterdam (Pays-Bas).

Septembre

- **SUEZ** et **Electrabel** acquièrent une participation financière de 1,9% dans le capital d'Acea.
- Electrabel accueille positivement la décision du Conseil des Ministres Fédéral de Belgique de désigner officiellement Elia System Operator en tant que gestionnaire du réseau de transport.

Octobre

 La société britannique Interconnector Ltd. décide de procéder à l'augmentation de la capacité de transport de Zeebrugge à Bacton (Reverse Flow) par l'installation de compression au Terminal Interconnector de Zeebrugge.

Novembre

- Electrabel lance la construction de la centrale électrique de 400 MW CCGT à Voghera, dans le nord de l'Italie.
- Electrabel et la SNCF signent un partenariat commercial et industriel prévoyant l'achat par Electrabel de la totalité de la production électrique annuelle des centrales de la SHEM, filiale de la SNCF.

- Electrabel et Gamesa concluent un accord de collaboration en vue du développement de projets éoliens au Portugal.
- Electrabel et Acea, au sein d'un consortium constitué avec Energia Italiana SpA, acquièrent le producteur d'électricité italien Interpower SpA pour 874 millions d'euros.
- Fluxys rachète GMSL, société anglaise offrant des services et des logiciels de gestion du transport de gaz naturel.
- **Twinerg**, filiale luxembourgeoise d'Electrabel (65%), d'Arcelor et de Cegedel, inaugure la centrale électrique de Esch-sur-Alzette.
- Electrabel lance l'étude de l'acquisition de l'ensemble des actifs européens de Tractebel comprenant Tractebel Energy Services, Tractebel Installations & Maintenance et Tractebel Engineering et de ses participations dans Distrigaz et Fluxys.
- Electrabel rachète à la société américaine Entergy deux projets de construction de centrales TGV en Aragon et au sud de Madrid (Espagne) et fonde l'entreprise Caelgese avec Sniace en vue d'un projet de construction d'une centrale TGV de 800 MW.

ELECTRICITE & GAZ INTERNATIONAL

Février

 Tractebel Project Development, Inc. annonce le début de la construction d'une centrale électrique commerciale de 707 MW à Hot Spring County, dans l'Arkansas (Etats-Unis).

Mai

- Tractebel remporte au Pérou une concession de 30 ans pour la construction et l'exploitation d'un réseau de distribution de gaz à Lima. Le chiffre d'affaires total est estimé à 3 milliards de dollars.
- Tractebel inaugure la centrale hydroélectrique de Cana Brava (450 MW) au Brésil.

Juir

 Tractebel inaugure à Ennis, au Texas, sa première centrale commerciale aux Etats-Unis, d'une capacité de 340 MW.

Juillet

 Tractebel LNG acquiert l'affrètement à long terme du Hoegh Galleon, un méthanier de 87 600 m³.

Septembre

 Tractebel vend deux filiales thaïlandaises, Nong Khae Cogeneration Co. Ltd. et Samutprakarn Cogeneration Co. Ltd., à Gulf Electric Public Co. Ltd., une joint-venture nippo-thaïlandaise.

Novembre

- Tractebel et Codelco, via leur joint-venture Inversiones Mejillones, rachètent 82,34% du capital d'Edelnor à FS Inversiones pour 5,7 millions de dollars.
- Tractebel LNG conclut avec Oman LNG un contrat de fourniture à moyen terme de gaz naturel liquéfié qui sera transporté par deux méthaniers récemment affrétés, le Hoegh Galleon et l'Excalibur.

SERVICES ENERGETIQUES ET INDUSTRIELS

Janvier

- Endel cède les sociétés Entrepose Echafaudages et Mills à TCR.
- Tractebel Elyo remporte un contrat de 4,7 millions d'euros pour la gestion maintenance des bâtiments communaux de Briançon (France) sur 16 ans.
- Elyo Italia remporte trois succès commerciaux en Italie pour un montant de 167 millions d'euros : deux contrats de facilities management avec la province de Rome ainsi qu'avec GE à Florence, et un contrat de maintenance technique et de gestion d'utilités avec l'administration hospitalière de Milan.



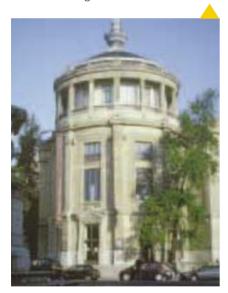
- Tractebel Engineering se voit confier par P&V Assurances la rénovation de l'Hôtel Palace à Spa (Belgique).
- Tractebel Development Engineering et la Compagnie Nationale du Rhône sont chargées par l'Autorité du Canal de Panama des études de conception d'un troisième complexe d'écluses pour 1,8 million d'euros.

Févrie

- Ineo remporte un contrat de 3,7 millions d'euros auprès de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale pour la fourniture et l'installation d'un réseau digital de télécommunications reliant les principaux aéroports des 13 pays d'Amérique du Sud.
- Fabricom SA, Axima et Electrabel concluent avec Proviron un contrat de 180 millions d'euros pour la gestion, l'exploitation et la maintenance sur 15 ans du site Plassendale Chemie à Ostende (Belgique).
- Elyo SEA remporte un contrat d'éclairage public de 25 millions d'euros sur cinq ans à Singapour pour les zones Centre et Est, soit 50 000 points lumineux.

Mars

- Fabricom reprend les activités au Royaume-Uni de Caxios Ltd., spécialisée dans les services industriels en mécanique et électricité.
- Tractebel Elyo s'associe à Cofathec, pôle services de Gaz de France, au sein de Climespace dans la production et la distribution d'eau glacée destinée à la climatisation des immeubles du résidentiel et du grand tertiaire à Paris.



 Tractebel Gas Engineering signe un contrat pour la construction de stockage et de distribution de gaz à Urumqi, dans l'ouest de la Chine.

Avril

 Tractebel Elyo remporte un contrat de facilities management de 15,5 millions d'euros sur cinq ans pour le nouveau pôle tertiaire de Peugeot Citroën à Poissy.

Mai

 Fabricom remporte deux contrats de 9 et 20 millions d'euros dans le cadre du projet d'extension du terminal gazier onshore de Statoil à Kårstø (Norvège).

- Tractebel Elyo signe un contrat de facilities management de 11,3 millions d'euros sur cinq ans pour le nouveau siège social français de Ford à Saint-Germain-en-Laye.
- Tractebel Elyo remporte en France un contrat de 35 millions d'euros pour la gestion du réseau de chaud (sur 11 ans) et froid (sur 15 ans) d'un nouveau site à Saint-Denis.



 Axima gagne un contrat de 2,4 millions d'euros pour la réalisation des installations de chauffage et de ventilation du nouvel immeuble de la fondation LIDL à Neckarsulm (Allemagne).

Juir

- Tractebel Elyo remporte un contrat de 12 ans pour l'étude, la réalisation et l'exploitation des installations énergétiques du nouveau centre hospitalier d'Annecy (France).
- Elyo reprend l'activité de gestion énergétique et des utilités de BP, soit un chiffre d'affaires supplémentaire de 65 millions d'euros par an, dans le cadre d'un accord de partenariat destiné à fournir des solutions de gestion des énergies aux gros clients industriels britanniques.
- Tractebel Gas Engineering signe un contrat en Corée avec STX Shipbuilding Corporation pour la fourniture d'un système de manutention des gaz et la conception des cuves du navire transporteur de 23 000 m³ de LPG.

Juillet

- Tractebel Engineering, Fabricom et Entrepose Contracting signent un contrat de 312 millions d'euros avec Statoil pour la conception et la construction d'installations de stockage cryogénique et de chargement dans le cadre du projet norvégien «Snøhvit».
- Fabricom participe au Royaume-Uni à la construction de l'une des plus grandes unités de production de résine artificielle du monde pour le compte de Mitsui Engineering & Shipbuilding.
- Axima achève à Londres les installations de génie climatique au nouveau siège mondial de GlaxoSmithKline (8 millions de livres) et pour la résidence du maire (2 millions de livres).
- Tractebel met en service une unité de cogénération de 22 MWE et de 54 MWth à Martorell (Espagne), la quatrième prise en charge par le Groupe pour Solvay.

Août

 Elyo Ibérica remporte un contrat de 25 ans pour la construction et l'exploitation d'une centrale de production et de distribution de chaleur et de froid à Barcelone (Espagne).

Septembre

- Axima est sélectionnée par Hexal do Brasil pour la construction d'une nouvelle installation de production au Brésil pour un montant de 6,3 millions d'euros.
- Tractebel Engineering est retenue pour une mission d'Owner's Engineer dans le cadre d'une unité de cogénération de 400 MW à Voghera (Italie).

Octobre

- Ineo inaugure la Bibliotheca Alexandrina en Egypte dont elle a assuré la conception, la réalisation et la mise en service des systèmes informatiques, multimédias et audiovisuels.
- Axima Sistemas e Instalaciones remporte un contrat de 3,5 millions d'euros pour les installations du nouveau siège d'Aguas de Barcelona conçu par Jean Nouvel à Barcelone.
- Tractebel Elyo inaugure la centrale de cogénération de Condat (France) dans le cadre d'un contrat de 12 ans qui doit générer un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros en 2003.



Novembre

 Belgatom aide la centrale nucléaire de Borssele (Pays-Bas) à définir le programme de sa révision décennale.





ENVIRONNEMENT

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DU PUBLIC

Leader mondial des métiers de l'Environnement, SUEZ met en œuvre les synergies entre l'Eau et la Propreté pour améliorer l'efficacité du service à ses clients industriels et collectivités à travers une organisation décentralisée.

CHIFFRES CLES

12.9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2002

125 millions d'habitants desservis en eau et en assainissement

75 millions d'habitants desservis en propreté

410 000 clients industriels et commerciaux (dont 350 000 en propreté)

97 000 collaborateurs

10 000 usines de traitement d'eau construites

1 800 sites de traitement et d'exploitation des déchets

SUEZ Environnement Services Locaux (SELS) intervient dans des secteurs où la dimension du service public est prédominante. Le Groupe doit donc répondre aux exigences de plus en plus fortes des utilisateurs : qualité de vie et santé publique ; exigences environnementales, liées à la prise de conscience des enjeux du Développement Durable. Le Développement Durable caractérise, en effet, le contexte dans lequel la branche développe ses activités. Les organisations internationales, la Communauté Européenne et la France – à travers la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) – ont fait du Développement Durable une exigence. L'offre de SUEZ en porte la marque.

Ainsi, Lyonnaise des Eaux France a pris depuis longtemps trois engagements vis-à-vis des collectivités : protéger l'environnement; assurer la pérennité des activités dans le cadre de contrats de délégation de services de longue durée; garantir l'équité d'accès des consommateurs au service de l'eau. Dans le domaine de la Propreté, SITA assume cette responsabilité en gérant les déchets dans une double optique : les valoriser (recyclage ou réutilisation, valorisation) et les rendre inoffensifs pour l'environnement.

Une dimension locale forte

En dehors de la création d'une offre encore plus adaptée aux normes environnementales, la réunion des deux domaines d'expertise complémentaires de l'Eau et de la Propreté au sein d'une même branche a pour objectif d'offrir une gamme complète de services à base de synergies à trois niveaux :

- commercial : optimisation des relations avec les clients concernés par les deux métiers ;
- organisationnel : réunion des équipes fonctionnelles ;
- opérationnel : création d'une Direction Technique commune et réunion des moyens de R&D.

Ces synergies permettent à SUEZ Environnement Services Locaux d'améliorer le service rendu et de minimiser les coûts. Elles constituent donc un moyen de trouver un compromis équilibré entre une tarification juste des services et les obligations de qualité et d'accessibilité requises pour la fourniture d'un bien essentiel à la vie.

Pour prendre en compte la dimension locale de ses métiers, SELS est structurée en sept zones géographiques qui offrent la proximité et la réactivité nécessaires au pilotage des activités : Europe (Eau), Europe (Propreté), Amérique du Nord, Amérique du Sud, Chine, Asie/Pacifique et Afrique/Moyen-Orient. Ces zones s'appuient sur des services fonctionnels centraux communs et mettent souvent à disposition des entreprises et des collectivités locales des infrastructures partagées.

L'organisation de SUEZ Environnement Services Locaux est au service d'une stratégie de croissance organique rentable, privilégiant les contrats qui libèrent des excédents de liquidité et réduisent l'exposition aux facteurs de risques, notamment dans les pays émergents. Un exemple de synergie commerciale est le projet conjoint de Ondeo et de SITA en République tchèque pour la concession et l'exploitation, via la société Synthésia, d'une usine de traitement d'eaux usées et de déchets ainsi que d'un incinérateur dans l'est de la Bohême. L'une des lignes d'action en 2002 a été le développement des prestations aux industriels, de plus en plus nombreux à souhaiter externaliser la gestion de l'eau et des déchets afin de réduire leur impact environnemental tout en optimisant leurs coûts. SUEZ Environnement Service Locaux développe une approche individualisée : ainsi Teris a créé des centres de services qui offrent au client une gestion sur mesure des déchets aqueux et des solvants non chlorés à partir d'un planning prévisionnel de ses flux.

PORTO RICO EN CHIFFRES

En mai 2002, Ondeo a remporté le contrat d'exploitation et de gestion d'eau de Porto Rico, attribué à la suite d'un appel d'offres international dont l'objectif prioritaire était la mise en conformité aux normes environnementales et sanitaires de l'Agence de Protection de l'Environnement et du ministère de la Santé des Etats-Unis. Ce contrat, d'un montant de 4,5 milliards d'euros sur dix ans, est le plus important au monde, et concerne près de 4 millions d'habitants.

12 000 km de réseau d'alimentation en eau
6 000 km de réseau de collecte d'eaux usées
132 unités de traitement d'eau
68 unités de traitement d'eaux usées
30 centres de services clientèle

SUEZ PARTENAIRE DE L'ONF

SUEZ et l'Office National des Forêts de France ont signé un accord de partenariat pour développer des actions pilotes, à travers le monde, dans différents domaines : le recyclage des boues à des fins de fertilisation ou d'amendement, les plantations en zones de captage en eau, la captation du carbone, la création d'espaces verts et la revégétalisation des décharges.



DES SOLUTIONS POUR LE LONG TERME

Les métiers de l'Environnement doivent s'adapter aux attentes de chaque client tout en respectant des réglementations spécifiques selon les pays. L'expertise de SUEZ Environnement Services Locaux lui donne les moyens de répondre à ces deux enjeux.

Au service du Développement Durable et de la productivité. SUEZ Environnement Services Locaux mobilise un réseau mondial de recherche et d'innovation, qui comporte plusieurs centres dans le monde. Ceux-ci s'appuient sur plus de 90 centres de recherche universitaires et industriels, leur permettant d'accéder à des technologies et méthodologies nouvelles, ainsi que d'élargir les domaines de recherche existants. La réunion en 2002 des pôles d'expertise et de recherche de Ondeo et de SITA au sein du CIRSEE a permis de mettre en commun leurs compétences en matière d'analyse, de déchets, de traitement des boues et d'informatique industrielle. Un exemple : l'expertise réseaux, spécifique aux métiers de l'Eau, est désormais exploitée par les métiers de la Propreté pour la méthodologie et l'informatique industrielle. Réciproquement, l'expertise de SITA en déchets solides renforce celle de Ondeo en déchets liquides.

Dans le cadre de la directive européenne qui prescrit l'enfouissement des déchets bruts, on assiste à la montée en puissance des réglementations nationales fournissant le tri, le recyclage et la valorisation. Les filiales de SITA en Europe sont très engagées dans cette évolution. De la même manière, SITA anticipe la mise en œuvre de réglementations relatives aux émissions des unités de valorisation énergétique, soit en équipant les incinérateurs d'installations plus performantes que celles requises par les normes actuelles, soit en cessant d'exploiter les unités dont les propriétaires ne procèdent pas aux mises aux normes.

Le prétraitement des déchets : une réalité

Les textes réglementaires européens favorisent la réorientation des flux des déchets de la décharge vers le recyclage et le traitement, biologique ou thermique.

Plusieurs installations de prétraitement sont déjà opérationnelles en Europe : à Bielefeld (Allemagne), un système de séparation mécanique permet de préparer les déchets avant leur valorisation énergétique en cimenterie ; à Kovik (Suède), les déchets ménagers sont traités mécaniquement pour produire des briquettes utilisées pour le chauffage urbain.

Le marché de la santé, producteur de déchets à risques infectieux, est de plus en plus encadré par la réglementation. Pour s'y développer, SITA propose aux professionnels – hôpitaux, cabinets médicaux, laboratoires – des solutions innovantes qui vont du conditionnement jusqu'à l'élimination, en passant par la conception de matériel de transport. SITA France a notamment conçu le site medisita.fr pour les médecins : il leur propose des informations, une veille réglementaire, du matériel de conditionnement de déchets, et leur donne la possibilité de commander une collecte à domicile. SITA France a également créé un outil multimédia interactif (Meditri) qui permet au personnel des hôpitaux de se former au tri et à la manipulation des déchets. Avec un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros, SITA France détient plus de 50% du marché des déchets à risques infectieux.

LE DESSALEMENT : UNE ACTIVITE EN POINTE

Le dessalement recouvre le traitement de différents types d'eaux (eau de mer, eaux saumâtres, eaux résiduaires) pour toutes sortes d'utilisations : municipale, industrielle, militaire, d'irrigation, etc.

Les deux techniques principales sont :

- la distillation qui utilise l'évaporation et consomme de l'énergie thermique, et qui est souvent couplée à la production d'électricité;
- la filtration membranaire, qui utilise le procédé de l'osmose inverse et consomme de l'énergie électrique. On voit aujourd'hui apparaître une approche combinée, qui recourt simultanément ou alternativement aux deux techniques, en fonction du moment de l'année. Le contrat de Fujairah (Emirats Arabes Unis), remporté par Ondeo Degrémont en septembre 2001, constitue la première référence de cette technologie : l'usine de dessalement d'eau de mer par osmose inverse, construite par Ondeo Degrémont, a été mise en route en avril 2003. D'une capacité annuelle de 62 millions de m³ d'eau, c'est la deuxième plus grande usine de ce type construite au monde. Ce contrat est le résultat de l'expertise de Ondeo Degrémont, qui confirme sa position de leader dans le dessalement par osmose inverse, après les succès de Carboneras (44 millions de m³ par an) et Bahia de Palma en Espagne (25 millions de m³ par an).

LE TRAITEMENT DES BOUES, UN ENJEU STRATEGIQUE ET COMMERCIAL

Le traitement des boues produites par les stations de traitement d'eaux usées représente un enjeu stratégique et commercial important : en France, 60% des boues sont recyclés par l'agriculture, 15% incinérés et 25% sont envoyés en centre d'enfouissement. Mais les boues sont fréquemment perçues comme des déchets, et leur utilisation pour l'épandage agricole est de plus en plus encadrée. Les exploitants, qui en sont responsables jusqu'à leur élimination, tendent donc à privilégier leur transformation par compostage ou séchage, afin d'obtenir l'homologation du produit transformé.

C'est pourquoi SUEZ a mutualisé ses compétences dans une structure unique, Biosol, détenue conjointement par Lyonnaise des Eaux France (55%) et SITA France (45%). Biosol, dont l'activité a démarré à Castelnaudary début 2003, apportera une assistance à tous les grands projets boues et assurera le suivi des investissements et la coordination opérationnelle des plates-formes de traitement en domaine privé, dont elle restera propriétaire. En fédérant ainsi plusieurs clients, Biosol disposera d'installations de plus grande taille et optimisera les coûts du process.



SERVICES INDUSTRIELS : L'OPTIMISATION SUR SITE

L'offre de SUEZ aux industriels dans le domaine de l'Environnement s'étend du traitement de l'eau industrielle par voie chimique à l'ingénierie en passant par l'exploitation d'unités de traitement des eaux sur site.

CHIFFRES CLES

2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2002

60 000 clients

12 000 collaborateurs

5 000 ingénieurs vente et service

2 000 installations de traitement des effluents construites

 $\boldsymbol{1}$ $\boldsymbol{800}$ installations de production d'eau de process construites

200 stations de traitement d'eau industrielle exploitées

Dans le secteur industriel, l'eau constitue une ressource non seulement stratégique, mais également vitale pour bon nombre de processus. Aujourd'hui, le marché de l'eau industrielle représente un potentiel de plus de 20 milliards d'euros pour une progression de 3% par an. Réunissant les expertises de Ondeo Nalco et de Ondeo Industrial Solutions (Ondeo IS), SUEZ Environnement Services Industriels dessert aujourd'hui 60 000 clients industriels – 20% du marché mondial – sur différents segments: conditionnement, produits chimiques, polymères, externalisation et équipement.

Spécialiste du conditionnement de l'eau, Ondeo Nalco, dont le siège est à Naperville, près de Chicago (Etats-Unis), totalise plus de 90% du chiffre d'affaires de la branche. Les solutions développées par la société sont intégrées dans les processus de fabrication des clients afin de leur permettre d'optimiser le fonctionnement de leurs installations et de minimiser leurs consommations d'eau et d'énergie tout en prolongeant la durée de vie de leurs équipements. Ondeo Nalco réalise près de 60% de ses activités dans les secteurs du papier, du pétrole et de la chimie, les 40% restants se partageant entre d'autres segments industriels et institutionnels : sidérurgie, exploitation minière, aliments et boissons, services publics, bâtiments, hôpitaux, universités et établissements hôteliers.

L'offre complémentaire de Ondeo IS repose sur la gestion complète du cycle de l'eau – de la production d'eau au traitement des effluents – pour les clients industriels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Depuis sa création en janvier 2002, cette nouvelle approche vise à générer de la valeur ajoutée pour les clients dans les secteurs tels que la pétrochimie et le raffinage, la microélectronique, la chimie, la pharmacie, l'agroalimentaire, les pâtes et papiers et l'énergie. Grâce à la présence à l'international de ses 700 collaborateurs, Ondeo IS, dont le siège est basé en-dehors de Paris, met constamment en œuvre les meilleures pratiques sur les sites industriels dans l'ensemble de ces secteurs.



Les préoccupations des clients de Ondeo Nalco et de Ondeo IS sont de deux ordres : d'une part, la diminution des coûts, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la rentabilité, ainsi que le maintien de la fiabilité de leurs installations, afin de créer de la valeur pour leurs propres clients ; d'autre part, la protection de l'environnement. En effet, les activités de Ondeo Nalco et de ses clients sont assujetties à des réglementations de plus en plus strictes en matière d'environnement, de santé et de sécurité concernant notamment le rejet, l'émission et l'évacuation des produits et déchets chimiques. La stratégie de SUEZ Environnement Services Industriels repose sur une parfaite connaissance du client et de ses enjeux sur la base de partenariats sur le long terme afin de permettre aux utilisateurs d'eau industrielle d'améliorer leur performance, de contrôler la qualité et de mieux gérer le cycle de l'eau industrielle. De plus, l'offre de Ondeo Nalco est soutenue par une force de vente de plus de 5 000 experts capables de diagnostiquer les problèmes des clients pour proposer des solutions personnalisées combinant services, produits chimiques et équipement. Les relations solides qu'entretient Ondeo Nalco avec le secteur industriel constituent une base naturelle de développement de l'externalisation des activités d'exploitation et de maintenance par l'intermédiaire de Ondeo IS. Par ailleurs, l'engagement du Groupe en faveur du Développement Durable va au-delà du strict respect des réglementations et des normes en vigueur.



A titre d'exemple, Ondeo Nalco adhère à Responsible Care®, le programme de l'industrie chimique visant à garantir la sécurité des produits tout au long de leur cycle de vie grâce à l'élimination, au recyclage ou à la réutilisation.

Cet engagement débouche sur le développement de solutions environnementales sûres et durables, ce qui implique la recherche constante d'améliorations dans le domaine de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement. L'innovation constitue donc une part importante de la stratégie de Ondeo Nalco : ses solutions chimiques reposent pour la plupart sur des applications brevetées, développées par ses chercheurs.

FAITS MARQUANTS 2002

Janvier

- Ondeo et Ondeo Degrémont remportent un contrat de 70 millions d'euros à Cork (Irlande) pour la conception, la construction et la gestion d'une usine de traitement des eaux usées sur 20 ans.
- Ondeo Degrémont est choisi par United Utilities pour répondre à plusieurs appels d'offres lancés dans le cadre d'un programme d'investissement dans le nordouest du Royaume-Uni.
- Ondeo augmente sa participation de 50% à 100% dans sa filiale allemande Eurawasser.
- SITA acquiert Frazier International, société britannique spécialisée dans la remise en état et la revente d'équipements électroniques.

Février

 Ondeo Degrémont remporte deux contrats d'une valeur de 35 millions d'euros au Sénégal et au Burkina Faso pour la construction d'usines de production d'eau potable d'une capacité totale de 45 millions de m³ par an.



- VEGA, filiale brésilienne de SITA, renouvelle son contrat d'un montant de 40 millions d'euros par an pour la gestion globale des déchets urbains de deux zones de São Paulo (Brésil) comptant 2,5 millions d'habitants.
- Ondeo Degrémont obtient un contrat de 38 millions d'euros pour la modernisation de l'usine de production d'eau potable d'Angers. Le contrat prévoit la mise en œuvre du procédé d'ultrafiltration CRISTAL pour produire chaque jour 120 000 m³ d'eau potable.
- Ondeo Degrémont remporte un contrat de 12 millions d'euros pour la construction de la station d'épuration de Lostock and Rivington (Royaume-Uni).

 SITA Australia signe un contrat de 95 millions d'euros pour la collecte sélective des déchets ménagers de 900 000 habitants à Brisbane.

Mars

- VEGA remporte un contrat de gestion globale des déchets ménagers à Governador Valadares (Brésil), ville de 250 000 habitants.
- Ondeo remporte un contrat de plus de 600 millions d'euros en Chine pour la conception, le financement et la gestion pour une durée de 50 ans de l'ensemble des effluents de Shanghai Chemical Industrial Park, le nouveau parc industriel pétrochimique de Shanghai.



 Ondeo Degrémont remporte un contrat de 13,2 millions d'euros à Bangalore (Inde) pour la construction de la station de traitement des eaux usées.

Avril

- Ondeo Degrémont remporte à Taiwan un contrat de 90 millions d'euros pour la reconstruction et l'exploitation sur 15 ans d'une usine de production d'eau potable d'une capacité de 50 000 m³ par jour à Kaohsiung (3 millions d'habitants).
- **United Water** remporte un contrat de 46 millions de dollars pour l'exploitation et la maintenance des services d'eau et d'assainissement des 200 000 habitants de Laredo (Texas).
- Ondeo Degrémont signe un contrat de 16 millions d'euros pour la construction de la station d'épuration de Pusan (Corée).
- SITA rachète les 50% de Rhodia dans leurs filiales communes Teris SA et Teris LLC, spécialisées dans le traitement des déchets industriels spéciaux, respectivement en Europe et aux Etats-Unis.

Mai

• Ondeo et sa filiale United Water remportent à Porto Rico le plus important contrat d'exploitation et de gestion jamais attribué dans le domaine de l'eau (4,5 milliards d'euros sur 10 ans) portant sur la production et l'alimentation en eau potable ainsi que sur la collecte et le traitement des eaux usées des 4 millions d'habitants de l'île.



- Ondeo Degrémont signe un contrat de 7 millions d'euros pour la construction de la station d'épuration de Vila de Palos (Espagne).
- Ondeo, United Water et Ondeo Degrémont remportent à Halifax le plus important contrat DBO en Amérique du Nord (330 millions d'euros) portant sur l'ingénierie, la construction «clefs en main» et la gestion pendant 30 ans de trois usines de traitement des eaux usées pour 380 000 habitants.
- Ate-Geoclean (Teris), filiale de SITA, signe un contrat de 13 millions d'euros pour la dépollution d'une partie de l'ancien site de Renault à Paris.



 Ondeo remporte en Chine deux contrats d'une valeur totale de 455 millions d'euros : à Qingdao, pour la gestion sur 25 ans des services d'eau des 2,3 millions d'habitants et à Shanghai, pour la reconstruction de deux usines de traitement d'eau potable, **Lyonnaise des Eaux France** lance Nanshi et Yanshupu. **L'**Eau et Vous», le premier magazine

- **CESPA** renouvelle pour 10 ans et étend ses prestations de collecte et de propreté à Ibiza (Espagne).
- Ondeo Degrémont signe le marché de rénovation de la station d'épuration des eaux usées de Villefranche-sur-Saône (France) pour 9 millions d'euros.



Juin

 SUEZ annonce le rapprochement de Ondeo et de SITA au sein de SUEZ Environnement Services Locaux et SUEZ Environnement Services Industriels.

Juillet

- ASIM, filiale commune de Ondeo et de Peñoles, reprend les actifs d'Azurix au Mexique comprenant la concession de Cancún, un contrat de prestation de services pour un quart de México ainsi que la construction et l'exploitation d'équipements d'assainissement à Torreón, León et Matamoros. Le contrat de Cancún représente un chiffre d'affaires total de plus de 1,5 milliard de dollars.
- SITA France remporte deux contrats à Paris d'une valeur totale de 45 millions d'euros pour le tri des emballages et la valorisation énergétique des ordures ménagères.
- Teris, la filiale de SITA spécialisée dans la gestion des déchets industriels spéciaux (DIS), conclut un accord avec le groupe chimique américain DuPont pour reprendre les installations de traitement de DIS du site de Dunkerque (France).
- SITA France se voit confier la desserte de 35 communes (160 000 habitants) de la périphérie de Rennes en collecte classique et sélective. Le chiffre d'affaires annuel est de 3,6 millions d'euros sur sept ans.

• Lyonnaise des Eaux France lance «L'Eau et Vous», le premier magazine consommateurs réalisé par un distributeur d'eau en France. Ce semestriel doit être diffusé en 30 éditions régionales différentes pour un tirage de plus de 9 millions d'exemplaires.

Août

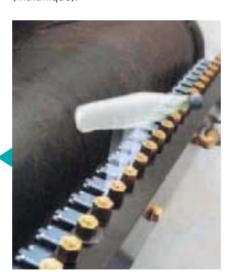
 Ondeo fait l'acquisition de US Water, société gérant près de 40 contrats de gestion et de maintenance et desservant un million d'habitants aux Etats-Unis pour un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars en 2001.

Septembre

 Cespa, filiale à 50/50 de SITA et d'Agbar en Espagne, associée à Urbaser, remporte un contrat pour la construction et l'exploitation sur 15 ans de la troisième usine de valorisation organique des déchets de Barcelone.

Octobre

• Ondeo Degrémont remporte un contrat de 10,3 millions d'euros pour la construction de la station de production d'eau potable par ultrafiltration à Rivière-Capot (Martinique).



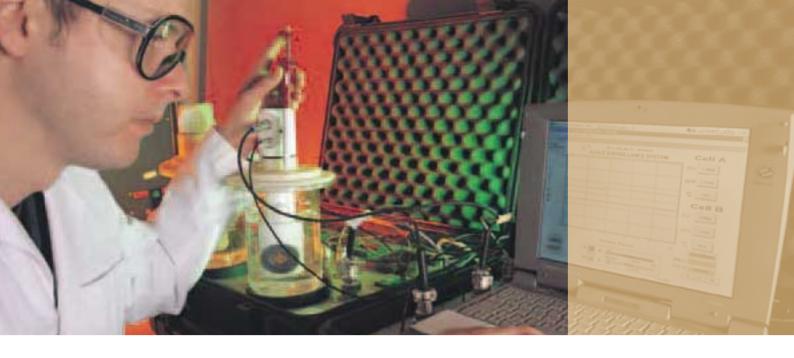
• Ondeo Degrémont signe un contrat de 100 millions d'euros en Italie pour la construction et l'exploitation pour deux ans de la station d'épuration de Milan-Sud qui traitera les eaux usées de plus d'un million d'habitants.

Novembre

- Ondeo démarre une concession de 50 ans dans la municipalité chinoise de Chongqing pour la production, l'exploitation et la distribution de l'eau ainsi que la gestion jusqu'au client final pour 450 000 habitants.
- SITA Deutschland renouvelle pour huit ans son contrat avec les districts allemands de Enzkreis et de Ludwigsburg pour la collecte et le transport des ordures ménagères, des déchets organiques et des encombrants de 700 000 habitants. Le chiffre d'affaires est de 77 millions d'euros.
- Ondeo Degrémont remporte un contrat de 31 millions d'euros pour la construction de la station d'épuration intercommunale de Mulhouse (France).

Décembre

- Ondeo cède 100% de sa filiale Chateaud'Eau international à Danone pour 220 millions d'euros.
- Hisusa, filiale espagnole détenue à 51% par Ondeo et à 49% par Caixa, cède sa participation de 9% dans la société autoroutière ACESA.
- Ondeo Degrémont remporte un contrat de 28,8 millions d'euros en Belgique pour la construction de la station d'épuration de Liège-Oupeye.
- Ondeo obtient un contrat de 9 millions d'euros sur quatre ans pour la gestion de l'eau potable de Tripoli, deuxième agglomération du Liban, ainsi que pour la maîtrise d'œuvre des travaux de renforcement des ouvrages du service de l'eau de Tripoli/Liban-Nord. Un total de 350 000 habitants seront desservis.



L'INNOVATION AU CŒUR DES METIERS DE SUEZ

Trouver des solutions toujours plus adaptées, optimiser les coûts, anticiper l'évolution des normes environnementales : autant de raisons qui font de la politique d'innovation de SUEZ une composante essentielle de sa stratégie.

LA R&D EN CHIFFRES

La politique de SUEZ en matière d'innovation repose sur un grand nombre de projets dans les disciplines managériale, commerciale et technique. Afin d'encourager ces différentes initiatives, SUEZ a consacré en 2002 un total de **126** millions d'euros à la R&D, correspondant au nouveau périmètre défini par l'OCDE et incluant l'ingénierie. Par ailleurs, le Groupe a déposé en 2002 plus de **58** nouveaux brevets, auxquels il faut rajouter l'achat exclusif de deux procédés.

SUEZ se trouve confronté à des exigences spécifiques selon les métiers de ses filiales, qu'il s'agisse d'attentes d'innovation produit directement liée à la recherche et au développement (R&D) ou de demandes de garantie de performances et de respect des normes. La satisfaction des clients ne passe pas seulement par la recherche au sens strict du terme. L'innovation est aussi l'affaire des opérationnels sur le terrain, avec des aspects organisationnels et commerciaux, autant que techniques.

Moins d'impact, plus de performances

Autre caractéristique de SUEZ, ses métiers de production et de distribution d'énergie, de gestion du cycle de l'eau, de collecte et traitement des déchets sont tous au cœur de la préoccupation environnementale et du Développement Durable. Ils ont un impact immédiat sur la qualité de la vie et sur l'état de la planète sur le long terme.

En même temps, les métiers du Groupe conditionnent souvent la productivité ou la performance des clients du Groupe comme, par exemple, quand un nouveau procédé permet d'économiser la ressource en eau par une meilleure maintenance des réseaux, de réduire la production de boues, ou de disposer d'un outil de pilotage pour rationaliser la consommation d'énergie. Stimulée par le Développement Durable, l'innovation répond donc à part égale à la volonté de réduire l'impact environnemental et d'augmenter la productivité.

Un exemple illustre cette volonté. Grand Prix 2002 des Trophées de l'Innovation dans la catégorie commerciale, Kronos, système de gestion des indicateurs énergétiques, permet aux clients d'Electrabel d'avoir via Internet une vision exhaustive de leur consommation énergétique et de mieux maîtriser leurs dépenses. Si, d'un côté, Electrabel vend moins d'énergie, de l'autre, l'entreprise y trouve d'autres sources de gains durables : optimisation de sa production d'énergie; fidélisation et consolidation du portefeuille; conquête de nouveaux clients; bénéfice d'image apporté par l'utilisation d'un outil innovant... Autant d'avantages qui font la différence, dans le contexte de l'ouverture des marchés.

Autre Grand Prix 2002, le logiciel WindGIS permet pour la première fois de combiner critères de rentabilité économique, d'impact environnemental et d'acceptabilité sociale, pour apprécier la faisabilité du développement d'une ferme éolienne sur un site donné. En accélérant la consolidation et l'analyse des données nécessaires à la décision, WindGIS apporte un avantage concurrentiel important au développeur du projet.

Nouveaux services, nouveaux produits

Egalement primé en 2002, l'Extranet clients medisita.fr résout quant à lui la difficulté inhérente à la collecte des déchets à risque des cabinets médicaux : ce marché pèse au total 25 millions d'euros par an, mais il est éclaté entre 180 000 points de collecte. Grâce à Medisita.fr, les médecins peuvent commander la collecte de leurs déchets sensibles en fonction de leurs besoins, ce qui permet une organisation optimale des tournées, à la fois pour le producteur et pour le collecteur des déchets. Les innovations de SUEZ visent ainsi à aider les clients à mieux maîtriser leur consommation d'énergie et d'eau, ainsi que leur production de déchets - ou leur recyclage. En contrepartie de la valeur créée pour le client, le Groupe y trouve l'avantage de proposer au marché des services à haute valeur ajoutée, qui peuvent déboucher sur la création d'un produit nouveau, comme ce fut le cas avec le compost Primor, produit à partir de boues. Développé en 2002 par Biosol, la filiale commune de Lyonnaise des Eaux France et de SITA France dédiée au marché des boues, le produit a été homologué par l'administration française et autorisé à la vente en 2002.

TROPHEES INITIATIVES INNOVATION

Chaque année, les Trophées Initiatives Innovation de SUEZ récompensent les collaborateurs ou les équipes à l'initiative de réalisations opérationnelles dans quatre catégories: technique, commercial, management et celle au caractère multipôle. En 2002, 35 équipes ont reçu un Trophée parmi lesquelles neuf ont été couronnées par un Grand Prix.

Grand Prix spécial Multipôle

Vers une maîtrise de la légionelle :
 Tractebel Elyo (France), Ondeo (France),
 Ondeo Nalco (Etats-Unis, Royaume-Uni et France),
 Laborelec (Belgique)

Grand Prix catégorie Commerciale

- Kronos, système de gestion multiénergie :
 Electrabel (Belgique)
- Medisita.fr, utilisation d'Internet pour optimiser la collecte des déchets médicaux : SITA France

Grand Prix catégorie Management

- Waste Minimisation, programme national de minimisation des déchets : SITA U.K
- Engenheria Ambiantal, premier système de tri sélectif d'Amérique latine : Vega (Brésil)
- Système de management sécurité et santé :
 Electrabel (Belgique)

Grand Prix catégorie Technique

- WindGIS, logiciel d'évaluation de la faisabilité des fermes éoliennes : Tractebel Energy Engineering (Belgique)
- Ultra Positek 8692, technologie de production de microparticules : Ondeo Nalco (Etats-Unis)
- Biolysis O, procédé de réduction des boues :
 Ondeo Degrémont (France).



SOUTENIR, ENCOURAGER ET VALORISER L'INNOVATION

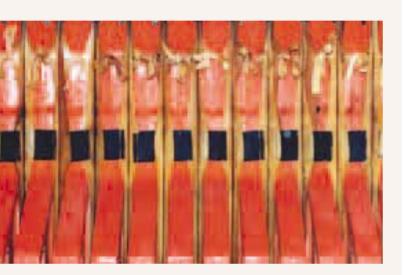
Bien que l'innovation relève de ses différents métiers, qui sont au contact direct des clients, SUEZ la pilote à travers différentes structures d'appui, d'encouragement et d'incitation à la valorisation.

Créé par SUEZ pour favoriser le démarrage et la conduite de projets innovants, le Fonds pour l'Innovation a pour vocation d'encourager les initiatives transversales à plusieurs sociétés du Groupe ainsi que celles provenant d'équipes internationales. En 2002, il a ainsi approuvé une quinzaine d'opérations. Le Fonds finance également les Trophées Initiatives Innovation, qui récompensent non seulement l'effort d'innovation, mais procurent également des moyens de recherche aux petites entités. Une des clés de la capacité à innover réside dans le management, dans sa qualité d'écoute et dans la liberté qu'il laisse aux équipes. C'est de ce constat que le Groupe a élaboré une «check-list», questionnaire qui permet à chaque manager d'évaluer la capacité d'innovation de son unité. Dans un premier temps, une vingtaine de «facilitateurs» ont été formés à l'utilisation de cet outil et 35 managers opérationnels l'ont testé. Pour eux, ce questionnaire traduit la prise de conscience d'une nécessité : formaliser les processus d'innovation, les mettre en valeur et aider les innovateurs. Ils se sont déclarés prêts à renouveler l'expérience dans deux ans.

Des priorités par métier

Afin d'améliorer la productivité de l'innovation, SUEZ pratique une politique sélective et recentre les efforts sur un nombre limité de projets en établissant des priorités dans chaque métier. Dans l'Energie, le Groupe privilégie ainsi le Développement Durable et l'environnement, l'efficacité opérationnelle, la qualité des services et de la fourniture d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le *knowledge management* et les technologies du *remote activity* (télécontrôle, téléconsulting, télémaintenance...).

Dans le domaine de l'Eau, les objectifs prioritaires concernent la maîtrise et le contrôle de la qualité des fournitures et des réseaux. Ainsi, la méthode Diagrap, Trophée 2002, permet le diagnostic des réseaux d'assainissement non visitables, pour optimiser leur réhabilitation. Dans la Propreté, la priorité est donnée au développement des procédés de tri automatique, au prétraitement, au traitement et à la valorisation des déchets. La sélection implique l'évaluation : SUEZ a conçu et diffusé, début 2002, une méthodologie d'évaluation des projets de recherche dans le but de valoriser les résultats de la R&D.



Cette méthodologie s'appuie sur différents critères communs : une matrice AFOM (atout, faiblesse, opportunité, menace) ; l'étude du retour sur investissement ; le potentiel de marché interne ; le chiffrage des externalités (notions de gravité et de probabilité des risques dus à l'inaction). Près d'une centaine de chercheurs et de spécialistes de marketing ont été formés à son utilisation afin de créer un langage commun entre les chercheurs et le management. Décentralisée, la recherche de SUEZ n'en est pas pour autant éclatée. Elle met en œuvre des partenariats avec le Commissariat à l'Energie Atomique et avec des universités belges (sur l'énergie), chinoises (sur la formation), françaises ou américaines (sur l'eau). Dans le domaine de l'Energie, le Groupe s'est engagé en 2002, au sein d'un Centre National de Recherche Technologique, dans un partenariat avec des universités de la région de Lille sur l'étude des «réseaux électriques du futur». Financé en partie par le Fonds pour l'Innovation, ce projet de recherche examine, par voie de modélisation et de simulation, la mise en réseau de petites unités de production telles que cogénération ou microturbines.

Le savoir-faire transversal

Les métiers et les entités de SUEZ ont une longue tradition de collaboration. C'est ce que récompense le Grand Prix Multipôle, qui a couronné cette année le travail sur la légionelle, sujet qui ne peut être abordé à partir d'un seul métier. C'est pourquoi un groupe de travail commun, piloté par Tractebel Elyo, comme gestionnaire de circuits aérauliques et d'eau chaude sanitaire, a rassemblé Ondeo Nalco, comme traiteur d'eau, Lyonnaise des Eaux France, comme distributeur et Electrabel, avec ses circuits de refroidissement des centrales électriques. Ce travail a débouché sur des solutions permettant la prévention de la prolifération de la légionelle dans les réseaux.

Dans le cadre des Trophées Initiatives Innovation, SUEZ a dressé un bilan des projets Eau et Propreté primés depuis cinq ans. Conclusion : sur 28 projets, neuf ont donné naissance à des produits ou à des techniques couramment utilisés ou commercialisés par le Groupe.

Cette démarche montre l'intérêt que SUEZ porte à la valorisation de la R&D, intérêt qui se traduit par la remise des Trophées de la Création de Valeur aux trois meilleures valorisations des cinq dernières années. En 2002, ils ont couronné trois lauréats :

- SITA (Trophée 1997), pour la plate-forme de compostage et la valorisation agronomique des boues de stations d'épuration à l'origine de la création de la société Biosol;
- Tractebel Elyo, pour le Smartphone (Trophée 2000), devenu outil de travail standard des techniciens itinérants;
- Ondeo Nalco, pour Stabrex (Trophée 2000), produit de conditionnement environnemental pour le contrôle des microorganismes dans les eaux industrielles.



UN RESEAU MONDIAL DE RECHERCHE

SUEZ a fondé sa politique de recherche sur le développement des synergies entre les métiers et l'union des compétences des centres de R&D et les équipes opérationnelles à travers le monde. Objectifs : optimiser les ressources technologiques et humaines et accroître l'efficacité et la cohérence des services.

C'est grâce à une innovation pointue qu'un groupe industriel peut anticiper les attentes des clients industriels ou résidentiels et faire face à l'évolution constante des législations environnementales ou sanitaires. C'est la raison pour laquelle la politique de SUEZ en matière d'innovation est issue d'une politique de recherche axée sur trois grands domaines transversaux au cœur de ses métiers : l'énergie, le conditionnement de l'eau industrielle et l'environnement pour les collectivités.

La recherche de Ondeo Nalco dans le conditionnement de l'eau industrielle s'organise selon trois axes : l'analyse de l'eau (tartre, corrosion et microbiologie), les outils servant au partage des connaissances et aux actions d'amélioration chez les clients. La recherche qui a abouti au procédé Ultra Positek 8692 s'inscrit dans cette démarche : cette technologie de rupture permet de produire des microparticules et autres colloïdes utilisés dans le conditionnement de l'eau. Le gain de performances pour le client se traduit par le succès spectaculaire de ce procédé qui a été mis en production sur cinq sites.

L'environnement pour les collectivités

Dans le domaine de l'eau aux collectivités, Biolysis O, Grand Prix 2002, illustre le lien entre la diminution de l'impact et l'augmentation de la performance. Grâce aux propriétés oxydantes de l'ozone, cette technologie simple et compacte autorise une diminution de 30% à 60% du volume des boues produites, par les stations d'eaux usées urbaines et industrielles. Adapté aux stations de taille moyenne et sans problème de rejets de phosphore, Biolysis O convient bien aux municipalités de bord de mer, où les stations doivent faire face à des variations importantes de population.

Parmi les premières préoccupations des collectivités locales figure également la gestion efficace de leurs déchets. A Ostrava, troisième ville de la République tchèque, SITA a mis en place un projet novateur de réhabilitation du centre-ville en concevant une unité spéciale de décontamination à base de désorption thermique. Grâce à des moyens de récupération des métaux lourds et à un filtre céramique exclusif, cette opération a pu être menée à bien en maintenant les émissions gazeuses en dessous du seuil de nocivité. Cette opération a été un succès en termes d'environnement (ISO 14001) et de performances, avec un excellent retour sur investissement.

12 CENTRES SUR QUATRE CONTINENTS

Les 12 centres techniques de SUEZ focalisent leurs efforts de recherche sur trois grands domaines.

Energie

- Laborelec (Bruxelles, Belgique) : production, distribution et utilisation d'électricité, avec une spécialisation dans le contrôle et la maîtrise de la qualité de l'énergie ;
- Cylergie (Lyon, France) : activités de service énergétique, avec une spécialisation dans le contrôle et la maîtrise de l'impact sur l'environnement.

Conditionnement des eaux industrielles

- Le centre de Naperville (Chicago, Etats-Unis) : activité générale de conditionnement d'eau, avec une spécialisation dans les techniques d'analyse et la maîtrise de l'entartrage, de la corrosion et de la microbiologie;
- Le centre de Leiden (Pays-Bas) : déploiement de l'activité conditionnement d'eau en Europe ;
- Les centres de Singapour/Australie : conditionnement de l'eau en Asie ;
- Le centre de Houston (Etats-Unis) : conditionnement d'eau pour l'industrie pétrolière ;
- Le centre de Fawley (Royaume-Uni) : conditionnement d'eau pour l'industrie pétrolière en partenariat avec le centre de Houston.

Environnement pour les collectivités

- CIRSEE (Paris, France): utilisation des techniques de la biologie moléculaire pour l'analyse de l'eau; ce centre travaille également sur les déchets en partenariat avec SITA Tech;
- SITA Tech (Vernon, France) : techniques d'enfouissement des déchets ;
- NTLRC (Newcastle, Grande-Bretagne) : activité réseaux d'eau ;
- CERDEC (Paris, France) : centré sur des procédés de traitement de l'eau et disposant de nombreux pilotes ;
- DENARD (Richmond, Etats-Unis), aux compétences spécifiques en désinfection, en techniques membranaires et en décantation rapide.

E-NERGIZE, AU CŒUR DE L'INNOVATION

Source de productivité et d'amélioration de coûts, levier d'amélioration des process internes et des relations avec les clients, le e-business est aussi un outil de partage des savoirs et de travail en commun.

Les outils et technologies Internet sont à la fois un domaine et un moyen de l'innovation, par la facilité accrue des contacts et de l'échange des connaissances. Le programme e-Nergize de SUEZ vise à promouvoir, faciliter et coordonner l'optimisation des processus et méthodes de travail de l'ensemble des métiers du Groupe par un usage efficace des technologies Internet. Ce programme pluriannuel couvre l'ensemble des métiers et fonctions du Groupe.

e-Nergize se développe selon six axes :

- le déploiement du réseau Suez.net pour interconnecter les activités et les collaborateurs du Groupe : en 2002, 68 000 personnes (dont plus de 90% des cadres) étaient reliées, contre 30 000 un an plus tôt;
- la rationalisation des achats (20 milliards d'euros hors énergie et 28 000 transactions par jour). En 2002, SUEZ a lancé trois programmes :
 - Opting : négociation de contrats sur 10 familles d'achats transverses, avec des réductions négociées de 48 millions d'euros et un usage intensif des appels d'offres et négociation en ligne,

- Procope : gestion électronique des demandes d'achat et livraisons/facturations et amélioration de la conformité aux contrats-cadres,
- PICSEL : mesure de la performance achat ;
- la relation avec le client industriel :
- MIS : outil de partage et de gestion des connaissances clients grands comptes, lancé fin 2002,
- le site B-to-B qui sera lancé courant 2003 : diffusion de l'offre Entreprises du Groupe.
- extranets grands comptes : exigence dans certains appels d'offres,
 c'est un outil d'amélioration de la qualité de service (transparence,
 réactivité), de fidélisation et de réduction des coûts de gestion;
- la connexion des collaborateurs nomades, comme les techniciens de maintenance et d'intervention, à l'aide d'outils du type Smartphone, qui équipent déjà plus de 2 000 techniciens chez Tractebel Elyo;
- la mise en ligne de la gestion des Ressources Humaines (en particulier le recrutement, la mobilité interne et l'administration du personnel) et le déploiement du «e-learning»;
- le développement d'outils de travail collaboratifs :
 - au sein d'un métier pour la gestion de projets en ligne chez Ondeo Degrémont, Fabricom et Tractebel Engineering,
 - au sein de communautés de pratiques transverses (fiscalistes, acheteurs, commerciaux) pour le partage des connaissances.



EXERCER SA RESPONSABILITE ENVERS LA PLANETE

L'environnement est au cœur des métiers, des valeurs et de la stratégie de SUEZ. Encadré par une Charte qui en régit les pratiques et doté d'indicateurs qui en mesurent la progression, cet engagement repose sur plusieurs axes : préserver les ressources en eau et en matières premières, surveiller et réduire l'impact des activités des sites gérés par le Groupe et impliquer les collaborateurs par la mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental. Autant d'actions qui traduisent l'exigence et la vigilance avec lesquelles SUEZ assume sa responsabilité environnementale.



CONCRETISER SON ENGAGEMENT

Appliquant les principes de la Charte de l'Environnement, SUEZ déploie des systèmes de management environnementaux et des démarches de certifications ISO 14001 et EMAS. Cette dynamique d'amélioration continue s'applique à l'ensemble des entités.

L'engagement de SUEZ en faveur de l'environnement s'est matérialisé par la rédaction d'une Charte de l'Environnement. Publiée en janvier 2000 à l'issue d'une large consultation au sein des métiers, son adoption a été proposée au Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable du Conseil d'Administration. Elle a depuis été diffusée largement aux collaborateurs du Groupe pour application progressive d'ici à 2005. La Charte de l'Environnement incite les filiales opérationnelles à élaborer leur propre politique environnementale et à mobiliser les moyens humains et financiers adéquats. Elle leur suggère d'adopter des pratiques exemplaires et de mettre en place des systèmes de management environnementaux certifiables.

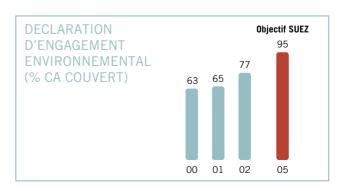
A la clôture de l'exercice 2002, le chiffre d'affaires des entités ayant adopté une déclaration d'engagement environnemental représente 77% du chiffre d'affaires de SUEZ contre 65% en 2001. Cette progression résulte des efforts notables réalisés dans les activités de services locaux à l'environnement par Lyonnaise des Eaux France, Aguas Andinas, Aguas de Santa Fe, et dans l'énergie par les activités de EGI en Asie.

Les entités ayant concrétisé cette déclaration en une politique environnementale avec des objectifs mesurables et les moyens associés pour y parvenir comptent désormais pour près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe. La stagnation observée entre 2001 et 2002 résulte d'une part du renforcement des critères

retenus pour apprécier les moyens associés à la mise en œuvre de la politique environnementale et d'autre part de l'extension de la couverture des activités à l'international, en particulier pour les activités de l'énergie. Lyonnaise des Eaux France a mis à profit l'année 2002 pour renforcer sa politique environnementale au service des clients. Les axes retenus sont la gestion responsable du cycle de l'eau, l'optimisation du fonctionnement des installations de dépollution et la réflexion sur la protection de l'environnement.

La certification au service des clients

En fonction des conditions économiques locales, le déploiement de systèmes de management environnementaux aboutit à l'obtention de certificats ISO 14001, d'enregistrements EMAS ou à l'adoption de standards locaux.

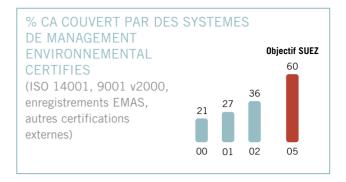


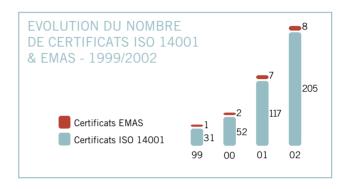
UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE PARTICIPATIVE

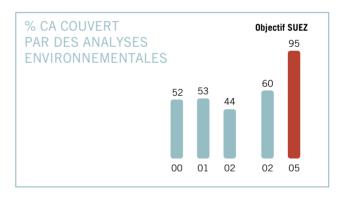
Deux ans après avoir obtenu la première certification environnementale d'un système complet d'assainissement, la Société des Eaux de l'Essonne (SEE), filiale de Lyonnaise des Eaux, confirme son engagement environnemental en obtenant une nouvelle certification ISO 14001 pour le système d'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration des Cours d'Eau (SIARC). Cette certification a pour socle une déclaration environnementale commune, qui se traduit concrètement par une collaboration forte à la rédaction du Programme de Management Environnemental. Ce dernier définit les actions à mener, les moyens et les délais pour atteindre les objectifs fixés, et ce, pour chacune des deux parties. Si les axes de travail fondamentaux pour un système d'assainissement sont l'épuration toujours plus efficace de l'eau, la diminution des odeurs et la maîtrise de la consommation d'énergie électrique, les partenaires souhaitent aujourd'hui intensifier la maîtrise des rejets industriels dans les réseaux et améliorer l'intégration des bâtiments d'exploitation dans le paysage. Des résultats en termes de maintien et d'amélioration du cadre de vie sont d'ores et déjà perceptibles.

La couverture des activités pertinentes par des certifications environnementales s'élève à plus d'un tiers du chiffre d'affaires en 2002, contre moins de 27% en 2001. Les entités du Groupe disposent désormais de 205 certificats ISO 14001, huit enregistrements EMAS, 88 certificats environnement locaux et près de 153 certifications ISO 9001 version 2000 incluant un volet lié aux pratiques environnementales. 52 nouveaux certificats ISO 14001 acquis en 2002 l'ont été par des entités des activités de l'eau en France, Espagne et Royaume-Uni, de gestion des déchets en Belgique, Italie, Hollande, Royaume-Uni et par Teris, filiale de traitement des déchets spéciaux. Dans les services à l'énergie, Tractebel Elyo et Tractebel Axima ont vu leur nombre de certicats ISO 14001 passer de 21 à près de 50. Démarche pionnière dans le secteur de l'ingénierie, Tractebel Industry Engineering SA a obtenu en 2002 une certification ISO 14001 contribuant à l'intégration, dans la conduite des projets confiés, des contraintes environnementales rencontrées par ses clients. Les activités de Ondeo Nalco, aux Etats-Unis et dans le reste du monde, sont conduites dans le cadre du programme Responsible Care Initiative®.

Ces chiffres témoignent du dynamisme de la gestion environnementale au niveau opérationnel. Ces démarches appuient le développement commercial en favorisant l'écoute et la réponse aux attentes des clients, industriels, collectivités locales ou grands comptes. Elles contribuent aux gains de rentabilité du fait de l'attention accrue portée aux consommations de matières premières. Elles favorisent la diffusion des valeurs du Groupe au quotidien et l'implication des collaborateurs.







UN RESEAU VASTE ET COORDONNE

La Direction Qualité Environnement Sécurité de SUEZ a pour mission de coordonner et d'animer plusieurs centaines de correspondants «environnement», et ce, notamment en réunissant trois fois par an un comité Qualité Environnement Sécurité. Les réunions de la Table Ronde Environnement pour les activités de l'énergie ou les Conventions Environnement et Développement Durable pour les métiers de l'Environnement supervisent et valident les programmes d'actions au niveau opérationnel. Ces rencontres permettent d'échanger les expériences, de lancer ou de suivre les groupes de travail. Les principaux chantiers conduits en 2002 ont été le renforcement des méthodes de reporting et de son périmètre, la gestion des risques, le changement climatique ou la protection des ressources naturelles et le suivi du programme d'adaptation à l'évolution des standards de certification.



PREVENIR ET MAITRISER LES RISQUES

La maîtrise du risque environnemental couvre un large périmètre allant de la prévention à l'intervention, de la veille réglementaire à la mise en conformité, de l'audit à la mesure. Elle demande une mobilisation permanente de l'ensemble des intervenants : directions opérationnelles, salariés, sous-traitants, clients.

La maîtrise du risque constitue un volet essentiel de la politique environnementale du Groupe. La gestion active du risque environnemental contribue à des opportunités en matière d'investissement et de réduction des coûts de fonctionnement. Les risques sanitaires et environnementaux sont encadrés par des réglementations nationales et internationales strictes et précises et font l'objet de contrôles réguliers des pouvoirs publics. La Charte de l'Environnement SUEZ incite les métiers à mettre en œuvre et animer des programmes de gestion de la conformité de leurs sites. Ce principe est appliqué par des systèmes d'audits et de plans de correction des écarts. Ils permettent d'identifier les éventuelles non-conformités à la réglementation en vigueur, de détecter des risques spécifiques. Ces nonconformités s'expliquent par les évolutions régulières de la réglementation. Elles résultent également d'acquisitions d'installations pour lesquelles des investissements sont prévus ou du simple vieillissement des installations gérées. L'appel à des opérateurs privés se justifie souvent par des difficultés à gérer des installations soumises à une réglementation de plus en plus sévère. Les investissements et les travaux nécessaires à la remise à niveau des infrastructures doivent parfois s'étaler sur plusieurs années. Au cours de l'année 2002, ces programmes couvraient 44% du chiffre d'affaires. Leur renforcement permettra à SUEZ de parvenir à satisfaire ses objectifs. Dans les activités de l'énergie, des procédures internes spécifiques sont déployées sur la plupart des sites afin de définir les responsabilités en matière de gestion environnementale et de s'assurer ainsi de la conformité des installations à la réglementation. Par ailleurs, le respect de ces normes par les sous-traitants, la prévention des rejets accidentels, le stockage temporaire sur site de déchets dangereux et l'existence de procédures de gestion de crise font l'objet d'audits de conformité environnementale, engagés sur demande de la Direction Générale de Tractebel.

L'accompagnement du client

Chaque site de traitement de déchets a fait l'objet d'au moins un audit environnemental dans les trois dernières années. Lorsqu'une non-conformité apparaît dans le cadre des contrats de délégation de service, les décisions d'investissements doivent être prises avec l'accord des clients, collectivités locales ou industriels.

Certains investissements relèvent de leur entière responsabilité et nous sensibilisons les clients à anticiper les futures normes. SELS s'est vu notamment confier un important programme d'accompagnement des collectivités locales pour l'adaptation de leur incinérateur à la nouvelle réglementation applicable en 2002. Dans certains cas, lorsque le client n'a pas investi pour mettre aux normes son installation, SELS en a cessé la gestion. Ainsi en 2002, SITA a stoppé la gestion de onze incinérateurs d'ordures ménagères non conformes au regard de la directive de 1991. Dans le domaine de l'eau, chaque filiale est responsable de son propre dispositif de gestion de ses risques environnementaux. Un processus centralisé de contrôle, similaire à celui mis en place pour les déchets, démarrera au second semestre 2003. Les audits s'effectueront prioritairement sur les installations d'assainissement, les stockages de produits de traitement de l'eau et la gestion des boues de stations d'épuration. Au sein de SEIS, les activités de conditionnement de l'eau sont revues sur une base triennale depuis 1985 selon le programme PORT (Process Operations Review Team). Par ailleurs, lors d'opérations de fusion-acquisition, de désinvestissement ou de fermeture de sites, Ondeo Nalco réalise des audits conformément à sa politique.

Fin 2002, 52% du chiffre d'affaires du Groupe étaient couverts par des plans de prévention des risques environnementaux.

Prévention et gestion des crises

Aucun accident environnemental majeur n'est intervenu au cours de l'année 2002. Toutefois, 58 plaintes et 25 condamnations, pour un montant total de dommages s'élevant à 662 400 euros, ont été recensées en 2002. Ces chiffres, au regard de la taille du Groupe, nous incitent à poursuivre nos efforts dans la prévention et la gestion des crises.

Les entités opérationnelles sont incitées à mettre en place des plans de gestion des crises impliquant deux axes d'intervention : un dispositif d'astreinte et un dispositif de gestion de crise qui s'inscrit dans la durée. Ils prévoient en particulier l'organisation de cellules de crise capables de prendre en compte l'ensemble des impacts internes ou externes, qu'ils soient techniques, sociaux, sanitaires, économiques ou de réputation. L'accent est mis sur la sensibilisation et la formation des équipes à la gestion des crises, notamment à l'aide de simulations, et sur le développement d'une culture d'échange entre les équipes locales et leurs interlocuteurs externes. En 2002, les plans de gestion des crises couvrent plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe.

LES SITES «SEVESO»

La directive européenne «Seveso» s'adresse aux sites industriels utilisant certaines substances dangereuses. Afin de prévenir les risques liés à ces substances, elle impose différentes mesures, parmi lesquelles des plans et procédures de gestion des incidents, approuvés par les pouvoirs publics, et des règles de sécurité très strictes.

Exploitant de sites classés Seveso, SUEZ est très vigilant sur l'application de la directive. Les activités de cogénération de Tractebel à Rosen (Italie) rentrent dans le champ de cette réglementation. Fluxys opère sur trois sites relevant également de ces dispositions réglementaires : le site de stockage souterrain de Loenhout, l'unité LNG d'écrêtement des pointes de Dudzele et le terminal LNG de Zeebrugge. A Anderlecht, près de Bruxelles, Electrabel voit également son site de stockage de gaz naturel comprimé classé comme tel.

L'accession de la Pologne et de la Hongrie à l'Union Européenne en 2004 conduirait à ce que les sites de Polianiec et de Dunamenti soient amenés, à terme, à relever des mêmes dispositions. Enfin, dans le domaine de la Propreté, le Groupe est propriétaire de quatre sites répondant à cette directive et en exploite trois autres également concernés par ces dispositions.

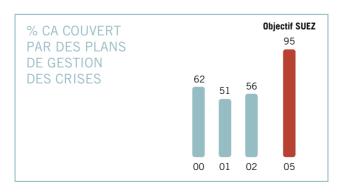
L'Union Européenne envisage de modifier l'actuelle directive. Si tel était le cas, d'autres installations seraient susceptibles d'être concernées, à moins que des modifications des process concernés puissent permettre de les en exclure. Des études d'identification des sites ont été menées et un examen des implications potentielles est en cours. Nonobstant les dispositions réglementaires préventives, les systèmes de management mis en place sont de nature à concevoir et exploiter les installations répondant à l'application de cette directive européenne dans des conditions affichant un très haut degré de sécurité.



FORMER ET INFORMER

La sensibilisation des collaborateurs est un facteur déterminant pour faire progresser les pratiques environnementales. Autre élément important : les informations transmises aux parties prenantes qui sont autant des bases de dialogue que de pistes d'amélioration.

L'effort de formation environnementale du Groupe se traduit par un investissement de plus de 9,4 millions d'euros. La formation EQS, commune au Groupe ou spécifique à la nature de l'activité, propose des programmes contribuant à la prise en compte du respect de l'environnement au quotidien, tant sur des aspects techniques et opérationnels que managériaux. Depuis le lancement des séminaires d'accueil réalisés par *SUEZ University* pour les jeunes managers, plus de 2 500 nouveaux collaborateurs ont pu bénéficier d'un programme de découverte des métiers du Groupe et de l'intérêt d'une gestion maîtrisée de l'environnement.



Sur la base des enseignements tirés des précédents exercices de reporting, les équipes de SUEZ et des métiers ont continué à déployer un système de mesure de la performance environnementale du Groupe et à participer aux contributions nationales et internationales dans ce domaine (*World Business Council for Sustainable Development, Global Reporting Initiative*, Observatoire Social International...).

La Charte de l'Environnement du Groupe incite les entités opérationnelles à mettre en place des outils de communication pour permettre d'informer les différents publics et d'appuyer les démarches commerciales. En 2002, près de la moitié des filiales opérationnelles publient un rapport environnement, contre seulement 32% en 2001.

Les initiatives de communication locale sont répandues parmi les unités opérationnelles et reflètent une volonté d'échange avec les parties prenantes locales et d'intégration dans la communauté.

Gérer les aléas climatiques

En cas d'orages ou de pluies longues et continues, les collectivités peuvent être confrontées à de graves problèmes d'inondations liés à la surcharge du système d'assainissement. Pour éviter ce risque, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) a pris l'initiative de lancer un véritable programme de gestion des inondations.

Dans ce cadre, Lyonnaise des Eaux France (LDEF) exploite pour la CUB, qui compte 670 000 habitants, 2 000 km de collecteurs d'eaux pluviales, 44 bassins stockant 1,6 million de m³ d'eau et 49 stations de pompage, le tout coordonné par un centre de télécontrôle à distance. Baptisé RAMSES, ce centre permet depuis 1992 de surveiller 24 heures sur 24 les équipements d'assainissement et de piloter en temps réel leur régulation. Il permet également d'anticiper les événements pluviaux et leurs conséquences grâce à un système de détection et de prévision à court terme de la pluie.

Les 9 et 10 août 1992, année de sa mise en service, il est tombé 133 mm d'eau en 24 heures (soit une pluie subie en moyenne tous les 20 ans) sur l'agglomération de Bordeaux. Tous les bassins d'étalement ont alors été sollicités de manière optimale par RAMSES et la ville, de ce fait, n'a pas été inondée. Lyonnaise des Eaux France et la Communauté Urbaine de Bordeaux collaborent aujourd'hui à une nouvelle version de ce système de prévention, dans le but de renforcer sa fiabilité et son efficacité, et d'étendre son action à la lutte contre les pollutions en temps de pluie.

% CA GENERE
PAR DES SOCIETES
DE RANG N-2
PUBLIANT UN RAPPORT
ENVIRONNEMENT



LE SOUCI D'INFORMER LES RIVERAINS

Les riverains de sites industriels expriment un besoin croissant d'informations objectives en matière de sécurité environnementale, et en particulier sur les rejets de produits polluants. Pour répondre à cette préoccupation et à une demande de Novergie, Elyo Cylergie a mis en place le projet Panache, démarche primée aux Trophées de l'Innovation de SUEZ en 2002.

Elle propose de rendre accessibles au grand public, via Internet (www.novergie.fr), des mesures précises concernant les émissions de polluants. Grâce à cette architecture informatique, chaque internaute est en mesure de vérifier à tout moment que les sites respectent leurs obligations légales en matière environnementale. Déjà mis en place dans huit usines de Novergie, Panache pourra être utilisé dans d'autres métiers du Groupe où la dimension environnementale est essentielle, comme le traitement de l'eau.

Les efforts de communication à destination des riverains de la centrale nucléaire de Tihange (Electrabel) ont aussi été récompensés par l'obtention du Prix belgo-luxembourgeois du meilleur Rapport environnement 2002 décerné par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, organisme représentant la profession comptable en Belgique. La clarté des informations, la présentation des indicateurs environnementaux, le suivi et la définition des objectifs de progrès, la présentation de sa gestion environnementale et les relations avec les interlocuteurs externes ont été particulièrement salués. Les émissions et rejets radioactifs atmosphériques et aqueux des centrales nucléaires de Doel et Tihange sont présentés dans les rapports environnement de ces sites.



LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES METIERS DE SUEZ

L'éco-efficience est un élément essentiel de la maîtrise de ces enjeux. Accroître la qualité et la valeur des services délivrés tout en préservant davantage l'environnement fonde la politique et les démarches environnementales du Groupe.



Consommation d'énergie (primaire ou secondaire)

Production de déchets banals

Production de déchets spéciaux

Valorisation des déchets produits

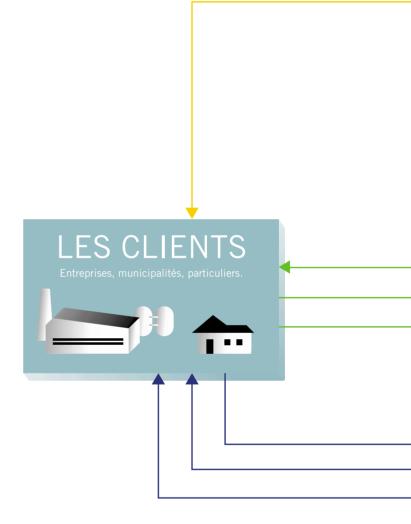
Emissions de GHG évitées (valorisation énergie/matériaux)

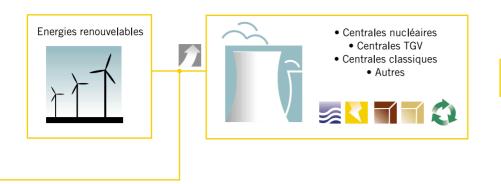
Emissions atmosphériques

Activités «Energie»

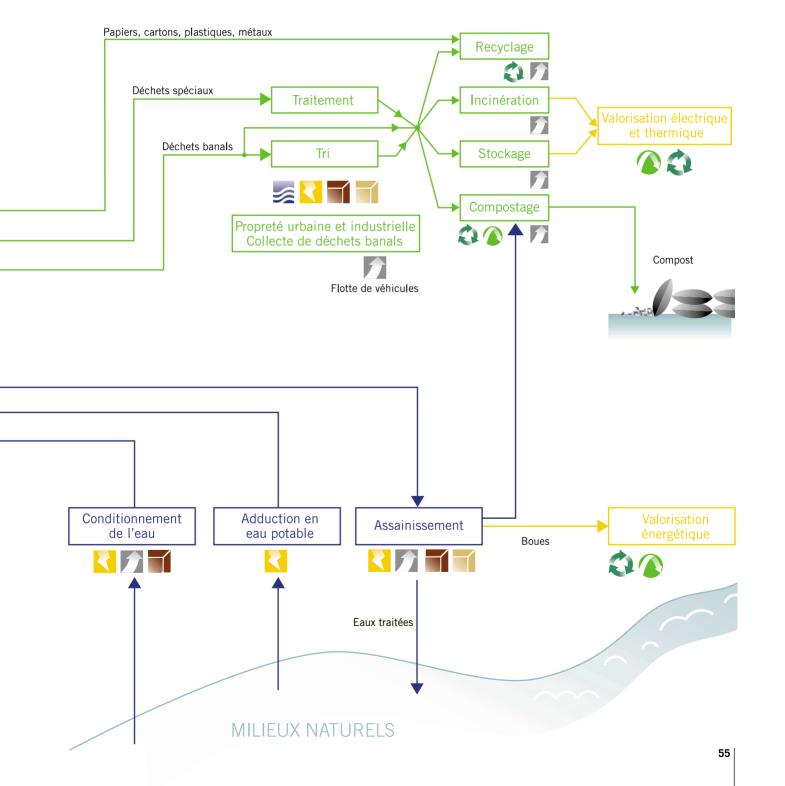
Activités «Eau»

Activités «Propreté»





Production/Distribution d'électricité et de gaz

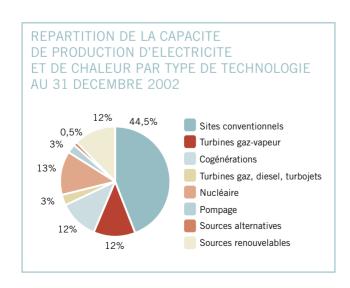




GESTION DES RESSOURCES ENERGETIQUES

Le Groupe est concerné par l'adoption de solutions rationnelles, durables et respectueuses de l'environnement dans un contexte marqué par l'épuisement des ressources fossiles et le changement climatique.

Depuis 1980, la production mondiale d'énergie s'est accrue de plus de 40% et la demande à satisfaire continuera de croître fortement dans les prochaines décennies. Actuellement, les combustibles fossiles constituent plus de 85% des ressources



énergétiques consommées (source Tomorrow's Markets, WRI - UNEP - WBCSD). Trois préoccupations majeures en découlent : la raréfaction des ressources fossiles, la pollution atmosphérique et, enfin, la contribution au changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de la combustion des ressources fossiles. Une politique énergétique durable se doit de répondre à ces enjeux, induits par le développement économique et social. Dans ce cadre, les acteurs privés sont appelés à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie et à maîtriser les impacts de leur activité. L'anticipation par ces derniers de l'application du Protocole de Kyoto et l'instauration d'un marché d'échange de permis d'émissions de GES au sein de l'Union Européenne constituent d'ores et déjà un mécanisme d'incitation économique performant, favorisant la mise en œuvre de cette politique énergétique durable. L'innovation, les efforts de Recherche & Développement et la mobilisation des capacités de production en fonction de leur disponibilité, des conditions économiques du marché et de leur impact environnemental, concrétiseront des solutions durables.

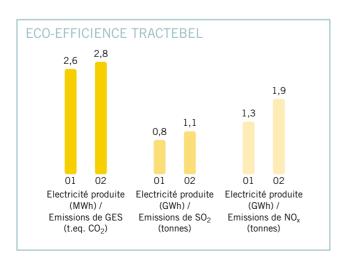
Deux voies s'ouvrent alors : rechercher une plus grande efficience énergétique et recourir aux énergies renouvelables.

SUEZ, avec une puissance installée de 48 270 MW, est l'un des dix premiers producteurs mondiaux d'électricité. En 2002, la consommation d'énergie primaire dans les activités de l'énergie s'est élevée à 245 TWh à laquelle il faut ajouter la consommation d'électricité par les services liés à l'environnement (SELS, SEIS) de 5 500 GWh en 2002. Les activités de l'Energie ont ainsi émis en 2002 près de 60 Mt eq. $\rm CO_2$. Avec les émissions de méthane liées aux purges des réseaux de transport de gaz et à la décomposition des déchets dans les centres d'enfouissement de SELS, les émissions totales de GES (dioxyde de carbone et méthane) se montent à près de 70,6 Mt eq. $\rm CO_2$ en 2002. SUEZ est donc particulièrement concerné par ces problématiques et met en œuvre les compétences de ses métiers à la recherche de solutions durables.

Diversité et efficience du parc de production

La contribution de Tractebel à la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources fossiles consistent notamment à promouvoir un parc de production flexible et diversifié. Le gaz naturel, moins polluant que les autres combustibles fossiles, est le combustible le plus utilisé par les unités de production de Tractebel avec 38% de la capacité installée alimentée, contre 14% pour le charbon et 12% pour le fioul. Le parc nucléaire, qui représente 39% de la capacité installée et assure 57% de la production d'électricité en Belgique (13% de la capacité totale de SUEZ), n'émet pas de GES et contribue aux efforts de réduction des émissions. La part de l'énergie hydraulique s'élève à 20% de la capacité installée. Grâce à la diversification des technologies et à son mix énergétique, l'efficacité énergétique moyenne du parc de Tractebel s'élève à près de 69% en 2002.

En outre, Tractebel encourage le développement d'installations à haut rendement, comme les unités de cogénération (production simultanée d'électricité et d'énergie thermique), et les centrales basées sur les cycles combinés gaz-turbine, et le recours aux énergies renouvelables.



LA COGENERATION «VERTE»

Fin 2002, le leader de l'industrie belge des fruits et légumes, Van den Broeke-Lutosa et Electrabel ont inauguré une unité de cogénération inédite, alimentée au biogaz produit par l'usine Lutosa de Leuze-en-Hainaut. Basée sur le principe de la production et de la consommation conjointe de vapeur et d'électricité, cette cogénération valorise la totalité du biogaz produit à partir de la fermentation des déchets de la station d'épuration de Lutosa. Elle permet une meilleure utilisation de l'énergie par rapport aux procédés classiques de production séparée d'électricité et de vapeur. La nouvelle installation, composée de deux moteurs dans sa première phase, produit, d'une part, 2 tonnes de vapeur par heure et, d'autre part, 2 020 kW thermiques par heure. Elle dispose d'une puissance électrique de 2 500 kW et couvre une partie des besoins énergétiques de l'usine Lutosa. Elle permet une réduction des rejets de CO₂ de 11 500 tonnes par an et produit 14 millions de kWh d'électricité verte par an équivalent à la consommation annuelle de 10 000 foyers.

Tractebel a également mis en œuvre un programme de grande ampleur en matière de contrôle de la qualité de l'air, de l'eau, et de l'utilisation des sols. Les mesures environnementales retenues comportent notamment l'installation de filtres électrostatiques en vue de la réduction des émissions de soufre, l'utilisation de charbon d'importation à basse teneur en soufre et le reconditionnement de plusieurs unités avec des systèmes de désulphuration des gaz brûlés.

Ces choix technologiques permettent à Tractebel d'afficher d'excellents résultats en termes d'éco-efficience : entre 2001 et 2002, les indicateurs passent de 2,60 à 2,77 MWh produits par tonne de GES émise, de 0,84 à 1,06 GWh par tonne de $\rm SO_2$, et de 1,30 à 1,86 GWh par tonne de $\rm No_x$.

Les énergies renouvelables

Pour SUEZ en 2002, la capacité installée en énergies renouvelables s'élève à 12,5% du total du parc de production. L'électricité générée à partir de sources renouvelables représente 16% de la production totale, dont la plus grande part est attribuée à l'hydraulique avec 90% de l'électricité renouvelable produite. Du fait des conditions pluviométriques particulièrement favorables au Brésil en 2001, ce type de production s'était élevé l'an passé à 18%.

Les efforts en 2002 se sont concentrés sur le développement de l'éolien. Plusieurs projets ont été étudiés et certains sont déjà en cours de réalisation. Deux parcs d'éoliennes d'une capacité cumulée de 12 MW devraient être opérationnels en Belgique courant 2003.



Par ailleurs, Electrabel et le groupe espagnol Gamesa, troisième fabricant mondial d'éoliennes et deuxième opérateur dans ce domaine en Espagne, ont conclu un accord de collaboration en vue du développement de projets au Portugal pour une puissance totale qui pourrait atteindre 250 MW.

La volonté d'optimiser les ressources naturelles se reflète chez SELS par sa capacité de valorisation énergétique des déchets. En 2002, l'incinération de déchets banals et le captage du biogaz des décharges ont permis de générer 2 270 GWh électriques et 7 737 GWh thermiques, et celle des boues d'épuration 2,4 GWh électriques, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 400 000 foyers. Les progrès en termes d'écoefficience sont notables : pour une tonne de déchets incinérés, 289 kWh étaient vendus en 2002, contre 244 en 2001.

WINDGIS

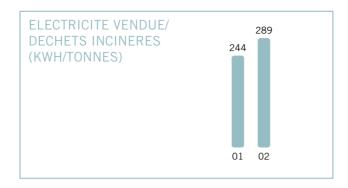
En Belgique, les sites de production d'énergie électrique d'origine éolienne sont rares. La capacité à évaluer rapidement le potentiel d'un site constitue un avantage concurrentiel important pour le développeur du projet. Tractebel Energy Engineering (TEE) et Electrabel ont conçu WindGIS, outil informatique qui évalue la faisabilité du développement d'une ferme éolienne, non seulement en termes économiques mais aussi, à la différence des méthodes classiques, en termes d'impact environnemental et d'acceptation sociale. Il inclut WindAtlas, modèle de prévision des conditions de vent basé sur des archives météorologiques, cartographie les différents facteurs pouvant affecter la faisabilité du projet, et fournit un système d'information géographique flexible. WindGIS est désormais utilisé de façon courante par les équipes d'Electrabel : 200 sites ont déjà été analysés. Le projet a permis la construction des deux premières fermes éoliennes de Schelle et de Bruges et quatre autres sont programmées, ce qui permettra à Electrabel d'augmenter sa production actuelle d'énergie éolienne de 65%.

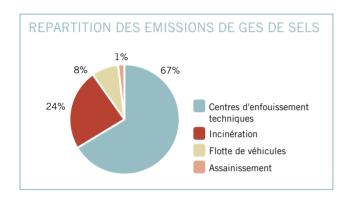
HYDROPOWER

Au Brésil, l'hydroélectricité représente 90% de la production nationale. Tractebel est présent dans cinq états et y possède une puissance installée relative à l'énergie hydraulique de 5 614 MW, ce qui correspond à 9% de la puissance installée du Brésil. Tractebel est ainsi le premier producteur privé du pays. L'utilisation du potentiel hydraulique pour la production d'électricité engendre des impacts sociaux et environnementaux : les mutations du paysage et du régime d'eau, entraînant le déplacement de populations et d'activités ainsi que le sauvetage d'animaux sauvages, sont inévitables. Ces impacts peuvent être limités, c'est pourquoi Tractebel effectue au préalable des analyses géologiques, hydrologiques et socio-environnementales, et, pendant la période de fonctionnement de la centrale, se dote de moyens d'encadrement et de contrôle des impacts. Outre la production d'énergie, Tractebel fournit d'autres services comme l'amélioration du cadre de vie et des infrastructures ou le développement culturel et économique des régions concernées. Tractebel acquiert et apporte par ailleurs une meilleure connaissance des écosystèmes de ces régions.

Maîtriser et réduire les émissions

En 2002, les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone et méthane) se sont élevées à 70,6 Mtonnes eq. CO_2 , contre 75,9 en 2001. Les contributions respectives des activités du Groupe évoluent de la manière suivante : 60 Mt eq. CO_2 pour Tractebel en 2002, contre 63,5 en 2001 et 10,6 Mt eq. CO_2 pour SUEZ Environnement en 2002, contre 12,4 en 2001. Anticipant la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, le Groupe poursuit le déploiement d'un système de comptabilisation homogène des émissions de GES sur l'ensemble de ses activités et une part de cette diminution résulte d'une évolution de la méthodologie de mesure des émissions de GES (renforcement des règles de calcul et évolution du périmètre). Une part importante de la diminution réside également dans les efforts réalisés par les sociétés du Groupe pour maîtriser leurs émissions.





PROJET CARBON CREDITS CHEZ SITA AUSTRALIA

Anticipant la mise en place d'un cadre technique et juridique pour le marché des droits d'émission de gaz à effet de serre au niveau international, WALS (West Australian Landfill Services), filiale de SITA, est l'un des premiers offreurs de crédits d'émissions générés par les activités de stockage. Les premières «unités de réduction des émissions» ont été vendues à BP, dans le cadre d'une collaboration stratégique au niveau mondial. L'accord passé avec le premier producteur de pétrole et de gaz du pays, sur la vente de tous les droits d'émission de la décharge de South Cardup, équivaut à 10 000 tonnes de dioxyde de carbone, avec un potentiel de 50 000 tonnes par an. Augmentant la valeur ajoutée des décharges, cet accord pourrait servir de cadre pour tous les centres d'enfouissement technique de SITA.

Dans le cadre de son programme d'action contre le changement climatique, SITA a identifié la part spécifique de chacune des activités contributrices à l'effet de serre. Les émissions de GES du parc de 13 000 véhicules de collecte des ordures ménagères et les GES émis lors de l'incinération des déchets contribuent à près de 32% de ses émissions. 68% des émissions sont liés au méthane généré par la décomposition des déchets dans les 230 centres d'enfouissement du Groupe.

SITA, lors de la seconde «stakeholder session» organisée en avril 2001, s'est engagé à équiper l'ensemble de ses sites ouverts d'un système de captage et de traitement du biogaz à l'horizon 2010. SITA est également déterminé à réduire les émissions de son parc de véhicules en renforçant la part des véhicules verts, c'est-à-dire à propulsion électrique ou au gaz, dans le parc total de véhicules – 69% en 2002, contre 44% en 2001 – et en optimisant les itinéraires de collecte. Cette dernière initiative réduit corollairement la consommation de carburant, les nuisances sonores. Hors effet de périmètre, les émissions de SITA ont ainsi baissé de 4% entre 2001 et 2002 et le captage du biogaz a permis d'éviter l'émission de près de 994 Kt eq. CO₂.

Les initiatives sur les transports ont été relayées à l'échelle de SUEZ par une étude sur les émissions de gaz à effet de serre du parc automobile. Cette étude, financée par le Fonds pour l'Innovation SUEZ et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permettra d'optimiser les achats, les locations et l'utilisation des véhicules en intégrant la performance en matière d'émissions de gaz à effet de serre dans les critères de choix.

Grâce à sa participation financière au Fonds prototype Carbone, initié en 1999 par la Banque Mondiale, SUEZ, à travers Electrabel, s'associe à la promotion et au financement de projets conduisant à la réduction des émissions de GES et à la construction d'une plate-forme de connaissances permettant le transfert de technologies vers les pays en voie de développement. Se basant sur l'expérience acquise en matière de fonctionnement du marché du carbone, SUEZ pourra envisager de concrétiser ses propres projets, détectant les opportunités d'investissements les plus prometteuses.

En ce qui concerne les instruments législatifs appelés à imposer une contrainte carbone, SUEZ est favorable à un système qui, d'une part, établit une limitation aux émissions de GES et qui, d'autre part, établit un système d'échange de droits d'émissions. Ce système, plus connu sous le terme de *cap trade* et compatible avec les marchés libéralisés de l'énergie, est intéressant par son incitation économique à réduire les émissions de GES. Il permettra à SUEZ d'être un participant actif sur ce nouveau marché. En effet, en tant que producteur d'énergie, SUEZ sera soumis à une contrainte carbone, mais en tant que développeur de projets, il pourra être un producteur de réductions d'émissions. SUEZ est également présent en tant que trader et consultant pour la documentation requise dans le cadre des projets.



GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Envisager l'eau comme un bien commun et vouloir que tous – habitants, industriels, agriculteurs – puissent accéder à une eau de qualité, en quantité suffisante, sont les fondements de l'approche de SUEZ. Des solutions innovantes sont mises en œuvre par le Groupe pour préserver cette ressource rare.

L'eau est un enjeu environnemental et sociétal majeur : la consommation d'eau pour les usages agricoles, urbains et industriels a augmenté trois fois plus vite que la population depuis 1950. La raréfaction des ressources en eau, notamment dans certains pays où le Groupe opère, est amplifiée par les évolutions du climat et surtout par la dégradation progressive de sa qualité par les activités humaines, avec des conséquences négatives sur la santé publique et les écosystèmes.

Aujourd'hui, la volonté est générale de développer une meilleure gestion intégrée de l'eau afin d'atteindre des objectifs ambitieux tels que l'accès pour tous à une eau de qualité et sa préservation. Plus d'un milliard de personnes n'ont en effet toujours pas accès à l'eau ; davantage encore ne disposent que d'une eau de mauvaise qualité, tandis que la biodiversité des milieux aquatiques est parmi les plus affectées par la pollution.

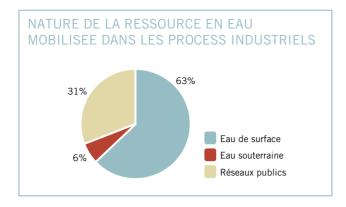
Les équipes de SUEZ participent au quotidien à cet effort : le taux de raccordement à un réseau d'eau potable ou à un réseau de collecte des eaux usées au sein des sociétés gérées par SUEZ est passé entre 2001 et 2002 respectivement de 80% à 89% et de 71% à 79%. SUEZ a produit près de 7 900 Mm³ d'eau potable

et traité plus de 2 700 Mm³ d'eaux usées pour le compte des clients municipaux et industriels. Les autres activités de SUEZ ont mobilisé 81 Mm³ d'eau dans les process de production ou le nettoyage des installations et de l'équipement. Différentes ressources en eau sont alors mobilisées. Par ailleurs, le refroidissement des installations de production d'énergie a prélevé 6 138 Mm³ d'eau de surface et en a retourné 5 823 Mm³ au milieu.

La gestion intégrée des ressources en eau

SUEZ s'attache à sensibiliser ses équipes au besoin d'une gestion intégrée des ressources en eau, c'est-à-dire une approche qui intègre et tente d'équilibrer, au niveau d'un bassin versant, l'ensemble des problématiques : usages urbains ou agricoles, production d'électricité, maîtrise des pollutions et protection des écosystèmes, aménagement du territoire, financement de la politique de l'eau ou participation du public.

Cette démarche va bien au-delà de la législation et des contrats qui encadrent les opérations du Groupe et sont le fruit d'une réflexion approfondie sur son rôle et sa responsabilité dans la gestion de l'eau. Cette approche lui permet de mieux connaître



et donc de maîtriser ses risques, et d'anticiper, en partenariat avec d'autres acteurs et les pouvoirs publics, une dégradation de la ressource en eau qui implique des traitements de plus en plus complexes et de plus en plus coûteux. Cet effort garantit un service de qualité, répondant aux normes et aux exigences des clients, à un coût abordable.

Distribution d'eau potable et process industriels

L'attention permanente à l'amélioration ou au maintien des performances des réseaux d'eau confiés à SUEZ relève d'une logique autant économique qu'environnementale. Le rendement des réseaux, c'est-à-dire la proportion d'eau qui atteint le consommateur par rapport à l'eau produite, est de 71%, ce qui signifie une meilleure utilisation de la ressource en eau, à un coût maîtrisé, et une pression écologique d'autant plus faible sur les milieux naturels. Les améliorations apportées à une ville comme Casablanca depuis 1997 permettent aujourd'hui d'économiser 12 Mm3 d'eau par an, soit l'équivalent de l'approvisionnement en eau d'une ville de 200 000 habitants. L'attention du Groupe se concentre également sur la sensibilisation des clients sur la valeur de l'eau et sur la nécessité et les moyens d'une consommation rationnelle. SUEZ fournit ainsi des conseils et des services spécifiques aux clients industriels pour les aider à optimiser leur consommation d'eau par la réutilisation d'eau dans les process.

L'assainissement et les rejets industriels

Après utilisation par les différents secteurs, les eaux usées sont collectées puis traitées dans près de 2 000 stations d'épuration qui restituent une eau dépolluée dans le milieu naturel. Ces installations éliminent plus de 1 900 tonnes de DB05 (mesure de la pollution organique) chaque jour. Le Groupe s'attache également à répondre aux enjeux environnementaux par une recherche innovante : anticipation des nouvelles réglementations et de l'émergence de nouveaux polluants, suivi des composés tels que les métaux lourds, recherche sur l'éco-efficience des procédés développés par les sociétés du Groupe, notamment pour réduire les quantités de réactifs utilisés ou de déchets produits. En 2002, SUEZ a produit 700 000 tonnes de déchets dont près de 70% sont valorisés.

WATER \$AVR™ : LE FILM ANTI-EVAPORATION

Water \$avr™ est un nouveau produit breveté de contrôle d'évaporation de l'eau de surface, plus économique que les alternatives actuelles, telles que les couvertures mécaniques. Il permet d'économiser 30% de l'eau normalement perdue par évaporation des lacs, des réservoirs, des canaux, des rivières de courants lents. Il s'agit d'une poudre ayant la consistance du talc, qui, lorsqu'on la verse dans l'eau, crée un film se répandant à la surface sans affecter les opérations de traitement de l'eau en aval. Le film peut se reformer après l'action du vent et de vagues, ce qui permet d'économiser encore plus d'eau et de réduire la quantité de produit et le nombre d'applications nécessaires. Certifié par la Fondation National pour l'Assainissement, il est également qualifié de «Technologie Saine pour l'Environnement» par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. En Inde, une usine de fonderie de cuivre traite son réservoir avec Water \$avr™ depuis septembre 2002. L'usine a contrôlé les taux d'évaporation dans le réservoir avec ou sans traitement. Leur évaluation a montré que le traitement diminuait l'évaporation de 9 à 5 mm/jour, soit de 45%, malgré des vents de 5 à 8 Km/h au cours de la période de test. Le retour sur investissement résultant de cette mesure de protection de la ressource en eau a été d'environ 82%.

BI'EAU: UNE DOUBLE EPURATION

En aval de l'agglomération parisienne, la qualité dégradée des eaux de la Seine ne permet pas leur utilisation directe pour la production d'eau potable. L'alternative considérée est l'exploitation des nappes alluviales par forages. Ainsi, deux principaux champs captants, Flins-Aubergenville et Le Pecq-Croissy, alimentent en eau 2 millions d'habitants à partir de ces ressources souterraines. Dès 1980 et afin de préserver et d'augmenter les réserves de ce patrimoine, Lyonnaise des Eaux a mis en place une réalimentation artificielle de la nappe à partir de l'eau de Seine préalablement traitée. L'aggravation de la pollution azotée a récemment conduit à l'installation d'un nouveau dispositif de gestion de la nappe, nommé «Bi'Eau», consistant à utiliser au maximum les capacités épuratoires des berges de la Seine pour traiter naturellement l'eau. L'eau pompée par les forages subit une première épuration dans les berges de Seine puis une seconde épuration dans des bassins de réalimentation artificielle avant d'être repompée vers l'usine de traitement d'eau potable. Ce procédé permet de lutter contre la pollution azotée d'une façon écologique et à faible coût pour l'usager. Le dispositif prévoit également d'isoler hydrauliquement les zones de production d'eau potable des zones industrialisées, le champ captant étant situé dans un environnement varié, tantôt urbain, industriel ou rural.



GESTION DES DECHETS

Respectueux de ses engagements en faveur du Développement Durable, SUEZ accompagne les clients pour mettre en place une gestion reposant sur deux axes clés : la réduction en amont et le traitement en aval par recyclage.

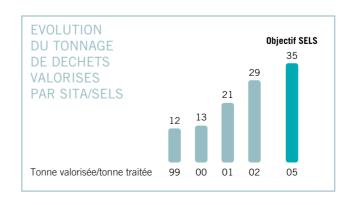
Dans une perspective de Développement Durable, la réduction de la production de déchets à la source s'impose comme la priorité essentielle : la prévention de leur production comme leur valorisation permettent de modifier le lien historique entre la croissance économique d'une part, l'utilisation de ressources primaires et la production de déchets, d'autre part. Quand les déchets ne peuvent être valorisés, une élimination sûre doit être garantie afin d'éviter tout risque sanitaire.

Limiter les pollutions

Les métiers du Groupe, grâce à des efforts constants, parviennent à réduire ou à stabiliser leurs productions de déchets tout en augmentant leurs activités. Pour SUEZ, en 2002, la production de déchets industriels banals (DIB) s'est élevée à 2 265 Ktonnes et la production de déchets industriels spéciaux (DIS) à 219 Ktonnes. Par ailleurs, les activités de génération d'électricité ont produit 2 270 Ktonnes de cendres volantes, 982 Ktonnes de résidus de combustion et près de 110 Ktonnes de sous-produits dérivés de la désulphurisation. Le Groupe s'attache à renforcer la valorisation des déchets produits. En recyclant la quasi-totalité des cendres volantes notamment, les métiers de l'énergie valorisent 1732 Ktonnes de déchets et résidus issus de leurs

activités. *In fine*, plus de la moitié des déchets produits par le Groupe, hors boues issues des systèmes d'assainissement, est valorisée (52% en 2002).

En Belgique, la production de déchets radioactifs de moyenne et faible intensité a baissé de façon significative, passant de 208 m³ en 2001 à 186 m³ en 2002. Rapporté aux kWh produits, le volume de déchets nucléaires représente la moitié de ce qu'il était en 1995. Depuis avril 2000, la propriété des déchets radioactifs – conformes aux normes fixées par l'organisme – est transférée à l'ONDRAF (Organisme National de Déchets Radioactifs), agence belge chargée de la gestion



à long terme des déchets radioactifs. Les déchets sont stockés dans des usines particulières sur le site de Belgoprocess, chaque producteur en demeurant toutefois financièrement responsable pour une durée de cinquante ans, et des provisions sont constituées à cet usage tout au long de la durée de vie des installations.

Enfin, les centres d'enfouissement technique des déchets (CET) ont généré 3,9 Mm³ de lixiviats en 2002, contre 3,3 Mm³ en 2001. Cette évolution est liée au renforcement du contrôle des impacts environnementaux des CET et à la mise en place de systèmes de collecte des lixiviats.

Agir pour la valorisation des déchets

La politique environnement de SITA intègre le principe de prévention de la production de déchets. SITA s'est en effet fixé comme objectif de développer des solutions pilotes de réduction des flux de déchets pour les clients d'ici à la fin 2003. La «Waste Minimisation Team» de Surrey Waste Management (SWM), filiale de SITA UK, est une initiative managériale pionnière et reconnue en la matière. SWM a constitué une équipe de huit «waste minimisation officers» chargés d'encourager le tri des déchets domestiques dans la commune de Surrey. Dans ce cadre, les projets développés concernent le compostage à domicile, l'utilisation de couches en tissu, le refus du courrier indésirable et la sensibilisation des particuliers, des professionnels et des écoliers à la réutilisation et au tri.

TRI AUTOMATIQUE CHEZ SITA

Pour pouvoir être recyclées, les bouteilles plastiques doivent être soumises à un tri très rigoureux, visant à les séparer en fonction de leur composition, de leur qualité et de leur couleur. Ce tri s'effectuait exclusivement à la main jusqu'en 2000, date à laquelle SITA, en collaboration avec la société Pellenc, élaborent une trieuse automatique par couleur des bouteilles plastiques issues de collecte sélective, qui limite l'intervention du personnel au contrôle de qualité effectué en aval. Une caméra reliée à un système informatique permet d'identifier les caractéristiques de la bouteille ; une fois sa composition identifiée, la bouteille passe sur un système d'éjection, une rangée de buses qui envoie de l'air à l'endroit approprié pour souffler la bouteille vers le casier idoine. Ce procédé, dont l'efficacité en matière récupérée est supérieure à 90%, a reçu en 2002 le deuxième prix dans la catégorie industrie/énergie des Trophées Siemens de l'Innovation. Il présente en effet un triple intérêt, économique, social et écologique : il diminue les coûts, contribue à l'amélioration des conditions de travail des opérateurs et réduit les risques d'accidents, et enfin améliore quantitativement et qualitativement les flux destinés au recyclage.

Résultats : la production de déchets s'est ralentie de 2,5% en 2001 à moins de 0,5% en 2002 et le taux de recyclage a augmenté de 11% en 1998 à plus de 17% en 2002.

La politique environnementale de SITA est également assortie d'un objectif de valorisation (matière et énergie) de 35% par rapport au tonnage mis en décharge à l'horizon 2005. De 12% en 1999, le tonnage de déchets ainsi valorisé est passé à 29%. Cet effort permet de limiter l'enfouissement des déchets et contribue à une utilisation optimale des ressources naturelles sur l'ensemble de leur cycle de vie. Les activités d'épuration des eaux usées ont généré 700 ktonnes de boues en 2002. Ces boues peuvent soit être éliminées par mise en décharge, soit être valorisées par incinération ou épandage après déshydratation et compostage. 70% du tonnage produit ont été ainsi valorisés. Incinérées, les boues génèrent de l'énergie thermique ; épandues, leur pouvoir fertilisant évite l'utilisation d'amendements de synthèse.



CAT-FLOC®: LA FILTRATION PERFORMANTE

Une usine municipale de traitement d'eau du nord de l'Ohio, utilisant pour source le lac Erié, fournit une eau potable de qualité à 85 000 habitants des communautés environnantes ainsi qu'à des sociétés commerciales, de services ou d'industrie lourde. Pour répondre aux exigences de l'Agence pour la Protection de l'Environnement de l'Etat, l'usine utilisait de l'aluminium comme seul agent coagulant. Ce procédé entraînait une importante production de boues, un indice de filtrabilité élevé pour l'eau décantée, impliquant le lavage plus fréquent des filtres et moins d'eau disponible pour le réseau, et enfin une moindre alcalinité, compensée par l'ajout de soude caustique. Sur les recommandations de Ondeo Nalco, l'usine a remplacé l'aluminium par Cat-Floc®, un polymère cationique «structuré». Le nouveau programme de traitement a contribué à réduire les boues, à résoudre les problèmes de goûts et d'odeurs, à réduire l'utilisation de soude caustique, et à prolonger la durée de vie des filtres. L'économie annuelle qui en résulte s'élève à plus de 41 000 US dollars.



BIODIVERSITE ET CADRE DE VIE

Respecter l'intégrité de la nature, préserver la faune et la flore de l'impact des activités humaines, restaurer l'harmonie des paysages et l'équilibre des écosystèmes : ces exigences essentielles sont prises en compte dans la politique environnementale de SUEZ, à travers une grande diversité d'initiatives et de partenariats.

Afin de préserver la biodiversité et donc l'équilibre des écosystèmes où sont implantées des activités industrielles, les sociétés du Groupe sont amenées à réaliser des analyses environnementales avant l'aménagement et pendant le fonctionnement de leurs installations. Ces analyses évaluent les impacts de l'activité sur l'environnement et permettent la mise en œuvre de plans de gestion et de conservation des milieux sensibles. SITA prend ainsi en charge le transfert des espèces résidentes sur un biotope voisin, comme il l'a fait pour le triton au Royaume-Uni, ou s'engage à sauvegarder, dans le périmètre de l'exploitation, une zone témoin qui servira à reconstituer le milieu initial après la fermeture du site.

S'intégrer dans le paysage

Une part croissante des installations du Groupe est construite dans un souci d'intégration paysagère. Les sites de traitement des eaux usées, les unités de traitement des ordures ménagères, les centrales de production d'électricité ou les sites éoliens font l'objet d'une attention particulière lors des décisions d'implantation.

AIDER LES INDUSTRIELS A REHABILITER LES SITES

Depuis son implantation au début du siècle dernier à Boulogne-Billancourt, la Régie Renault, constructeur automobile, n'a cessé de s'étendre et détient aujourd'hui près de 44 hectares de la commune. Près de la moitié du site était consacrée à la production d'automobiles. Les traitements de la carrosserie, l'utilisation de peintures et la transformation de métaux ont laissé une empreinte historique dans le sous-sol. SITA, à travers la société spécialisée Ate-Geoclean (Teris), a assuré la dépollution d'une partie de l'ancien site industriel de Renault visant à éliminer les hydrocarbures, les solvants et la présence de chrome. Près de 50 000 tonnes de terre et 11 000 tonnes de béton polluées seront enlevées de l'ancien site du constructeur automobile et traitées pour l'essentiel dans une plate-forme de dépollution hors du site de Boulogne-Billancourt. Le site dit du «trapèze», réhabilité pour un montant de 13 millions d'euros, pourra alors accueillir un nouveau quartier résidentiel et tertiaire avec l'ensemble de ses équipements privés et publics dans les prochaines années. Un espace vert de 7 hectares est également prévu au centre du trapèze.

<u>s</u>vez

Concernant les activités de distribution d'électricité au Brésil, EGI favorise l'enterrement de ses lignes à haute et moyenne tensions: 30% des lignes de moyenne tension sont actuellement enterrés, ce qui permet de limiter les risques liés aux aléas climatiques et de réduire les impacts visuels.

Des partenariats environnementaux en Belgique

Le Groupe participe à des projets contribuant au maintien de la biodiversité de la faune et de la flore. Electrabel poursuit ses conventions de sponsorisation d'organisations environnementales: la société a consacré 300 000 euros au développement d'un Centre de la Nature conduit par l'association Virelles-Nature sur le site du lac de Virelles (Belgique). L'ouverture est prévue en 2003. L'association Natuurpunt bénéficie d'un soutien comparable pour son projet Sociale Werkplaats Natuuren Landschapszorg, qui doit permettre à des demandeurs d'emplois de travailler à la gestion des réserves naturelles en disposant d'un matériel de travail professionnel, sûr et ergonomique. En partenariat avec Tractebel, l'Université de Louvain a mis en place une Chaire Tractebel Environnement, couplée au «Forum annuel de l'environnement», organisé par la Commission de l'Environnement de l'Université. Cette chaire favorise la réalisation d'actions à long terme dans la thématique choisie pour le forum. Le thème évoqué en 2002 était celui des «Choix énergétiques: enjeux sociaux, économiques et techniques».

SUIVI DES ZONES AGRICOLES

Lyonnaise des Eaux France gère en concession l'alimentation en eau potable de la région dunkerquoise, qui compte 280 000 habitants, et a entrepris en collaboration avec les pouvoirs publics une action préventive pour protéger la ressource dans la région de Houlle-Moulle (Saint-Omer). Depuis plusieurs années, des opérations locales ont été menées pour limiter la pollution des sols et ainsi préserver durablement la qualité de la ressource en eau, notamment par la maîtrise des pollutions agricoles. Lyonnaise des Eaux France assure pour le compte de la collectivité et des pouvoirs publics un suivi des pratiques agricoles sur un périmètre de 2 400 hectares. Après identification des agriculteurs, un suivi agronomique est mis en place et concerne des analyses de sol (par exemple détection de reliquats d'azote minéral), l'implantation de cultures intermédiaires pièges à nitrates, le désherbage des cultures ou des journées de formations aux agriculteurs. Cette action conduite par Lyonnaise des Eaux France permet de favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, garantissant ainsi pour la collectivité la qualité de la ressource en eau sur le long terme.



ŒUVRER POUR LA RECONQUETE PAYSAGERE

Dans le cadre des projets de dépollution de la concession des services d'eau et d'assainissement à Limeira au Brésil – 240 000 habitants –, Aguas de Limeira a contribué à la restauration de la rivière Tatu pour le compte de la municipalité. En complément de la gestion du traitement des eaux usées de la ville (40% sont actuellement traités), Aguas de Limeira participe et coordonne un projet de reconquête écologique et esthétique des berges de la rivière, en partenariat avec la municipalité et l'ESALC (Ecole d'Agronomie de São Paulo). Il comprend entre autres la plantation d'espèces originelles disparues et la consolidation des berges pour protéger les nombreux points de déversement dans le milieu naturel. Le financement de ces actions repose notamment sur des contributions volontaires des compagnies locales.



L'HOMME AU CŒUR DU PROJET SOCIAL

Le Développement Durable a clairement élargi la mission des entreprises, a renforcé les dynamiques d'interaction avec les salariés, les clients, les actionnaires, les communautés. Ces interactions suscitent de nouveaux modes d'échanges, au-delà des politiques Ressources Humaines. Elles permettent, dans le cadre des dispositifs légaux, l'épanouissement professionnel, personnel des collaborateurs et l'anticipation des changements auxquels le Groupe est confronté. C'est par l'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes que SUEZ assume sa responsabilité sociale et sociétale et se veut partenaire et solidaire de tous ceux qui lui accordent leur confiance pour construire des relations durables.



ASSURER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET SECURISE

La première responsabilité de SUEZ envers ses collaborateurs est de veiller à leur sécurité et à leur santé sur le lieu de travail. C'est également un impératif vis-à-vis des communautés au sein desquelles le Groupe opère et des clients auxquels il fournit ses services.

Parmi les enjeux prioritaires définis par SUEZ, figure l'amélioration des politiques de prévention et des résultats en matière de sécurité. Le Groupe s'est ainsi doté d'une Charte Santé Sécurité afin d'inscrire des principes d'actions fermes et immédiates dans une démarche de long terme.

L'élaboration de ce texte est le fruit du travail conjoint des représentants de l'Instance Européenne de Dialogue et des membres d'un groupe de travail «Management de la Sécurité». Cette Charte a été finalisée et cosignée par la Direction Générale du Groupe et les représentants de l'IED, le 23 octobre 2002.

Reflets de la vision du Groupe, les politiques et actions définies dans la Charte se déclinent en trois axes :

 la sécurité des installations, liée à la prévention des risques industriels majeurs, pour en limiter les occurrences et les conséquences tant internes qu'externes; elle intègre l'entretien et le contrôle des équipements, des installations, ainsi que des différents processus industriels, gages de qualité et de productivité des services;

- la sécurité des personnes au travail vise à protéger l'intégrité physique des collaborateurs du Groupe, mais également des personnes concernées par nos activités (clients, fournisseurs, intérimaires, etc.);
- la santé des personnes au travail relève d'un processus sur le long terme, plus difficile à appréhender : une hygiène de qualité associe, en effet, la prévention des facteurs de risques, l'ergonomie des systèmes et les conditions psychologiques dans lesquelles le collaborateur exerce son activité.

La Charte Santé Sécurité fixe le cadre d'exigences qui découle de cette vision. Elle contient notamment un code de conduite, qui sera décliné dans l'ensemble des branches de SUEZ, de manière adaptée à chaque métier.

Ce code de conduite, partie intégrante du système de management de l'entreprise, s'applique en cinq étapes :

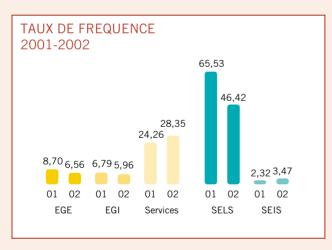
- un état des lieux couvrant l'entreprise et l'ensemble de ses risques,
- la fixation d'objectifs et d'un plan d'action,
- la définition de missions et de moyens,
- l'engagement, l'animation et le suivi des actions,
- des bilans réguliers.

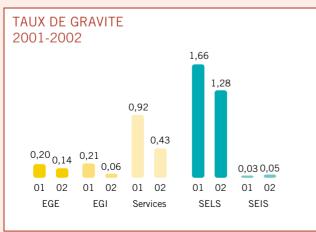
La mise en œuvre de ce code de conduite, courant 2003, repose sur un dialogue avec les représentants du personnel, un Comité Directeur paritaire assurant le suivi de la Charte. Au niveau local, les CHSCT (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), et leurs équivalents dans les autres pays (*Work Councils on Health and Safety*, etc.), jouent un rôle majeur de sensibilisation et d'adaptation de ce code aux réalités de l'entreprise dont ils relèvent. Ils sont un élément fondamental du dialogue social, essentiel au professionnalisme de l'entreprise.

Des résultats en progrès... un cap à maintenir

Depuis plusieurs années, SUEZ poursuit une politique proactive de prévention des risques d'accidents et de maladies d'origine professionnelle, politique basée sur une démarche dynamique d'amélioration continue.

En 2002, les actions entreprises ont conduit à une baisse de la fréquence des accidents et de leur gravité par rapport à 2001. La priorité donnée à la sécurité par la Direction Générale du Groupe, relayée par les Directions opérationnelles, a favorisé la mise en place de politiques et d'outils qui ont permis un meilleur contrôle de l'évolution des accidents, ainsi qu'une sensibilisation plus forte du personnel dans son ensemble, et de l'encadrement en particulier.





Bien que les sociétés du Groupe se soient fortement mobilisées, 18 décès accidentels – chiffre identique à celui de 2001 – sont encore à déplorer. Il est donc impératif de poursuivre les efforts engagés en matière de prévention et de vigilance. Particulièrement conscientes de cet enjeu, les Directions opérationnelles lancent d'importants plans de formation et réalisent des audits dans les différentes entités.

Electrabel production a instauré un système de management de la sécurité, basé sur deux axes :

- une forte implication des instances de décision,
- une intégration étroite du volet sécurité dans les processus de chaque ligne de produit (entretien des turbines, ventilateurs, interventions en chaudière, travaux sur matériel haute tension).
 Ce système repose sur un outil informatique centralisé, qui permet aux collaborateurs d'accéder aux documents nécessaires à la préparation et à l'exécution de leurs missions sur chantiers.
 Ils peuvent ainsi prendre en compte tous les risques associés aux différents processus, en fonction des exigences exprimées par le client.

On constate une amélioration de la sécurité au travail chez Electricité et Gaz International, mais sur un périmètre de restitution encore relativement faible (31%), quoiqu'en progression. Les Services à l'Energie connaissent un taux de fréquence en hausse de 12,3%, mais un taux de gravité en baisse de 19,6%. Ce dernier pourcentage met en évidence les effets de la politique de prévention dans les situations à haut risque (vapeur, haute tension). Le périmètre de couverture de ces chiffres est passé de 58,7% des effectifs en 2001, à 72,2% en 2002.

Pour SUEZ Environnement Services Locaux, 2002 s'inscrit dans la continuité de 2001, avec la mise en place du plan d'action déterminé fin 2000, et son extension à l'ensemble des unités opérationnelles de la branche. Cette année a été essentiellement consacrée à l'élaboration des référentiels de sécurité communs à l'ensemble des opérations : 77,7% du chiffre d'affaires du métier de la Propreté ont ainsi été couverts par des audits sécurité. Le déploiement de cette politique s'est attaché à la formation des managers, dont les bonus sont indexés pour 25% sur leurs performances en matière de sécurité. Lydec (Casablanca) insiste également sur la formation de ses managers à la prévention des accidents au travail. Son centre de formation est équipé d'installations de raccordement d'eau, de bornes électriques, etc., afin de pouvoir former les employés en situation réelle. De son côté, Lyonnaise des Eaux France a établi une charte de Prévention Sécurité en 2002, qui est systématiquement présentée aux nouveaux collaborateurs.

Les taux de fréquence et de gravité de SUEZ Environnement Services Industriels ont légèrement augmenté, mais restent à des niveaux extrêmement bas. 68 accidents, pour 11 912 employés répartis dans plus de 100 pays, ont été enregistrés en 2002. Et, surtout, aucun accident mortel n'est à déplorer.



COMPRENDRE LE PRESENT POUR ACCOMPAGNER LES EVOLUTIONS

La dimension internationale du Groupe est une richesse par la diversité culturelle des équipes. Connaître les hommes et les femmes qui composent le Groupe est une nécessité pour faire progresser celui-ci dans un environnement en constante évolution.

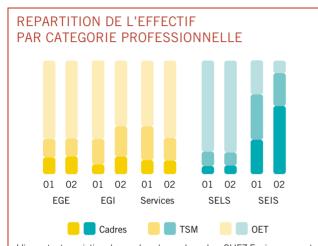
SUEZ a vu ses effectifs progresser de plus de 5% par rapport à 2001. Cette variation reflète une croissance organique des métiers du Groupe : ainsi, l'accroissement du nombre des salariés en Amérique du Nord et dans l'activité de SUEZ Environnement Services Locaux s'explique par l'intégration de plus de 6 000 personnes en juin 2002 liées au contrat de Porto Rico.

La croissance constatée dans le reste de l'Europe résulte du développement des activités d'Electrabel en Pologne et de SITA (SUEZ Environnement Services Locaux) en République tchèque.

EFFECTIFS TOTAUX (ARRONDIS)*			
	2001	2002	
EGI	3 290	4 500	
EGE	18 140	17 400	
SERVICES A L'ENERGIE	62 970	66 900	
SELS	91 500	97 050	
SEIS	11 000	11 900	
Communication et autres	1 150	1 000	
TOTAL	188 050	198 750	

^{*} Nombre de collaborateurs du Groupe travaillant dans les sociétés consolidées et en intégration globale.

EFFECTIFS TOTAUX (ARRONDIS)*			
	2001	2002	
France	59 300	60 550	
Belgique	31 600	29 900	
Royaume-Uni	12 100	12 650	
Reste Union Européenne	39 900	39 900	
Reste Europe	3 560	6 800	
Amérique du Nord	10 060	17 850	
Amérique du Sud	20 340	20 500	
Afrique/Moyen-Orient	4 440	4 600	
Asie/Pacifique	6 750	6 000	
TOTAL	188 050	198 750	

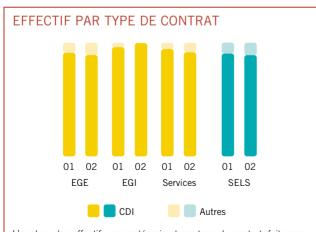


L'importante variation du nombre des cadres chez SUEZ Environnement Services Industriels est liée à la modification des définitions incluses dans le reporting, qui a conduit à amalgamer des employés occupant des fonctions administratives aux employés exerçant des fonctions d'encadrement.

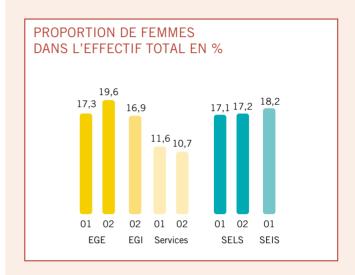
Cette modification explique également la variation constatée pour la population des TSM (Techniciens Supérieurs - Maîtrise).

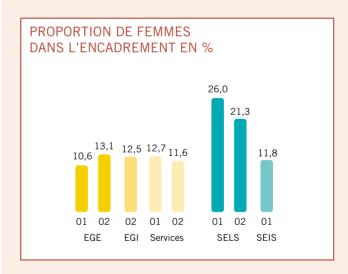
Les effectifs ouvriers et techniciens sont élevés dans l'activité de SUEZ Environnement Services Locaux, et plus particulièrement dans l'activité Propreté, caractérisée par une technicité moindre du métier.

A l'inverse, SUEZ Environnement Services Industriels, et, dans une moindre mesure, les Services à l'Energie, sont des activités où la proportion des cadres est importante et en rapport avec l'exigence de technicité due aux clients.



L'analyse des effectifs, par catégorie et par type de contrat, fait apparaître une stabilisation, voire un accroissement des contrats à durée indéterminée.



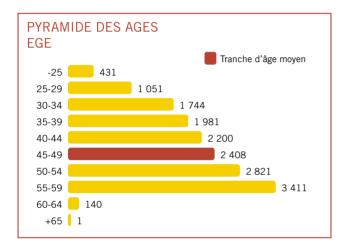


Les chiffres de 2002, par rapport à 2001, permettent de restituer une meilleure image de la place des femmes dans le Groupe, grâce à un périmètre plus large. Globalement, la part des effectifs féminins varie en fonction des différentes activités, entre 11% et plus de 19% de la population totale. On constate, en prenant en compte l'élargissement du périmètre considéré, une stabilité de la représentativité de l'effectif féminin dans l'encadrement, et cela dans tous les secteurs.

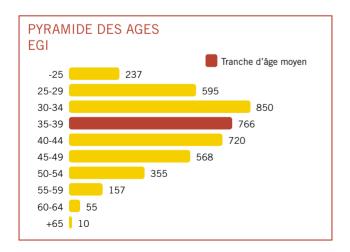
En outre, les femmes représentent plus de 6% des cadres dirigeants qui sont en charge d'élaborer les grandes orientations stratégiques du Groupe.

Des transitions à assurer

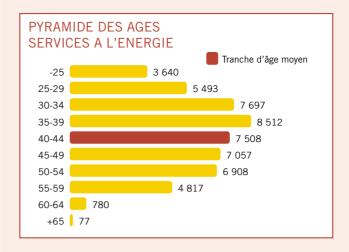
Outil d'anticipation et d'aide à la décision en matière de gestion des Ressources Humaines, les pyramides des âges donnent une représentation de la structure de la population employée dans le Groupe. Celle-ci est souvent liée à l'histoire des sociétés et à la nature de leur activité économique, ainsi qu'à leurs modalités de développement et de croissance.



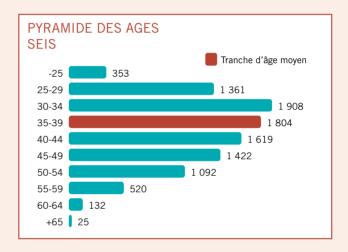
Chez EGE, plus de 38% de la population s'inscrivent entre 50 et 60 ans. Cette structure reflète le fort sentiment d'appartenance qui prévaut chez Electrabel, où la majorité des salariés ont accompli la plus grande partie de leur carrière dans cette entreprise, acteur unique de l'énergie en Belgique.



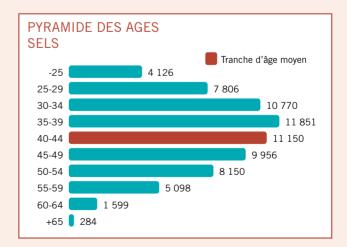
Dans la branche EGI, dont l'activité est tournée vers l'international, plus de 50% des collaborateurs ont entre 30 et 45 ans. Cette structure de population traduit le recours à des profils susceptibles de s'adapter rapidement aux mutations technologiques.



La sortie du périmètre des Services à l'Energie de Trigen et Elyo South East Asia et leur intégration chez EGI contribuent à accroître la moyenne d'âge d'une branche dont les activités sont essentiellement européennes.



Pour SEIS, spécialiste mondial du conditionnement de l'eau, 65% de la population a entre 25 et 45 ans. Cette structure, composée en majorité de commerciaux et d'ingénieurs en développement, traduit la nature de l'activité et des postes qui s'y rattachent.



En ce qui concerne SELS, plus de 45% des effectifs sont répartis entre les classes d'âges 30-45 ans, ce qui reflète, à la fois, l'orientation internationale de l'activité et le développement sur des contrats visant la reprise de personnels issus des régies publiques.



DEVELOPPER LES COMPETENCES

SUEZ a la volonté d'investir dans le développement de ses collaborateurs. Le Groupe s'efforce d'offrir des opportunités de carrière permettant de valoriser les compétences de chacun. Dans ce cadre, le Groupe met en œuvre un ensemble d'actions impliquant les managers et les responsables Ressources Humaines.

SUEZ fait de la formation et du développement de ses collaborateurs un élément essentiel de sa politique Ressources Humaines. L'objectif de la formation est d'améliorer la performance du collaborateur, de développer son employabilité et de déployer les ressources pour l'activité de chaque entité. Cette mission se traduit dans un plan de formation, dressé avec le manager du salarié : la mise à jour de ses compétences est, en effet, une responsabilité que le salarié partage avec son supérieur hiérarchique. Les formations nécessaires sont évoquées lors de l'entretien annuel et de l'entretien de carrière, dans une logique d'évolution.

Ces plans de formation intègrent des formations techniques ou managériales. La conception des formations techniques est réalisée au plus proche du terrain afin d'être la plus adaptée possible aux objectifs et à l'évolution des technologies et des process. Les formations managériales relèvent, selon le niveau hiérarchique du collaborateur, soit des métiers qui développent leurs propres programmes, soit de SUEZ University.

2001	% effectif	Dépenses	Nb heures	Dépenses
	forme	formation/ personne	formation/ personne	formation/ heure
		(€)	personne	formation (€)
EGE	63,1	1 756,3	31,5	55,7
EGI	72,3	838,0	30,5	27,4
SERVICES	45,2	1 207,6	24,6	55,9
SELS	44,3	832,0	21,0	34,9

2002	% effectif formé	Dépenses formation/ personne (€)	Nb heures formation/ personne	Dépenses formation/ heure formation (€)
EGE	69,0	1 237,4	37,2	33,2
EGI	58,1	640,5	84,5	28,5
SERVICES	64,8	584,1	24,0	26,7
SELS	36,4	442,0	23,4	24,5



LES «GUIDELINES» RESSOURCES HUMAINES

Les Directions des Ressources Humaines, associées à la stratégie générale du Groupe en qualité de «Business Partner», ont édité un document «SUEZ Human Resources Guidelines», traduit en plusieurs langues.

Ces lignes de conduite, qui s'appuient sur les bonnes pratiques du Groupe, reflètent sa multiculturalité et sa diversité. Elles créent une plate-forme unique, associant les Directions des Ressources Humaines et les Directions opérationnelles. Elles ont pour objectif d'accompagner dans leur travail les responsables des ressources humaines et les managers, en appui d'autres outils développés par le Groupe, tels que la Charte Ethique et Valeurs, la Charte Santé et Sécurité, les codes de conduite.

REPARTITION DE LA FORMATION PAR THEME 2001-2002 Techniques des métiers QES Langues 01 02 01 02 01 02 01 02 Autres EGE* Services * EGE : formation non répartie par thème et reportée dans «Autres» en 2002.

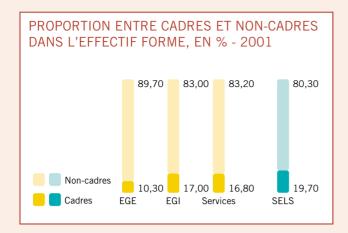
En 2002, le périmètre couvert ayant très sensiblement progressé, la connaissance du nombre de personnes formées s'est fortement accrue notamment chez EGI et SUEZ Environnement Services Locaux.

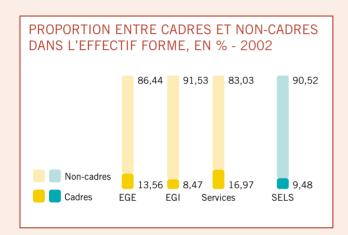
Hors SUEZ Environnement Services Industriels, 58 000 personnes ont été formées, sur un total de 122 850 employés, contre 39 300 personnes formées en 2001, sur 79 900 employés. La répartition par thème permet également de comprendre comment la formation accompagne la bonne exécution des activités et assure l'employabilité des collaborateurs du Groupe. En effet, les formations dispensées par les différentes branches de SUEZ ont pour vocation d'assurer l'adaptabilité des personnels aux évolutions technologiques et de prendre en considération les spécificités liées aux multiples implantations géographiques.

C'est le cas pour EGE dont les dépenses de formation relativement plus importantes s'expliquent par le recours à des technologies sophistiquées, notamment dans la production d'électricité. Les investissements constatés chez EGI, dont les activités sont semblables à celles d'EGE, hormis le nucléaire, témoignent de l'implantation internationale des activités dans des pays dont les structures d'éducation et de formation sont très différenciées, comme aux Etats-Unis ou en Thaïlande. La même analyse s'applique à SUEZ Environnement Services Locaux, où la dispersion importante des dépenses de formation par personne est liée au nombre élevé de pays d'implantation. La formation en langues est particulièrement importante pour

EGI et SUEZ Environnement Services Locaux (respectivement 6,38% et 7,26% de la formation totale), en raison des activités internationales de ces deux branches.

Dans les Services à l'Energie, une attention particulière a été portée à la qualification des employés et à la sécurité, les deux formations cumulées représentant 80% du nombre d'heures total. Ce chiffre affiche la volonté des entreprises de donner la priorité à la sécurité des personnes et à une qualité optimale de service à leurs clients industriels. Chez Ineo ou Tractebel Elyo Centre-Ouest, ces thèmes comptent respectivement pour 86,7% et 89,9% de la formation totale.





Dans l'ensemble des branches, la répartition de la formation entre cadres et non-cadres est sensiblement en ligne avec celle de l'effectif (15,6% pour EGE, 15,5% pour EGI, 12% pour les Services et 7,6% pour SUEZ Environnement Services Locaux). L'implantation récente d'EGI dans de nouveaux pays a justifié un important plan de formation à destination des employés de ces activités pour développer leurs compétences. Ainsi, chez Hanjin City Gas, en Corée du Sud, sur un effectif de 201 personnes, les 198 employés formés étaient tous techniciens ou ouvriers.

Chez SUEZ Environnement Services Locaux, l'importance du transfert de compétences des expatriés vers l'encadrement local, pour l'exécution et le développement des contrats, explique la part relativement plus élevée de la formation des cadres par rapport à leur poids dans l'effectif total. La formation des cadres est également nécessaire pour la mise en œuvre des grandes orientations du Groupe; cette fonction d'alignement stratégique est essentiellement assurée par *SUEZ University*.

Préparer la relève...

Afin d'assurer sa pérennité en se constituant un vivier de talents, le Groupe a conçu le programme *Leaders for the Future*. Ce programme vise le développement de jeunes cadres à haut potentiel, et les prépare à prendre, à terme, la relève de l'encadrement supérieur et des dirigeants.

Leaders for the Future a été décidé et conçu dans le cadre du développement stratégique des Ressources Humaines du Groupe. Sa philosophie générale repose sur la conviction que le manager opérationnel direct est la personne la mieux qualifiée pour détecter et développer les nouveaux talents dont le Groupe a besoin. C'est donc lui, en partenariat avec la filière RH locale, qui identifie parmi ses collaborateurs celles ou ceux qui pourraient être intégrés au programme Leaders for the Future. En appui, SUEZ University développe des programmes adaptés à cette population.

Leaders for the Future s'articule avec l'Executive Career Management Program qui vise à encourager un échange entre le collaborateur, sa hiérarchie et la Direction des Ressources Humaines. Il s'appuie également sur des outils et des processus tels que le SUEZ Center Development and Assessment et SUEZ University, dont les missions sont d'identifier des pistes de développement individuel, de sélectionner et d'orienter le candidat le plus approprié pour un poste donné.

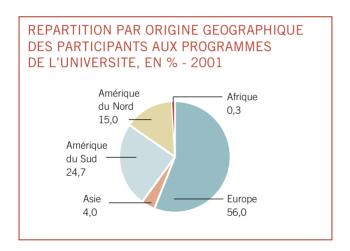
... et consolider l'existant

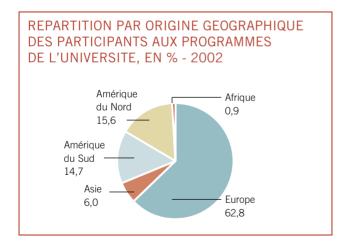
La création du SUEZ Center for Development and Assessment, destiné aux cadres dirigeants, est un élément clé du dispositif de gestion des compétences. Ce support poursuit un double objectif : le soutien de la politique de mobilité par une analyse des compétences et l'identification des besoins de développements actuels et futurs, afin de mieux gérer les changements d'organisation.

Depuis sa création, *SUEZ University* a reçu plus de 4 000 cadres venant de cultures, de métiers et d'horizons divers. Elle a confirmé son rôle majeur dans la construction d'une culture partagée par l'ensemble des cadres, dans leur adhésion au projet stratégique, et dans la transformation de SUEZ en un groupe industriel international de services. En 2003, les programmes et l'organisation interne de l'Université seront ajustés au plan d'action 2003-2004.

SUEZ University est un lieu d'apprentissage et un instrument de changement, qui donne aux managers des compétences pointues pour une meilleure compréhension de l'organisation, des stratégies et des enjeux. Elle offre des plates-formes où les cadres du Groupe peuvent acquérir et développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à leurs progrès personnels et, par conséquent, aux progrès du Groupe.

L'acquisition de ces compétences s'effectue en cinq types de programmes : Semafor, Focus, Explorer, Discovery et, nouveauté de l'année 2002, SUEZ Prospective.





SUEZ CAMPUS

Pour attirer de nouveaux talents, le Groupe renforce sa présence dans les écoles et les universités, les salons ou les forums, en France et à l'international. Il parraine des promotions, participe à des jurys d'examens et accueille des stagiaires. Le programme «SUEZ Campus» permet d'enrichir le vivier des candidats à un emploi chez SUEZ et dans ses filiales.

Faciliter la mobilité

SUEZ veille particulièrement au développement de ses collaborateurs et s'assure en permanence qu'ils bénéficient d'un processus d'accompagnement de carrière dynamique. SUEZ encourage l'employabilité dans le but de répondre de manière efficace et rapide aux évolutions des métiers, des compétences et des entreprises. Le développement continu de cette employabilité doit se réaliser dans le respect de l'équilibre de la vie professionnelle et de la vie privée.

La politique de gestion et d'accompagnement de carrière est directement liée à la démarche de gestion des compétences. Son efficacité permet d'aider chaque collaborateur à optimiser le développement de sa carrière et à identifier son besoin de formation. C'est à lui de participer à l'application de cette politique, à travers une démarche proactive, avec le soutien de son manager et/ou de son responsable Ressources Humaines. Cela permet également à SUEZ de disposer d'une analyse de ses ressources et des potentialités futures de ses collaborateurs.

Dans un groupe international comme SUEZ, la mobilité géographique et/ou fonctionnelle est un élément clé de la carrière. La mise en place d'une politique volontariste de mobilité dans le Groupe permet à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'opportunités et de développer leurs compétences dans une diversité de métiers et de fonctions. Plus riches et plus variés, les parcours de carrière répondent ainsi aux besoins de l'entreprise comme à ceux de ses collaborateurs.

Plusieurs outils mobilité ont été mis en place :

- Job News: revue diffusée chaque mois, qui reprend l'ensemble des postes à pourvoir dans le Groupe.
 Sur l'année 2002, 1 287 postes ont été proposés, en progression de 25% par rapport à 2001. Ces postes sont également disponibles pour les collaborateurs connectés à Swan, l'Intranet du Groupe.
- Les Comités mobilité: ces comités sont présents dans les pays où le Groupe est le plus fortement implanté. Ils permettent aux responsables Ressources Humaines d'étudier les postes disponibles et les demandes de mobilité à l'initiative de l'entreprise ou du collaborateur.



REMUNERER LES COMPETENCES ET L'ENGAGEMENT

SUEZ fonde ses politiques de rémunération sur les principes fondamentaux énoncés dans la Charte Sociale Internationale et s'engage à rémunérer ses collaborateurs en conformité avec «les règles et pratiques des secteurs d'activité des pays où le Groupe est présent, dans le cadre des horaires conventionnels de travail».

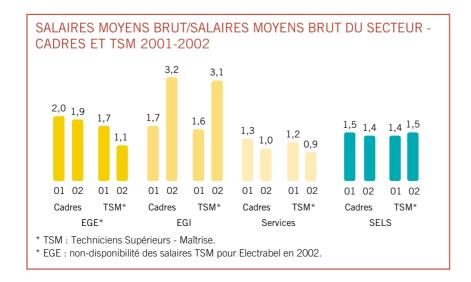
Le premier principe porte sur le respect des contraintes légales locales en vigueur, en matière de salaire minimum et de droit du travail. Le deuxième principe est celui de la compétitivité des services

rendus, tant aux clients locaux qu'aux entreprises, et qui nécessite une référence aux salaires du secteur constatés localement.

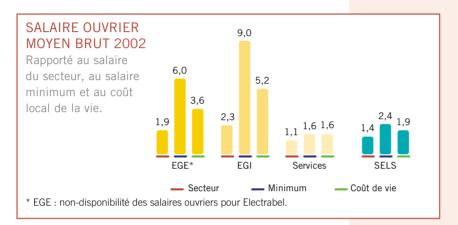
Troisième principe : celui de la recherche de l'amélioration

de la qualité de vie des salariés, ce qui suppose de porter attention au coût local de la vie. Ces principes sont systématiquement pris en considération par les entités opérationnelles du Groupe dans leurs politiques de rémunération. Celles-ci sont bien entendu définies localement par chaque entité et en fonction du contexte économique et culturel.

Les indicateurs de rémunération utilisés ont vocation à présenter des tendances et des ordres de grandeur. Le périmètre d'activité couvert par ces indicateurs est significativement plus élevé en 2002 qu'en 2001 (cf. tableau récapitulatif pages 90-91).



SALAIRE OUVRIER **MOYEN BRUT 2001** Rapporté au salaire 4,8 du secteur, au salaire 3,5 3,6 minimum et au coût 2,6 2,3 1,4 1,9 2,3 25 local de la vie. 2,1 1 6 1,1 EGE EGI Services Secteur - Minimum — Coût de vie



La comparaison des salaires pratiqués au sein de SUEZ avec ceux du secteur fait ressortir des différences significatives entre branches. Chez EGE, branche à forte intensité capitalistique, les salaires pratiqués sont supérieurs à ceux du secteur, en raison de l'actualisation des technologies et des compétences requises dans un marché européen concurrentiel.

Chez EGI, les rémunérations sont sensiblement supérieures à celles du secteur «production et distribution d'électricité» des pays d'implantations. Cette différence s'explique largement par l'insuffisance des prestations sociales dans certains pays, qui exigent de recourir à des systèmes privés complémentaires. Elle se justifie également par l'introduction de technologies de pointe, telles que les unités de cogénération. Celles-ci requièrent des compétences plus élevées que les unités classiques de production thermique, qui demeurent le mode traditionnel de production d'électricité dans de nombreux pays.

Dans les Services à l'Energie et dans les activités européennes de SUEZ Environnement Services Locaux, la compétitivité des secteurs et la convergence des structures du marché du travail expliquent un alignement des salaires du Groupe sur les salaires du secteur. Les ratios oscillent entre 0,9 et 1,0. En revanche, dans les activités internationales de SUEZ Environnement Services Locaux, les schémas de rémunération décrits pour EGI s'appliquent de manière assez semblable, comme en témoignent des valeurs d'indicateurs autour de 2,5, avec toutefois de fortes différences entre pays.

La comparaison des salaires ouvriers du Groupe avec les salaires minima locaux met en évidence que les entités de SUEZ couvertes par cet indicateur rémunèrent leurs employés au-dessus des standards locaux. Aucune des sociétés couvertes par cet indicateur ne présente un ratio inférieur à 1,0 (cf. tableau récapitulatif). Chez EGE, la valeur de 6,0 concerne les activités hors Belgique, où les niveaux moyens des rémunérations du secteur «Energie» sont sensiblement supérieurs aux salaires minima locaux, ainsi que le montre le premier indicateur (salaire moyen ouvrier brut/salaire moyen ouvrier brut du secteur) qui s'établit à 1,9.

La référence au coût de la vie*, outre sa signification en termes de qualité de vie, permet de garantir des rémunérations

conformes aux principes fondamentaux du Groupe, dans les pays où un salaire minimum n'existe pas. Ainsi en Allemagne ou à Singapour, cet indicateur, en complément de référence au secteur, facilite l'appréciation du niveau de rémunération pratiqué.

Les valeurs des trois indicateurs sont très proches dans les Services à l'Energie. Les entités de cette branche pratiquent des politiques conformes à la réglementation sociale élevée, en vigueur dans leur pays d'implantation. Le ratio du salaire ouvrier/salaire du secteur, égal à 1,1, confirme cette tendance pour l'ensemble des entreprises de l'activité. Ainsi, pour la France, le niveau du SMIC est pratiquement équivalent au coût de la vie.

Chez EGI et SELS, les valeurs de l'indicateur salaire ouvrier/ salaire minimum (respectivement 9,0 et 2,4) reflètent la diversité des pays d'implantation et de leurs systèmes sociaux. Ces structures salariales sont, dans leur ensemble, cohérentes avec les éléments de formation, dans la mesure où les salaires intègrent l'évolution des compétences et la structure des qualifications. Ainsi, les reprises du personnel de régies municipales chez SUEZ Environnement Services Locaux impliquent généralement une requalification des postes et un accroissement des compétences, qui se traduisent par une revalorisation salariale.

^{*} Pour la définition retenue du coût de la vie, cf. glossaire page 94.



Spring: trois ans d'actionnariat salarié

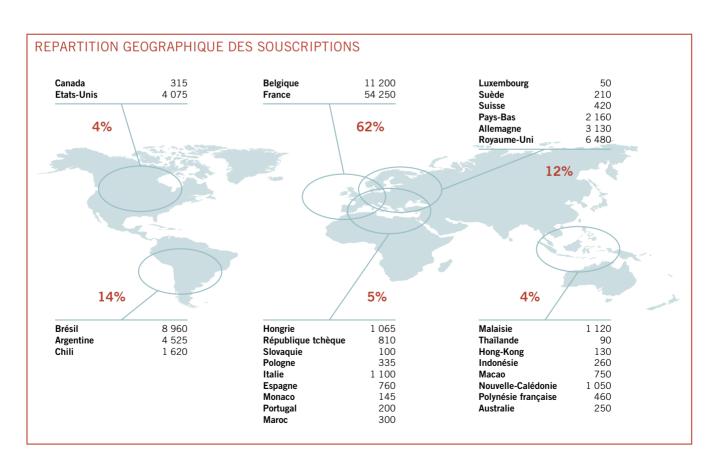
Pour la troisième fois depuis 1999, le Groupe a lancé, en 2002, une opération d'actionnariat Spring. 54 000 souscripteurs, provenant de 30 pays, ont participé à l'achat de quelque 12,5 millions d'actions.

- Spring 2002 accentue sensiblement la dimension internationale de l'actionnariat salarié, hors France et Belgique. Les actionnaires internationaux, cinq fois plus nombreux qu'en 1999, augmentent de 35% par rapport à 2000 et représentent près de 50% des souscriptions.
- SUEZ compte désormais plus de 106 000 salariés actionnaires, soit 55% de son effectif total. La France n'en compte que la moitié, l'international près de 40%. L'ensemble des souscripteurs détient actuellement 3,9% du capital de SUEZ.

Plus des trois quarts des collaborateurs ont souscrit une formule à effet de levier qui multiplie la performance de l'action et, dans tous les pays où cela est possible, garantit au souscripteur le recouvrement de son apport initial en euros.

Les avoirs détenus par les salariés ne sont réglementairement pas disponibles avant cinq ans, soit à partir de :

- août 2004 pour ceux qui ont souscrit en 1999,
- décembre 2005 pour les souscripteurs de Spring 2000,
- août 2007 pour ceux de 2002.





DIALOGUER POUR MIEUX REPONDRE AUX ATTENTES

Une politique sociale responsable fonde son efficacité sur une démarche participative qui s'exprime d'abord par un dialogue transparent. Elle doit être associée à une communication de qualité de l'information sociale.

L'Instance Européenne de Dialogue du Groupe participe activement à l'élaboration de cette politique.

Réunis régulièrement tout au long de l'année, ses 45 membres, de 15 nationalités, échangent idées et expériences. Les questions stratégiques, économiques et sociales sont au centre du débat. Afin d'appréhender les contextes locaux, de multiplier les échanges et ainsi de promouvoir une véritable approche multiculturelle, l'Instance Européenne de Dialogue organise ses réunions annuelles, à tour de rôle, dans les pays représentés en son sein.

Afin de prendre en considération la spécificité des métiers et la diversité des thèmes, des commissions Energie, Eau et Propreté ont été créées. Elles renforcent le dialogue de proximité et permettent l'approfondissement de questions propres à chaque entité.

L'Instance Européenne de Dialogue est également le lieu de réflexions constructives sur des sujets transversaux tels que la santé-sécurité et la formation.

Dans ces domaines essentiels de la politique sociale du Groupe, ses membres sont forces de propositions et acteurs constructifs. Ils ont, notamment, été partie prenante de la nouvelle Charte Santé-Sécurité et de la déclinaison dans les entités SUEZ de «l'Engagement pour un Droit à l'Education et à la Formation

tout au long de la Vie», signé par Gérard Mestrallet dans le cadre de l'Observatoire Social International. Trois pistes de travail ont été entérinées pour 2003 : expérimenter de nouvelles formes de tutorat, développer des programmes d'alphabétisation et lancer un passeport formation destiné à suivre le salarié au fil de sa vie professionnelle.

Des valeurs fondatrices

De même, l'Instance Européenne de Dialogue a été l'un des acteurs de la Charte Sociale Internationale, document fédérateur de SUEZ, partie intégrante de la Charte d'Ethique du Groupe.

Par ce document, «la Direction Générale de SUEZ, l'Instance Européenne de Dialogue et le Comité International de Réflexion des Ressources Humaines présentent, d'un commun accord, les valeurs qui dictent la politique de Ressources Humaines et les droits qu'ils reconnaissent comme fondamentaux». Négociée avec les partenaires sociaux, elle a été signée en 1998. Cette Charte énonce les grands principes suivis par le Groupe en matière de non-discrimination, de lutte contre l'exclusion sociale, de développement personnel, d'emploi, de rémunération, de dialogue et de concertation sociale, de santé et sécurité et de conditions de travail. Depuis, elle a été largement diffusée aux collaborateurs de SUEZ.



Son suivi est assuré conjointement par le bureau de l'Instance Européenne de Dialogue et la Direction des Ressources Humaines du Groupe. Il se décline selon deux modes :

- en cas de doute sur l'application d'un point de la Charte, la situation est portée à l'attention de l'Instance Européenne de Dialogue et de la DRH de SUEZ; une enquête est alors menée par la DRH de l'entité concernée;
- un suivi proactif est mis en place sur la base du reporting social, renforcé par des indicateurs qui permettent d'établir un diagnostic plus précis de la situation sociale du Groupe dans son ensemble.
 Une première version formalisée de ce suivi chiffré a été proposée à l'Instance Européenne de Dialogue en fin d'année 2002. La version 2003 sera mise à disposition des DRH et des partenaires sociaux dans le courant du premier semestre 2003.

PAYS REPRESENTES AU SEIN DE L'IED

Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède et République tchèque.

REUNIONS DE L'IED EN 2002

Réunions plénières : 2, Bureau : 13, Energie : 2, Eau : 2, Propreté : 2, Formation : 3, Santé-sécurité : 6

Identifier les enjeux sociaux de nos partenaires économiques

Sans dialogue, il n'est pas possible de répondre aux attentes des collaborateurs. Il est aussi nécessaire d'étendre ce dialogue à l'ensemble des parties prenantes, notamment aux acteurs de la société civile avec lesquels se nouent des partenariats et contacts de proximité dans le cadre des contrats.

Le dialogue avec les clients et les partenaires impliqués dans la gestion de nos contrats est également une démarche systématique. La pérennité et la performance du Groupe reposent sur la qualité des services qu'il fournit aux clients et sur la confiance de ses actionnaires. C'est aussi un gage de réussite.

• Clients municipaux : confiance et intégration

Les entités de SUEZ fournissent des services liés à l'énergie, l'eau et la propreté, à de nombreuses municipalités, au sein de contextes culturels très divers. Le succès des partenariats engagés repose, à la fois, sur l'écoute des clients et des salariés, et sur la compréhension des enjeux sociaux.

Lorsque les municipalités font appel aux services de SUEZ, leurs attentes portent sur l'amélioration des réseaux ou infrastructures de collecte, l'extension de l'accès des services à tous, afin de diminuer les coûts pour la collectivité. Le lien organique fort qui s'établit avec les clients s'étend ainsi naturellement aux autres acteurs de la communauté, et évolue dans le temps, avec la maturité du contrat.

La phase de sensibilisation : une fois le contrat signé, le premier impératif est de créer un climat de confiance avec les personnes qui vont bénéficier des services. L'arrivée d'un opérateur privé peut parfois susciter des réactions de défiance, voire d'hostilité. Les premiers mois d'un contrat sont donc une période cruciale, au cours de laquelle les équipes, et notamment les équipes RH, créent des liens avec les organismes et acteurs de la communauté : syndicats locaux, ONG, comités d'utilisateurs, associations religieuses, représentants d'entreprises, etc.

Cette étape de prise en main est fondamentale et déterminante pour les développements futurs du contrat. Elle vise à comprendre les attentes, les difficultés et les doléances des usagers, pour mieux appréhender les enjeux pratiques. Des rencontres fréquentes avec les pouvoirs locaux permettent d'intégrer ces attentes dans les objectifs fixés par l'autorité de tutelle. Cette période est aussi l'occasion pour les équipes de présenter le travail qu'elles comptent réaliser, et les conséquences qu'il aura sur la vie quotidienne de la population. En outre, ces contrats sont le plus souvent caractérisés par la reprise du personnel de l'ancienne régie publique. Une collaboration constructive avec les syndicats locaux constitue la base d'un climat social serein, condition nécessaire pour assurer la qualité du service aux clients finaux.

La phase de consolidation : une communauté n'est pas homogène. La mise en œuvre des objectifs fixés par le contrat exige souvent des solutions différenciées, en fonction des clients. Le dialogue établi, dès le début, avec l'ensemble des acteurs est un outil pour imaginer des solutions techniques et des politiques tarifaires adaptées aux différents quartiers, et notamment aux quartiers défavorisés. Les ONG locales, associations d'usagers ou associations caritatives, jouent dans cette phase un rôle majeur. Afin de servir l'ensemble des usagers, tout en respectant les termes économiques et financiers du contrat, le travail avec les partenaires sociaux permet d'envisager les modes de gestion du personnel les plus efficaces et les plus responsables. L'adaptation des effectifs aux termes du contrat se fait le plus souvent par des départs en retraite, des départs volontaires et des reclassements. Considéré sur la durée des contrats, le développement des nouvelles infrastructures est générateur d'emplois. Ces politiques s'accompagnent d'une requalification significative des postes qui exigent d'importants plans de formation. Outre les garanties salariales contractuelles, cette requalification entraîne le plus souvent une revalorisation de la rémunération globale.

La phase de développement : les contrats de délégation sont jalonnés par des revues de performances, qui permettent à l'autorité publique d'apprécier l'état d'avancement des travaux et d'analyser les difficultés rencontrées pour y apporter des solutions appropriées. Ces échanges réguliers sont également, pour le maître d'ouvrage, un moyen de contrôle et de correction en cas de dysfonctionnement de nos services. Ils constituent un outil fondamental de transparence, de maîtrise des risques, notamment en matière de conformité aux normes légales, et de souplesse du contrat.

Il est important de maintenir les efforts de pédagogie et de sensibilisation tout au long de la vie du contrat, afin que les acteurs concernés accompagnent son évolution. Dans le cadre de contrats de concession ou d'affermage, une véritable relation clientèle est mise en place afin de pouvoir répondre aux interrogations et demandes des usagers. Dans les autres types de contrats, des contacts réguliers avec les organismes représentatifs du consommateur final facilitent l'adéquation des pratiques aux attentes. C'est également dans cette phase de développement que des actions sociales fortes sont mises en œuvre (programmes d'alphabétisation, investissement communautaire, fondations liées aux activités, etc.), en concertation avec les acteurs locaux.

La qualité du partenariat public-privé et la relation de confiance avec les clients municipaux, les utilisateurs et les acteurs de la communauté reposent sur le dialogue. C'est cette confiance qui assure le respect des engagements mutuels, en facilitant les échanges transparents tout au long du contrat.

ATTENTES DES CLIENTS LOCAUX ET MUNICIPAUX

- Professionnalisme des équipes
- Accompagnement social du partenariat public-privé
- Solutions sociales différenciées adaptées aux communautés territoriales

· Clients «d'entreprises» : expertise et fiabilité

Le Groupe réalise aujourd'hui plus de 50% de son chiffre d'affaires avec les entreprises, à travers la fourniture des services de base (électricité, eau et gestion des déchets), de prestations spécialisées et de services de gestion sur sites industriels. Ces clients attendent en retour un professionnalisme et une réactivité qui assurent la qualité et la continuité des services, et qui permettent d'éviter toute interruption des process industriels.

Mener à bien les contrats qui lient SUEZ avec des clients industriels ne peut se résumer à une relation bipartite. Il est important de prendre en compte les acteurs concernés par ces contrats d'externalisation. Mieux répondre aux attentes des clients exige de comprendre leurs processus industriels. Cela peut amener les équipes de SUEZ à échanger avec les parties prenantes des clients tout au long de leur chaîne de valeur.

Les partenaires sociaux sont à ce titre des acteurs majeurs, avec lesquels un dialogue s'établit lorsque cela s'avère pertinent, en accord avec les DRH des sites, notamment en cas de transfert de personnel. SUEZ s'efforce, dans ce cas, d'apporter appui et conseils

L'attention portée par le Groupe au climat social de l'ensemble de ses entreprises répond également à l'exigence de qualité des clients dans la durée. Le dialogue social avec les salariés et/ou leurs représentants minimise les risques de conflit, et donc de perturbation des process industriels. C'est aussi un vecteur essentiel de motivation des équipes, contribuant à l'implication de chacun dans son métier et à la réduction de l'absentéisme. La démarche de dialogue et d'échange engagée avec les clients et leurs partenaires permet de déterminer des politiques sociales adaptées, conformes aux principes sociaux du Groupe et gages de soutien à l'activité des sites industriels.

Dans ce cadre, et c'est le premier engagement de SUEZ envers ses équipes, une attention particulière est portée à la sécurité des collaborateurs dont il a la responsabilité. Cette attitude a pour effet d'assurer la continuité du service attendu par les clients, ainsi que la sûreté des installations prises en charge sur le site industriel. Conscientes des nouvelles pressions qu'exercent les audits sociaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur de nos clients, les entités de SUEZ entendent assurer la qualité des pratiques sociales qui sous-tendent les processus industriels dont elles ont la responsabilité.

ATTENTES DES CLIENTS «D'ENTREPRISES»

- Professionnalisme des équipes
- Hygiène et sûreté des conditions de travail
- Qualité des relations sociales et continuité du service



ESEIS (ENERGY SERVICES ELYO INDUSTRIAL SOLUTIONS)

En 2002, le groupe PSA a fait appel à Tractebel Elyo pour l'externalisation de la maintenance technique et des services associés sur l'ensemble de ses bâtiments tertiaires en lle-de-France et de son centre d'essais.

Cette démarche concerne 230 collaborateurs de PSA qui assurent ces fonctions. Pour que le transfert du personnel se déroule de façon optimale, les deux entreprises ont créé une filiale commune, détenue à 51% par Tractebel Elyo, au sein de laquelle PSA est garant de la qualité du processus d'externalisation et dispose notamment d'un droit de veto social minoritaire.

Le montage de cette structure, qui assure un climat social sain pour le personnel, a été réalisé en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines et les instances du personnel de PSA. Les 230 personnes ont été reçues individuellement par les équipes ressources humaines de Tractebel Elyo.

Le résultat de cette démarche de dialogue et de concertation avec le client et ses parties prenantes signifie pour les salariés l'entrée dans une entreprise dont leur profession constitue le cœur de métier de leur nouvelle société. Cette intégration chez Tractebel Elyo permettra, par des formations sur les compétences clés, une optimisation des performances individuelles, l'acquisition d'une culture de service assurant ainsi la qualité du service rendu au client.

Communauté financière : promouvoir notre modèle d'activité

Les politiques sociales sont des éléments constitutifs du modèle d'activité que SUEZ souhaite promouvoir. Ces éléments se retrouvent dans les caractéristiques de ses réponses aux appels d'offres. De plus, le Groupe opère, tant avec les clients municipaux que les clients industriels, sur des contrats de long terme qui exigent confiance et stabilité dans le temps. La politique sociale active des entités de SUEZ est un investissement qui appuie la qualité des services et donc la rentabilité et la réputation du Groupe.

Les équipes RH du siège de SUEZ sont en contact avec les investisseurs et agences de *rating* afin d'établir un dialogue avec des acteurs traditionnellement tournés vers les comptes financiers de l'entreprise. Ce dialogue permet de mettre en avant le rôle des politiques sociales en matière de prévention des risques (santé - sécurité, transferts de compétences, etc.) et de réputation (en tant qu'employeur et prestataire de services). Ces échanges sont également l'occasion de montrer l'importance de politiques sociales responsables pour la rentabilité et le bon fonctionnement des contrats.

La portée de ce dialogue est renforcée aujourd'hui par l'importance croissante des agences de rating extra-financier et par le développement des fonds d'investissement socialement responsables.

ATTENTES DE LA COMMUNAUTE FINANCIERE

- Réussite commerciale
- Prévention des risques
- Réputation

Les pratiques de Responsabilité Sociale apparaissent comme un engagement, qui doit diffuser dans l'ensemble du Groupe et de ses activités. C'est un mode de management qui permet de répondre aux attentes des parties prenantes pour assurer la capacité de SUEZ à poursuivre ses objectifs en tant qu'entreprise mondiale.





ETRE SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTE

Depuis 2000, l'Observatoire Social International, créé à l'initiative de SUEZ, conforte sa position d'acteur du Développement Durable. Il entend contribuer à une réelle intégration de la dimension humaine et sociale dans le processus de mondialisation.

Fort de sa centaine de partenaires (entreprises, institutions, syndicats, acteurs de la vie publique), il est actif en Europe, aux Etats-Unis, en Argentine et au Maroc.

Le 21 juin 2002, à Marrakech, l'OSI a tenu son deuxième symposium sous le haut patronage de Sa Majesté le roi Mohammed VI en association avec SUEZ.

Devant deux cents personnalités venues du monde entier, ses délégations ont restitué leurs travaux et ont débattu autour de trois thèmes : «La marginalisation, quelles réponses concrètes au plus près de terrain?» «L'efficacité sociale, comment la mesurer?» «Quelle mondialisation? Comment dépasser les oppositions?» Au nombre des intervenants, figuraient Madame Zoulikha Nasri, Conseiller de Sa Majesté, et Mikhail Gorbatchev, président de Green Cross International.

Pour la première fois, un dialogue ouvert et sans complaisance a pu se tenir avec trois importantes ONG : Public Services International, Amnesty International et Acción.

Gérard Mestrallet a conclu ce symposium en réaffirmant son soutien à l'OSI, acteur et force de proposition, et en souhaitant que l'association continue à élargir ses délégations régionales.

Education, formation et Europe sociale

A cette occasion, l'OSI a fait connaître son «Engagement pour un droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie» signé par 19 partenaires de premier plan. Fruit du groupe de travail «Europe sociale», il vise, dans un monde devenu particulièrement instable et précaire, à :

- jeter des passerelles entre formation initiale, professionnelle et formation permanente pour favoriser les complémentarités et indispensables synergies entre les différents acteurs de la formation;
- instaurer pour chaque salarié un droit à une période de formation dans le cadre de sa vie professionnelle et favoriser l'employabilité et la mobilité par le transfert des compétences et des droits afférents.

La mise en œuvre de cet engagement, enjeu majeur de dialogue et de coresponsabilité entre partenaires sociaux, sera un objectif prioritaire des partenaires de l'OSI pour 2003, au même titre que les travaux menés sur les indicateurs sociaux de performance.



«L'essentiel de la vie» dans le champ humanitaire

Proposer bénévolement un accès à l'eau potable ou à l'énergie aux populations les plus démunies de la planète : c'est la mission des deux associations humanitaires de SUEZ, Aquassistance, créée en 1994 par Lyonnaise des Eaux France, et Energy Assistance, née en 2001 chez Tractebel. Toutes deux fonctionnent selon le même principe : des projets, soumis par des communautés locales, sont examinés en Comité, puis mis en œuvre par des collaborateurs, qui prennent souvent sur leur temps de congé pour exécuter leur mission. Les interventions se déroulent le plus souvent dans le cadre de conventions de partenariat signées avec des ONG.

Aquassistance compte aujourd'hui 500 membres et plus de 150 missions à son actif dans le monde. En 2002, elle a lancé, poursuivi ou achevé de nombreux projets : pose de compteurs à Gumri (Arménie), préparation des travaux de construction de la ferme-école de Bayti (Maroc), préparation d'un projet au Vietnam avec le soutien financier de l'agence de l'Eau Seine-Normandie, audit de fin de mission en Ukraine.

Energy Assistance, qui a déjà rassemblé plus d'une centaine de membres en deux ans d'existence, a mené à bien plusieurs opérations en 2002 : électrification d'un dispensaire en Mauritanie, évaluations de situation en Ethiopie, au Brésil et au Nicaragua, missions effectuées dans le cadre d'un accord entre SUEZ et le Programme des Volontaires des Nations Unies.

La Fondation SUEZ : 10 ans d'actions pour aider les enfants du monde

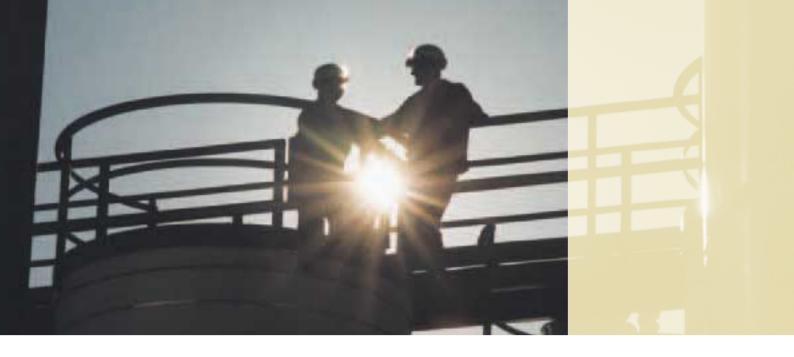
Créée fin 1992, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation SUEZ agit en faveur de l'enfance en détresse, dans les domaines de la santé et de l'éducation. Elle privilégie des projets à long terme, menés par des associations bien intégrées dans leur communauté, et avec lesquelles elle peut mettre en place des partenariats pluriannuels. En France, elle axe son aide sur l'enfant malade et soutient des actions qui contribuent à rendre plus supportable un séjour à l'hôpital, ou qui favorisent l'accès aux loisirs.

A l'international, la Fondation SUEZ intervient dans les pays où le Groupe est présent; elle vient en aide aux enfants victimes de grande précarité, comme les enfants des rues, ceux des bidonvilles ou ceux qui sont atteints par le sida. Enfin, elle appuie les nombreuses initiatives proposées par des collaborateurs du Groupe qui, à l'étranger, relaient son engagement aux côtés d'associations œuvrant pour l'enfance.

De l'Asie au Proche-Orient, de l'Amérique du Sud à l'Europe, la Fondation est à l'écoute de toutes les souffrances : enfants qui survivent dans les orphelinats créés par le régime Ceaucescu, enfants prostitués aux Philippines, mineurs en danger au Maroc, enfants handicapés au Cambodge et délaissés par leurs familles...

Depuis 2002, la Fondation SUEZ soutient un programme destiné aux écoles primaires de communautés défavorisées en Afrique du Sud. En Chine, elle participe à la scolarisation des petites filles Miao (sud de la Chine).

En 10 ans d'actions, elle aura aidé de nombreuses associations à améliorer la vie de plusieurs milliers de jeunes. Sa mission continue : le droit au bonheur de chaque enfant, partout dans le monde, est aussi, pour SUEZ, un droit essentiel de la vie.



ELEMENTS METHODOLOGIQUES SUR LES PRATIQUES DE REPORTING ENVIRONNEMENT ET SOCIAL EN 2002

Afin d'assurer la transparence et la fiabilité des données communiquées, SUEZ s'est engagé dans une démarche progressive de certification par un tiers de la qualité de l'information environnementale et sociale communiquée publiquement. La première étape conduite lors du précédent exercice de *reporting* consistait en une revue des procédures de remontée des informations environnementales et sociales au sein du Groupe. Sur la base des axes de progrès retenus, SUEZ a poursuivi en 2002 le renforcement de son système de *reporting* environnemental et social.

Une attention particulière a été portée aux procédures de *reporting* et aux modalités de définition du périmètre de *reporting*, aux indicateurs de performance et aux modalités pratiques du contrôle interne des données consolidées.

Les membres des réseaux de correspondants environnement et social ont mis à profit l'année 2002 pour continuer le travail de formalisation et de déploiement des procédures de *reporting* sur l'ensemble des activités du Groupe. Ce travail a conduit le Groupe à revoir les critères de définition du périmètre de *reporting* et les règles de consolidation des indicateurs. Pour l'environnement et le social, l'identification des entités incluses

dans le périmètre de *reporting* se réalise *via* l'attribution de la méthode de consolidation financière : intégration globale (IG), intégration proportionnelle (IP) et mise en équivalence (ME). Pour l'environnement, SUEZ a complété ces critères et retenu par défaut le critère du contrôle opérationnel de l'installation sur un plan technique afin, d'une part, d'anticiper l'application du Protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol) et, d'autre part, de couvrir les activités gérées pour compte de tiers. Toutefois, certaines exceptions ont été apportées à une application uniforme de cette règle de consolidation : Tractebel Energy Services apprécie ses émissions de GES sur la base du combustible acheté et certains contrats représentant un volume faible d'activité ont également été exclus du périmètre de *reporting* (seuil fixé à 200 000 eq. habitants pour les activités eau de SELS).

Le périmètre de *reporting* social retenu dans ce rapport concerne exclusivement les entités consolidées en IG, sociétés pour lesquelles SUEZ détient le contrôle exclusif, les sociétés consolidées en IP et ME n'étant pas retenues dans le périmètre de *reporting* que couvre ce rapport, dans la mesure où la responsabilité en matière RH et sociale exige une capacité complète à déterminer les politiques sociales au sein de l'entité.



Du fait des différences de périmètres explicitées supra et de certains cas résiduels d'insuffisance du déploiement des pratiques de *reporting* environnemental et social, il est précisé pour chaque indicateur le pourcentage de chiffre d'affaires couvert par la mesure proposée.

Une attention particulière a par ailleurs été portée à l'évaluation de la pertinence des indicateurs retenus jusqu'alors et au renforcement des fiches descriptives des indicateurs afin de s'assurer d'une compréhension homogène de ces derniers sur le Groupe tout en tenant compte des spécificités sectorielles, réglementaires ou légales propres à chaque activité. Ce travail sur les indicateurs a été conduit dans un premier temps au sein des divisions opérationnelles puis une harmonisation a eu lieu au niveau de SUEZ.

Pour le reporting environnement, ces travaux ont donné lieu à des modifications de la définition du chiffre d'affaires pertinent sur lequel se réalise le reporting. En ce sens, le chiffre d'affaires pertinent a été affiné par l'exclusion du chiffre d'affaires généré par les activités de négoce d'énergie et par l'allocation d'un chiffre d'affaires aux unités de production d'électricité d'Electrabel sur la base des prix de cession internes entre les unités. La définition des «plans de gestion de crise» a été modifiée et complétée entre 2001 et 2002. La liste des systèmes de management éligibles au label «SME certifiés» a été élargie afin de tenir compte de l'intérêt économique de la mise en place de ces pratiques et elle intègre désormais les certificats ISO 9001 version 2000 avec un volet environnemental et les systèmes de management environnementaux répondant par ailleurs aux standards de l'Environmental Protection Agency US pour les activités conduites aux Etats-Unis. Le CA couvert par des SME certifiables intègre le CA couvert par des SME certifiés. La production de déchet (DIB/DIS) est désormais définie selon les législations nationales. La définition de l'indicateur de production de déchets nucléaires retenue au niveau Groupe a été précisée en 2002. Enfin, l'indicateur de consommation d'eau au niveau Groupe n'inclut pas les consommations d'eau pour refroidissement de l'énergie. Ces changements de méthode sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'évolution des indicateurs concernés. Les données externes utilisées dans le reporting social pour le calcul des indicateurs sont fournies par la DREE (Direction des Relations Economiques Extérieures – ministère de l'Economie et des Finances - France) dans le cadre d'un contrat de collecte d'informations pays par le réseau des missions économiques locales et complétées par les statistiques de la Banque Mondiale et de l'UNESCO le cas échéant. Les procédures de la DREE sont certifiées ISO 9001. Par ailleurs, pour interpréter la variation du taux de fréquence constatée chez EGE (-30,7%), il convient de prendre en compte la différence de méthode de comptabilisation des heures totales travaillées utilisée pour Electrabel entre 2001 et 2002. Pour 2002, celles-ci sont calculées à partir de l'horaire moyen mensuel multiplié par le nombre

de mois effectivement travaillés et par l'effectif moyen mensuel. Ce calcul fournit un total de 25 136 534 (soit un horaire hebdomadaire moyen de 39,1 heures) au lieu de 18 185 876 (soit un horaire hebdomadaire moyen de 28,3 heures).

Enfin, SUEZ a travaillé au renforcement du dispositif de contrôle interne en déployant des outils informatiques de collecte, de traitement et de restitution des données saisies par les entités au niveau local.

Topaz, progiciel de consolidation de l'information sociale est opérationnel sur l'ensemble du Groupe. L'utilisation de ce système d'information intégré permet de limiter les erreurs de saisie et de calcul et renforce ainsi la fiabilité des données. En matière de *reporting* environnement, SUEZ a bénéficié du travail conduit par SITA depuis 1999 visant à doter les activités de la Propreté d'un système robuste de collecte et de consolidation de l'information, audité par un tiers. SUEZ a déployé cet outil sur l'ensemble de ses activités, l'adaptant le cas échéant à la spécificité de l'activité ou des systèmes de collecte et de consolidation existants.

Les contrôles des données exploitées sont basés sur des études de variations d'une période à une autre et sur des études de cohérence et de pertinence au sein d'une activité, d'un pays ou par référence aux standards de la profession.

SUEZ se fixe comme objectifs pour l'année 2003 de poursuivre le renforcement du dispositif de contrôle interne à chaque palier de consolidation et d'assurer les conditions d'une compréhension homogène des différents indicateurs au sein du Groupe. Une attention particulière sera apportée à l'amélioration de l'application des règles de définition du périmètre pertinent. Enfin, SUEZ s'attachera à compléter la mise à disposition d'outils de calcul partagé pour les collaborateurs en charge du *reporting* environnement et social.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

	Unités	SUEZ	SUEZ	EGE	FGI	Services Energie
		2001	2002	2002	2002	2002
Déclaration de politique environnementale	% CA	65%	77%	78%	85%	63%
Politique environnementale avec objectifs mesurables	2/ 24	F10/	100/	700/	000/	F0/
et moyens associés	% CA	51%	49%	78%	32%	5%
Systèmes de management environnement certifiables	% CA	31%	42%	57%	39%	8%
Systèmes de management environnement certifiés Systèmes de management environnement certifiés - ISO 14001	% CA Nb	27% 117	36% 205	54% 14	39% 2	10%
Systèmes de management environnement certifiés - EMAS	Nb	7	8	2	0	
Systèmes de management environnement certifiés - ISO 9001	110	,	O .		U	0
version 2000	Nb	_	153	0	0	2
Systèmes de management environnement certifiés -						
Standards locaux	Nb	-	88	0	40	3
Analyses environnementales	% CA	53%	44%	55%	63%	12%
Plans de prévention des risques	% CA	40%	52%	73%	74%	24%
Plans de gestion de crise ☑	% CA	51%	56%	73%	39%	11%
Rapports environnement publiés par des sociétés de rang N-2	% CA % heures	32%	44% 26%	71% 12,2%	0% 5,1%	32% 28,6%
Formation EQS/Formation totale Formation EQS - Budget	Keuros	-	9 437	294	181	3 102
Budget R&D environnement	Keuros	74 437	70 110	10 536	449	1 574
Dépenses environnementales	Keuros	74 457	895 748	135 049	130 960	26 294
Accidents environnementaux	ricaros		030 7 10	100 0 15	100 300	20 23 1
(indemnisation des assurances > 150 000 euros)	Nb	10	0	0	0	0
Plaintes liées à des dommages occasionnés à l'environnement	Nb	36	58	3	1	2
Condamnations liées à des dommages occasionnés						
à l'environnement	Nb	13	25	1	0	0
Montant des condamnations liées à des dommages			225			
occasionnés à l'environnement	KEuros	-	662	92	0	0
Consommation totale d'énergie primaire ☑	GWh	240 612	244 477	137 027	74 843	29 809
Consommation totale d'électricité ☑ Consommation d'eau - Process industriel ☑	GWh Mm³	3 501	5 546 81,3	10,6	47,1	7,8
Consommation d'eau - Frocess industriel Consommation d'eau - Eaux de surface	Mm ³	80,3	48,4	5,8	34,4	6,1
Consommation d'eau - Eaux souterraines	Mm ³	-	5,0	1,6	34,4	0,1
Consommation d'eau - Eau des réseaux publics	Mm ³	-	23,5	3,3	9,7	1,3
Déchets industriels banals (DIB/NHW) hors déchets spécifiques ☑	Tonnes	1 373 138	2 265 403	10 925	6 675	684
Déchets industriels spéciaux (DIC/HW) ☑	Tonnes	164 926	218 896	16 110	345	198
Emissions de gaz à effet de serre ☑	t eq. CO2	75 891 104	70 565 808	32 824 209	21 715 214	5 452 023
Emissions de CO ₂	Tonnes	66 031 209	63 258 804	32 774 922	21 392 133	5 452 023
Emissions de CH ₄	Tonnes	402 842	347 750	2 347	15 385	-
Emissions de NO _x	Tonnes	127 001	99 743	38 135	35 883	15 626
Emissions de SO ₂	Tonnes	195 089	158 480	32 758	115 791	8 818
Emission de GES évitées (valorisation énergétique et matière)	t. eq. CO ₂	932 400	993 544	- 0.12	- 5.00	- 0.10
Capacité installée - Sources renouvelables	GW eq	5,12	6,01	0,13 456	5,38	0,10
Quantité d'électricité produite - Sources renouvelables Production de cendres volantes	GWh e Tonnes	27 735 2 307 669	26 236 2 270 473	626 638	24 230 1 616 909	26 926
Production de cendres volantes Production de cendres cendrées	Tonnes	989 001	981 863	86 172	835 882	59 809
Sous-produits issus de la désulphurisation	Tonnes	0	110 643	110 643	0	0
Production de déchets nucléaires (faible et moyenne activité)	m ³	208	186,0	186	0	0
Emissions de poussières	Tonnes	12 580	13 311	3 750	9 455	106
Déchets valorisés	Tonnes	1 312 368	1 732 411	502 937	1 173 623	55 851
Consommation d'eau - Eau de surface utilisée pour le refroidissement	Mm ³	-	6 138	5 218	920	0,34
Consommation d'eau - Eau de surface utilisée						
pour le refroidissement retournée au milieu	Mm ³	-	5 823	4 911	912	0
Energie produite/Emissions de GES	MWh/t	2,6	2,8	3,2	2,3	
Energie produite/Emissions de SO ₂	GWh/t	0,8	1,1 1,9	3,2 2,8	0,4 1,4	1,2 0,7
Energie produite/Emissions de NO _x Déchets industriels banals (DIB/NHW) valorisés	GWh/t Tonnes	1,3 1 556 693	1,9	2,8	1,4	0,7
Déchets industriels spéciaux (DIC/HW) valorisés	Tonnes	103	7 086	-	-	-
Aduction eau potable - Quantité d'eau délivrée	Mm ³	4 845	7 864	-		
Aduction eau potable - Taux de couverture de la population	%	80%	89%	-	-	-
Aduction eau potable - Rendement technique des réseaux	%	77%	71%	-	-	-
Assainissement - Quantité d'eau traitée	Mm ³	2 903	2 708	-	-	-
Assainissement - Taux de couverture de la populaiton	%	71%	79%	-	-	-
Assainissement - Longueur des réseaux	km	81 439	102 661	-	-	-
Assainissement - Nombre de STEP -						
Capacité de traitement supérieure ou égale à 120 kg DBO5/jour	Nb	675	779	-	-	-
Assainissement - Nombre de STEP -	<u>.</u>	,				
Capacité de traitement inférieure à 120 kg DBO5/jour	Nb	1 125	1 151	-	-	-
Assainissement - Tonnes de DB05 éliminées par jour	Tonnes	2 032	1 901	-	-	-
Assainissement - Boues valorisées/Boues produites Emissions de GES - Centres d'enfouissement technique	% t. eq. CO ₂	60% 8 327 588	70% 6 993 325	-	-	-
Emissions de GES - Centres d'enfouissement technique Emissions de GES - Incinération	t. eq. CO ₂	1 667 834	2 499 393	-	-	-
Emissions de GES - Flotte de véhicules	t. eq. CO ₂	632 000	844 937			-
Emissions de GES - Assainissement	t. eq. CO ₂	0	144 650	-	-	
Lixiviats	Mm ³	3,3	3,9	-	-	-
Part de la flotte «verte» dans la flotte de véhicules		.,	-,-			
de collecte des ordures ménagères	%	44%	69%	_	-	-
Valorisation énergétique des déchets - Production électricité	MWh el.	1 596 267	2 271 947	-	-	-
Valorisation énergétique des déchets - Production chaleur	MWh th.	6 845 509	7 737 462	-	-	-
Incinération - Energie vendue/déchets incinérés	kWh/t	244	289	-	-	
Stockage des déchets - énergie vendue (biogaz)/déchets enfouis	kWh/t	9,7	12,0	-	-	-
Tonnage de déchets valorisés (énergie et matière)/		010/	000/			
Tonnage de déchets traités	%	21%	29%	-	-	



	Unités	SELS	SEIS	Couverture
	0/.04	2002	2002	2002
Déclaration de politique environnementale	% CA	86%	100%	90%
Politique environnementale avec objectifs mesurables et moyens associés	% CA	84%	100%	90%
Systèmes de management environnement certifiables	% CA	63%	100%	90%
Systèmes de management environnement certifiés 🗹	% CA	43%	100%	90%
Systèmes de management environnement certifiés - ISO 14001	Nb	132	5	90%
Systèmes de management environnement certifiés - EMAS	Nb	6	0	90%
Systèmes de management environnement certifiés - ISO 9001			-	
version 2000	Nb	145	6	90%
Systèmes de management environnement certifiés -				
Standards locaux	Nb	45	0	90%
Analyses environnementales	% CA	54%	100%	90%
Plans de prévention des risques	% CA	55%	100%	90%
Plans de gestion de crise 🗹	% CA	100%	100%	90%
Rapports environnement publiés par des sociétés de rang N-2 Formation EQS/Formation totale	% CA	71,8%	0,0%	90% 65%
Formation EQS/Formation totale Formation EQS - Budget	% heures Keuros	30,1% 5 860	-	65%
Budget R&D environnement	Keuros	53 300	4 250	100%
Dépenses environnementales	Keuros	579 000	24 445	100%
Accidents environnementaux	ricuros	373 000	24 440	10070
(indemnisation des assurances > 150 000 euros)	Nb	0	0	90%
Plaintes liées à des dommages occasionnés à l'environnement	Nb	48	4	90%
Condamnations liées à des dommages occasionnés		10		3070
à l'environnement	Nb	24	0	90%
Montant des condamnations liées à des dommages			-	2370
occasionnés à l'environnement	KEuros	520	50	90%
Consommation totale d'énergie primaire ✓	GWh	2 015	784	90%
Consommation totale d'électricité	GWh	5 376	170	86%
Consommation d'eau - Process industriel	Mm ³	11,3	4,5	90%
Consommation d'eau - Eaux de surface	Mm ³	2,1	-	90%
Consommation d'eau - Eaux souterraines	Mm ³	0,0	-	90%
Consommation d'eau - Eau des réseaux publics	Mm ³	9,1	-	90%
Déchets industriels banals (DIB/NHW) hors déchets spécifiques ☑	Tonnes	2 240 808	6 311	90%
Déchets industriels spéciaux (DIC/HW) ☑	Tonnes	171 891	30 352	90%
Emissions de gaz à effet de serre ☑	t eq. CO,	10 419 295	155 067	90%
Emissions de CO ₂	Tonnes	3 488 980	150 746	90%
Emissions de CH ₄	Tonnes	330 015	3,40	90%
Emissions de NO _x	Tonnes	9 315	785	90%
Emissions de SO ₂	Tonnes	1 030	83	90%
Emission de GES évitées (valorisation énergétique et matière) Capacité installée - Sources renouvelables	t. eq. CO ₂ GW eq	993 544 0,40	0	99% 100%
Quantité d'électricité produite - Sources renouvelables	GWh e	1 342	0	100%
Production de cendres volantes	Tonnes	1 542	-	95%
Production de cendres cendrées	Tonnes	_	_	95%
Sous-produits issus de la désulphurisation	Tonnes	-	-	95%
Production de déchets nucléaires (faible et moyenne activité)	m ³	-	-	95%
Emissions de poussières	Tonnes	-	-	95%
Déchets valorisés	Tonnes	-	-	95%
Consommation d'eau - Eau de surface utilisée pour le refroidissement	Mm ³	-	-	95%
Consommation d'eau - Eau de surface utilisée				
pour le refroidissement retournée au milieu	Mm ³	-	-	95%
Energie produite/Emissions de GES	MWh/t	-	-	95%
Energie produite/Emissions de SO ₂	GWh/t	-	-	95%
Energie produite/Emissions de NO _x	GWh/t	-	-	95%
Déchets industriels banals (DIB/NHW) valorisés	Tonnes	1 275 636	-	86%
Déchets industriels spéciaux (DIC/HW) valorisés	Tonnes Mm ³	7 086 7 864	-	86%
Aduction eau potable - Quantité d'eau délivrée Aduction eau potable - Taux de couverture de la population	Wim ³	89%	-	72% 72%
Aduction eau potable - raux de couverture de la population Aduction eau potable - Rendement technique des réseaux	%	71%	-	72%
Assainissement - Quantité d'eau traitée	Mm ³	2 708	-	72%
Assainissement - Taux de couverture de la populaiton	%	79%	-	72%
Assainissement - Longueur des réseaux	km	102 661	-	72%
Assainissement - Nombre de STEP -	-3111	102 001		, 270
Capacité de traitement supérieure ou égale à 120 kg DBO5/jour	Nb	779	_	72%
Assainissement - Nombre de STEP -				
Capacité de traitement inférieure à 120 kg DB05/jour	Nb	1 151	-	72%
Assainissement - Tonnes de DB05 éliminées par jour	Tonnes	1 901	-	72%
Assainissement - Boues valorisées/Boues produites	%	1 901	-	72%
Emissions de GES - Centres d'enfouissement technique	t. eq. CO ₂	6 993 325	-	99%
Emissions de GES - Incinération	t. eq. CO,	2 499 393	-	99%
Emissions de GES - Flotte de véhicules	t. eq. CO,	844 937	-	99%
Emissions de GES - Assainissement	t. eq. CO ₂	144 650	-	72%
Lixiviats	Mm ³	3,9	-	99%
Part de la flotte «verte» dans la flotte de véhicules				
de collecte des ordures ménagères	%	69%	-	99%
Valorisation énergétique des déchets - Production électricité	MWh el.	2 271 947	-	99%
Valorisation énergétique des déchets - Production chaleur	MWh th.	7 737 462	-	99%
Incinération - Energie vendue/déchets incinérés	kWh/t	289	-	99%
Stockage des déchets - énergie vendue (biogaz)/déchets enfouis	kWh/t	12	-	99%
Tonnage de déchets valorisés (énergie et matière)/ Tonnage de déchets traités	0/	200/		000/
	%	29%	-	99%

PERFORMANCE SOCIALE

		~E		:CI	CED	IICES
EFFECTIF PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	2001	GE 2002	2001	2002	2001	VICES 2002
Europe	18 058	16 873	45	154	59 146	60 237
Reste de l'Europe	509	547	562	42	1 394	4 808
Amérique du Nord Amérique du Sud			1592	1 767 1 416	855	90
Afrique Moyen-Orient			15	89	245	753
Asie - Océanie			656	1 034	1 338	1 001
TOTAL	18 567 (100,0%)	17 420 (100,0%)	2 870 (100,0%)	4 502 (100,0%)	62 978 (100,0%)	66 889 (100,0%)
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CSP		·				
Cadres ☑	2 732	2 714	243	697	7 748	7 940
TSM	3 001	2 742	642	1 204	18 827	13 289
OET TOTAL ☑	12 834 18 567	11 964 17 420	1 985 2 870	2 601 4 502	36 403 62 978	45 134 66 363
	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(99,2%)
PART DES FEMMES DANS LE GROUPE						
Proportion de femmes dans l'effectif	17,3% (97,6%)	19,6% (100,0%)	n.d. n.d.	16,9% (100,0%)	11,6% (70,1%)	10,7% (78,5%)
Proportion de femmes dans l'encadrement	10,6%	13,1%	n.d.	12,5%	12,7%	11,6%
	(88,6%)	(100,0%)	n.d.	(100,0%)	(75,9%)	(85,8%)
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRATS						
C.D.I. Autres	91,2% 8,8%	92,9% 7,1%	n.d. n.d.	97,0% 3,0%	93,5% 6,5%	95,4% 4,6%
Autres	(90,3%)	(100,0%)	n.d.	(100,0%)	(65,8%)	(83,6%)
PYRAMIDE DES AGES						
- de 25	n.d.	2,7%	n.d.	5,5%	n.d.	6,9%
<u>25 - 29</u> <u>30 - 34</u>	n.d. n.d.	6,5% 10,8%	n.d. n.d.	13,8% 19,7%	n.d. n.d.	10,5% 14,7%
35 - 39	n.d.	12,2%	n.d.	17,8%	n.d.	16,2%
40 - 44	n.d.	13,6%	n.d.	16,7%	n.d.	14,3%
45 - 49	n.d.	14,9%	n.d.	13,2%	n.d.	13,4%
50 - 54 55- 59	n.d. n.d.	17,4% 21,1%	n.d.	8,2% 3,6%	n.d. n.d.	13,2% 9,2%
60 - 64	n.d.	0,9%	n.d. n.d.	1,3%	n.d.	1,5%
65 et +	n.d.	0,01%	n.d.	0,2%	n.d.	0,1%
	n.d.	(100,0%)	n.d.	(98,5%)	n.d.	(82,4%)
TURNOVER (semestriel)	2002 S1	2002 S2	2002 S1	2002 S2	2002 S1	2002 S2
Turnover = nombre de sorties du semestre, hors fin de contrat, /effectif semestriel moyen	3,9%	3,4%	4,7%	10,5%	4,7%	6,7%
/enecui semesulei moyen	(92,1%)	(91,4%)	(94,3%)	(91,5%)	(58,8%)	(77,1%)
REMUNERATIONS						
Salaire moyen brut ouvrier/salaire minimum brut local	3,5	6,0	4,8	9,0	1,9	1,6
(Valeur minimale)	1,7	1,7	4,8 (25,5%)	2,0	1,1	1,0
Salaire moyen brut/salaire moyen brut du secteur	(91,8%)	(8,3%)	(25,5%)	(77,7%)	(8,1%)	(34,9%)
Cadres	2,0	1,9	1,7	3,2	1,3	1,0
	(81,4%)	(88,5%)	(68,3%)	(63,4%)	(21,1%)	(69,5%)
TSM	1,7 (88,6%)	1,1 (8,0%)	1,6 (39,4%)	3,1 (68,9%)	1,2 (11,8%)	0,9 (61,0%)
OET	2,5	1,9	1,1	2,3	1,4	1,1
	(91,8%)	(8,3%)	(65,5%)	(57,6%)	(8,3%)	(35,2%)
Salaire moyen brut ouvrier/coût de la vie local	3,6 (91,8%)	3,6 (8,3%)	2,1 (35,5%)	5,2 (80,8%)	2,3 (8,3%)	1,6 (35,1%)
SECURITE AU TRAVAIL						
Nombre d'accidents mortels (employés)	1	1	0	1	2	1
Taux de fréquence ☑	8,70	6,56	6,79	5,96	24,26	27,25
Taux de gravité ☑	0,20 (100,0%)	0,14 (87,6%)	0,21 (28,9%)	0,06 (31,0%)	0,92 (58,7%)	0,74 (72,2%)
FORMATION						
Pourcentage effectif formé	63,1	69,0	72,3	58,1	45,2	64,8
Proportion de cadres et non-cadres dans l'effectif formé	(55,0%)	(89,5%)	(39,1%)	(81,3%)	(41,2%)	(46,1%)
Cadres	10,3%	13,6%	17,0%	8,5%	16,8%	17,0%
TSM + OET	89,7%	86,4%	83,0%	91,5%	83,2%	83,0%
Dánancas da farmation nos navanna (Classica)	(99,0%)	(89,5%)	(10,5%)	(81,3%)	(45,2%)	(46,1%)
Dépenses de formation par personne (€/personne)	1 756,3 (55,0%)	1 237,4 (89,5%)	838,0 (28,7%)	640,5 (51,7%)	1 207,6 (41,2%)	584,1 (41,5%)
Nombre d'heures de formation par personne (H/personne)	31,5	37,2	30,5	84,5	24,6	24,0
Dánances de formation per haura de formation (Oller)	(55,0%)	(89,5%)	(39,1%)	(72,5%)	(41,2%)	(41,5%)
Dépenses de formation par heure de formation (€/heure)	55,7 (55,0%)	33,2 (89,5%)	27,4 (28,7%)	28,5 (81,3%)	55,9 (41,2%)	26,7 (41,5%)
Répartition des heures de formation par thème						
Technique des métiers	46,3%	7,8%	45,5%	57,7%	38,8%	51,4%
Qualité, Environnement, Sécurité	11,0%	2,1%	35,4%	5,1%	28,5%	28,6%
Langues Autres	7,7% 35,0%	1,6% 88,47%*	0,6% 18,4%	6,4% 30,8%	3,0% 29,7%	3,6% 16,4%
. 144.55	(18,1%)	(89,5%)	(68,2%)	(81,3%)	(47,2%)	(46,1%)

^{*} Ce chiffre s'explique par l'absence de répartiton de la formation chez Electrabel.

	eel e		CEIC	
EFFECTIF PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	SELS 2001	2002	2001	2002
Europe	61 914	61 268	2 747	3 451
Reste de l'Europe	1 526	1 282	120	132
Amérique du Nord Amérique du Sud	3 019 18 156	10 726 18 158	4 989 1 090	5 257 958
Afrique Moyen-Orient	3 644	3 295	529	467
Asie - Océanie	3 216	2 311	1 520	1 647
TOTAL	91 475	97 040	10 995	11 912
	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)	(100,0%)
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CSP				
Cadres ☑	6 471	7 318	3 299	7078
TSM OET	11 574 73 430	11 068 77 807	4 398 3 299	3 416 1 303
TOTAL 🗹	91 475	96 193	10 996	11 797
TOTAL EL	(100,0%)	(99,1%)	(100,0%)	(99,0%)
PART DES FEMMES DANS LE GROUPE				
Proportion de femmes dans l'effectif	17,1%	17,2%	n.d.	18,2%
Proportion de femmes dans l'encadrement	(83,3%) 26,0%	(91,8%) 21,3%	n.d. n.d.	(95,7%) 11,8%
	(64,5%)	(86,7%)	n.d.	(96,0%)
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRATS				
C.D.I.	91,5%	92,5%	n.d.	n.d.
Autres	8,5%	7,5%	n.d.	n.d.
	(81,1%)	(95,4%)	n.d.	n.d.
PYRAMIDE DES AGES		F.00/		2.46/
- de 25 25 - 29	n.d. n.d.	5,8% 11,0%	n.d. n.d.	3,4% 13,3%
<u>25 - 29</u> 30 - 34	n.d. n.d.	15,2%	n.d.	13,3%
35 - 39	n.d.	16,7%	n.d.	17,6%
40 - 44	n.d.	15,8%	n.d.	15,8%
45 - 49	n.d.	14,1%	n.d.	13,9%
50 - 54	n.d.	11,5%	n.d.	10,7%
55- 59	n.d.	7,2%	n.d.	5,1%
60 - 64	n.d.	2,3%	n.d.	1,3%
65 et +	n.d. n.d.	0,4% (76,1%)	n.d. n.d.	0,3% (93,3%)
		•		
TURNOVER (semestriel)	2002 S1	2002 S2	2002 S1	2002 S2
Turnover = nombre de sorties du semestre, hors fin de contrat, /effectif semestriel moyen	8,2%	6,8%	n.d.	5,7%
/enecui semesme moyen	(75,8%)	(88,4%)	n.d.	(100,0%)
REMUNERATIONS				
Salaire moyen brut ouvrier/salaire minimum brut local	2,6	2,4	n.d.	n.d.
(Valeur minimale)	1,0	1,0	n.d.	n.d.
	(60,4%)	(80,7%)	n.d.	n.d.
Salaire moyen brut/salaire moyen brut du secteur				
Cadres	1,5	1,4	n.d.	n.d.
TSM	(52,8%) 1,4	(59,8%) 1,5	n.d. n.d.	n.d. n.d.
TOW	(66.0%)	(74,0%)	n.d.	n.d.
OET	1,6	1,4	n.d.	n.d.
	(60,4%)	(89,2%)	n.d.	n.d.
Salaire moyen brut ouvrier/coût de la vie local	2,3 (60,4%)	1,9 (82,7%)	n.d. n.d.	n.d. n.d.
DEALIDITE ALL TO MAIL	(00,770)	(02,770)	n.u.	II.u.
SECURITE AU TRAVAIL Nombre d'accidents mortels (employés)	15	15	0	0
Taux de fréquence ☑	65,53	51,24	2,32	3,47
Taux de gravité ☑	1,66	1,37	0,03	0,05
	(85,7%)	(89,4%)	(100,0%)	(100,0%)
FORMATION Pourcentage effectif formé	47,2	36,4	n.d.	n.d.
i varcentage enectii iviille	47,2 (42,0%)	(79,5%)	n.d. n.d.	n.a. n.d.
Proportion de cadres et non-cadres dans l'effectif formé				
Cadres	19,7%	9,5%	n.d.	n.d.
TSM + OET	80,3% (48,0%)	90,5% (80,0%)	n.d. n.d.	n.d.
Dépenses de formation par personne (€/personne)	832,0	442,0	n.d.	n.d. n.d.
= ====== (O/POISOIIIO)	(43,0%)	(79,5%)	n.d.	n.d.
Nombre d'heures de formation par personne (H/personne)	21,0	23,4	n.d.	n.d.
	(42,0%)	(79,5%)	n.d.	n.d.
Dépenses de formation par heure de formation (€/heure)	34,9	24,5	n.d.	n.d.
	(42,0%)	(79,5%)	n.d.	n.d.
Répartition des heures de formation par thème				
Technique des métiers	35,0%	30,4%	n.d.	n.d.
Qualité, Environnement, Sécurité				
	40,0%	30,1%	n.d.	n.d.
Langues	40,0% 2,6%	7,3%	n.d.	n.d.
	40,0%			





AVIS SUR LES PROCEDURES DE REMONTEE DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES ET SUR CERTAINES DONNEES

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux Comptes de SUEZ et d'experts en matière de Développement Durable, nous avons mis en œuvre les travaux décrits ci-dessous relatifs au déploiement des procédures de mesure et de consolidation des informations environnementales et sociales («les procédures»). Nous avons en outre mené des travaux de vérification partielle sur 12 données («les données sélectionnées») relatives à l'exercice 2002 et identifiées par le signe dans le tableau de bord environnement et social figurant pages 88 à 91.

Les procédures et données ont été préparées sous la responsabilité de la Direction Générale de SUEZ et sont consultables auprès des Directions Ressources Humaines et Environnement-Innovation. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de présenter nos constats sur l'application des procédures et d'exprimer une conclusion sur les données sélectionnées.

Nature et étendue des travaux

Travaux sur les procédures

- 1. Nous avons évalué la pertinence des procédures et des fiches de définition relatives aux 12 données sélectionnées au regard des critères définis par l'*International Standard on Assurance Engagements* (ISAE).
- 2. Nous avons mené des entretiens au siège de SUEZ pour évaluer le suivi des axes d'amélioration identifiés en 2001.
- 3. Nous avons conduit des entretiens avec les personnes chargées de l'application des procédures au siège, dans les différentes branches du Groupe, et dans 13 entités sélectionnées.

Travaux sur les données

Ces travaux ont porté sur les 12 données sélectionnées

- 1. Nous avons réalisé des tests de validation dans 9 entités⁽¹⁾ sur l'aspect environnemental et 6 entités⁽²⁾ sur l'aspect social. Par donnée considérée, les entités sélectionnées représentent pour l'environnement entre 4,5% et 19% de la donnée consolidée SUEZ et pour le social entre 5% et 11%.
- 2. Nous avons vérifié la remontée de ces données dans les systèmes de consolidation.
- 3. Lorsque nous avons identifié une anomalie significative sur une donnée, nous avons vérifié la correcte prise en compte de la valeur corrigée dans la consolidation finale.

Les constats et conclusions portent sur les entités et données sélectionnées et sont présentés ci-après. Cependant, les travaux mis en œuvre ne permettent pas de formuler une assurance pour l'ensemble du Groupe, sur la correcte application des procédures ni sur l'exactitude et l'exhaustivité des données et informations publiées dans ce même rapport.

⁽¹⁾ Lyonnaise des Eaux France, Teris SA, 2 entités régionales (SELS), 2 sites industriels (SELS), 3 sites industriels (EGE, Services à l'Energie) en Belgique, Espagne et France.

⁽²⁾ Lyonnaise des Eaux France, Teris SA, Ondeo Nalco, Novergie, Electrabel et Elyo Iberica en Belgique, Espagne, Etats-Unis et France.



Constats sur les procédures

- Les procédures ont été améliorées par rapport à 2001 dans leur contenu et leur formalisation.
- Nous souhaitons attirer votre attention sur les précisions méthodologiques apportées en pages 86 et 87.
- Les définitions de la «Part de l'activité pertinente couverte par un système de management environnemental certifié» et de la «Part de l'activité pertinente couverte par un plan de gestion de crise» ne sont pas suffisamment précises au regard des critères de l'ISAE.
- Les procédures de contrôle interne concernées par nos travaux n'ont pas été adaptées ou mises en œuvre de manière systématique à tous les niveaux du Groupe.

Conclusion sur les données

Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative dans les entités et données sur lesquelles ont porté nos travaux sous réserve des exceptions suivantes :

- données relatives à la «Part d'activité pertinente couverte par un système de management de l'environnement certifié» et à la «Part d'activité couverte par un plan de gestion de crise» du fait du constat mentionné ci-dessus.
- données relatives aux «Taux de fréquence» ou «Taux de gravité» des accidents du travail pour lesquelles nous avons constaté cinq cas de surestimation qui ont été corrigés.
- donnée relative aux «Effectifs cadres» qui a été sous-estimée pour une des entités et qui a été corrigée.

Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu – Audit

Jean-Paul Picard

Barbier Frinault & Autres

Christian Chochon

Les experts

Deloitte & Touche
Environment and Sustainability

Preben J.Soerensen

Ernst & Young
Environment and Sustainability (EYES)

Eric Duvaud

GLOSSAIRE



PROPRETE

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

FINANCE

Actif net réévalué : ensemble des biens détenus (immobilier, sociétés...) dont l'évaluation est effectuée à la valeur du marché à une date donnée.

Alimentation en eau potable : ensemble des équipements, des services et des actions qui permettent, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité en vigueur, distribuée ensuite aux consommateurs. On considère quatre étapes distinctes dans cette alimentation : prélèvements/captages, traitement pour potabiliser l'eau, adduction (transport et stockage), distribution au consommateur.

Analyse environnementale : analyse approfondie des problèmes, de l'impact et des résultats en matière d'environnement liés aux activités menées sur un site.

Assainissement: ensemble des techniques de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales d'une agglomération, d'un site industriel ou d'une parcelle privée avant leur rejet dans le milieu naturel. L'élimination des boues issues des dispositifs de traitement fait partie de l'assainissement.

Avoir fiscal: c'est un crédit d'impôt accordé par l'Etat à l'actionnaire, pour tenir compte du fait que le dividende distribué provient du bénéfice déjà soumis à l'imposition sur les bénéfices pour les sociétés.

Dans le cas général, son montant est égal à :

- 50% du dividende net pour les personnes physiques et les personnes morales bénéficiant du régime des sociétés mères prévu aux articles 145, 146 et 216 du Code général des impôts.
- 10% du dividende net pour les actionnaires autres que ceux précités, et ce en cas d'utilisation à compter du 1er janvier 2003. Ce montant est alors majoré de 80% du précompte dans les conditions définies à l'article 19 de la loi de finances pour 2003.

Les actionnaires ne résidant pas en France du point de vue fiscal devront se rapporter à la convention fiscale signée entre l'Etat de leur résidence et la France afin de connaître les conditions dans lesquelles ils peuvent bénéficier du transfert de l'avoir fiscal.

Biogaz: ensemble des gaz qui résultent de la fermentation des déchets mis en décharge, tels que le méthane et le dioxyde de carbone.

Boues d'épuration : mélange d'eau et de matières solides séparées par des procédés biologiques ou physiques des divers types d'eau qui les contiennent.

E CAPEX (capital expenditure): investissements corporels ou incorporels à l'exclusion des investissements financiers, tels que la construction ou l'extension d'un réseau d'eau, la construction d'un centrale ou l'achat d'un brevet. Une partie des CAPEX sont dits de maintenance, s'agissant des investissements destinés à renouveler l'outil de production «à l'existant», c'est-à-dire sans extension.

E Capitalisation boursière : valeur donnée par le marché boursier à une société qui s'obtient en multipliant le cours de l'action par le nombre de titres en circulation.

Cash-flow (MBA) : voir Marge Brute d'Autofinancement.

Cash-flow libre: Marge Brute d'Autofinancement après déduction des investissements de maintenance et prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement.

Centre d'enfouissement technique (CET) : installation de stockage soumise à autorisation, sur laquelle pèsent diverses contraintes réglementaires d'exploitation visant à maîtriser les impacts de ce procédé de traitement des déchets sur l'homme et sur l'environnement. Les aménagements techniques sont fonction de la nature des déchets traités (ordures ménagères, déchets industriels banals, déchets industriels spéciaux ou inertes).

Centre de stockage de classe I : selon la typologie réglementaire française, centre d'enfouissement accueillant les déchets industriels spéciaux (DIS) et les déchets ultimes (REFIOM).

Centre de tri : unité spécifique de tri et de regroupement des déchets après collecte.

Cogénération/trigénération: production simultanée d'électricité et d'énergie thermique (chaleur ou/et froid) dans des installations spécialement conçues à cet effet. Ce système de production permet un rendement énergétique plus élevé et une meilleure protection de l'environnement, ainsi que la réalisation de petites ou moyennes installations intégrées dans le tissu urbain à proximité des consommateurs.

Collecte sélective : toute collecte qui sépare certains types de déchets en vue de leur valorisation.

Comité 21 : comité français pour l'environnement et le Développement Durable réunissant les différentes composantes de la société civile (entreprises, collectivités, associations, établissements publics, établissements de recherches et de formation...) pour un ancrage du Développement Durable dans les pratiques socio-économiques.

Compostage : transformation en présence d'eau et d'oxygène des déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...) en un produit comparable à l'humus.

Conditionnement de l'eau : activité de services qui permet, dans une relation quotidienne avec le client, de définir, mettre en œuvre et contrôler les produits nécessaires au maintien de la qualité de l'eau requise par le process industriel.

Contrôle de la qualité de l'eau : l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé au monde. Les différentes législations de référence (américaine, européenne et de l'Organisation Mondiale de la Santé) exigent d'analyser plusieurs dizaines de paramètres physicochimiques et bactériologiques pour vérifier la bonne qualité de l'eau.

Coût de la vie : le coût de la vie correspond aux ressources financières dont doit disposer une personne pour assurer la satisfaction



des besoins vitaux. Ce coût est estimé à partir de la «consommation privée par personne», sur la base des comptes nationaux de chaque pays.

Croissance organique: croissance à périmètre, méthodes et taux de change constants. Pour calculer la croissance organique du chiffre d'affaires, le Groupe exclut également le négoce d'énergie et l'effet des variations du prix du gaz, ces deux éléments ne reflétant pas une croissance d'activité dans la mesure où ils sont accompagnés d'une variation globalement symétrique des achats.

DB05: la DB05, ou Demande Biologique en Oxygène sur cinq jours, représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C, à l'obscurité, pendant cinq jours.

 \simeq

Décharge : voir Centre d'enfouissement technique.

Déchets : Ordures ménagères (OM) : déchets de l'activité quotidienne des ménages qui peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle ou la collecte sélective.

Déchet industriel banal (DIB) : déchet non ménager provenant de l'industrie et du commerce n'ayant pas de caractère toxique.

Déchet industriel spécial (DIS) : déchet industriel dangereux nécessitant des précautions particulières vis-à-vis de la protection de l'environnement lors de son traitement.

Déchets des activités de soins (DAS) ou DH: déchet hospitalier.

Dessalement : procédé permettant de réduire la concentration en sels des eaux afin de les rendre propres à la consommation humaine ou animale ainsi que pour divers usages, notamment industriels.

Dioxine : composé chimique très toxique apparaissant lors de la combustion de certaines matières organiques. Il existe 210 dioxines, dont 17 sont considérées comme nocives.

EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization): voir Résultat brut d'exploitation (RBE).

Eco-efficience: selon le World Business Council for Sustainable Development, l'éco-efficience consiste à fournir des produits et services à des prix compétitifs satisfaisant aux besoins de la population et assurant une meilleure qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts environnementaux et le prélèvement des ressources naturelles tout au long du cycle de vie. Les indicateurs d'éco-efficience sont construits sur le modèle suivant : valeur du produit ou service/impact sur l'environnement (ex : tonnes de GES émis, tonnes de déchets incinérés, etc.).

Effluents: désignent de façon générale tout fluide émis par une source de pollution, qu'il soit le fait de zones d'habitations ou d'installations industrielles.

Eléments exceptionnels: éléments positifs (tels que des plus-values sur des cessions d'actifs) ou négatifs (tels que des moins-values sur des participations cotées ou des provisions destinées à couvrir des risques) non récurrents et non relatifs à l'exploitation courante qui se sont produits pendant l'exercice et ont un impact sur le résultat net.

EMAS (Environmental, Management and Audit System): ce certificat est fondé sur une certification ISO 14001 et une déclaration environnementale certifiée par des vérificateurs européens, approuvée par la Commission Européenne et publiée.

Endettement net consolidé: endettement financier total duquel est déduite la trésorerie disponible. Il représente le poids réel des dettes financières du Groupe. Ce terme peut être associé à la notion de ratio d'endettement, égal au rapport entre l'endettement net et les fonds propres totaux.

Epandage: action d'épandre des fertilisants tels qu'engrais ou compost.

EQS : Environnement Qualité Sécurité.

Facilities management: délégation par un client, à un prestataire unique, du management des services et utilités relatifs au fonctionnement de son environnement (activités de conduite et de maintenance des équipements techniques, maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux, ensemble de services relatifs à la vie du bâtiment – sécurité, services généraux).

Fonds propres: le montant des fonds propres correspond à la différence entre l'actif net (l'ensemble des actifs possédés par une société) et l'ensemble de ses dettes. Au sein des fonds propres consolidés totaux, on distingue la part qui revient à l'entité consolidante (appelée fonds propres part du Groupe) de celle revenant aux actionnaires tiers des filiales consolidées (appelée intérêts minoritaires).

Gaz à effet de serre (GES) : gaz qui, comme le dioxyde de carbone, contribue à maintenir la chaleur émise par le soleil dans l'atmosphère. L'augmentation significative des gaz à effet de serre produits par l'activité humaine est, entre autres, responsable du réchauffement de la planète enregistré ces dernières années et de ses conséquences sur l'écosystème.

Gearing: voir Taux d'endettement.

Gestion déléguée : voir Partenariat Public-Privé (PPP).

Global Compact: d'abord évoqué par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au Forum économique mondial de Davos en janvier 1999, le Global Compact a été lancé au Siège de l'ONU en juillet 2000. Comprenant neuf principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement, ce pacte représente l'engagement volontaire des grandes entreprises à contribuer à la promotion et la mise en œuvre d'une politique de Développement Durable au niveau planétaire.

Global Reporting Initiative (GRI): la GRI est une initiative de la CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies) en partenariat avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) fondée sur une action à long terme, internationale et multipartite (entreprises, ONG, consultants, associations professionnelles, universités...). La GRI s'est donnée pour mission de concevoir et de diffuser des lignes directrices d'application générale pour la production de rapports sur le Développement Durable, que les entreprises pourront utiliser, si elles le souhaitent, pour rendre compte des dimensions économiques, environnementales et sociales de leurs activités, produits et services.

Greenhouse gases (GHG): voir Gaz à effet de serre (GES).

Hub gazier: point de jonction dans un réseau de transport où arrive le gaz naturel en provenance de plusieurs sources et qui offre la possibilité physique d'échanger des volumes de gaz entre ces sources et les marchés finaux.

Incinérateur: installation soumise à autorisation, destinée à brûler les déchets. De plus en plus d'incinérateurs valorisent les déchets sous forme d'électricité ou d'énergie thermique. Les sous-produits de l'incinération (mâchefers et REFIOM) sont traités, en vue de maîtriser les impacts de ce procédé sur l'homme et sur l'environnement.

IPP (independent power producer) : producteur d'électricité indépendant dont les activités ne sont pas régulées par l'Etat. Le classement des IPP est uniquement basé sur les projets développés en dehors du pays d'origine.

Instance Européenne de Dialogue (IED): comité d'entreprise européen, mis en place par SUEZ le 31 mai 1995, par anticipation sur la Directive Européenne du 22 septembre 1994, transposée en droit français le 22 septembre 1996. Cette instance réunit des représentants du personnel des sociétés européennes du Groupe déterminés en fonction des effectifs propres à chaque pays et à chaque société.

ISO 9001: norme internationale qui définit des critères de qualité au sein des procédures de travail. Elle concerne la conception d'un produit, la maîtrise de l'outil de production et du procédé de fabrication ainsi que le contrôle qualité du produit final.

ISO 14001: norme internationale destinée à vérifier l'organisation des procédures et méthodes d'unités organisationnelles d'une entreprise, ainsi que la mise en place efficace de la politique de l'environnement et de ses objectifs environnementaux.

Lixiviats: eau ayant été en contact avec les déchets mis en décharge et chargée de polluants organiques ou minéraux.

Mâchefer : sous-produit de l'incinération des déchets ; cendres retirées en base de four.

Marché régulé: marché sur lequel les municipalités ne sont pas responsables des services d'eau potable et d'assainissement. Des sociétés privées peuvent ainsi être titulaires d'une licence ou franchise leur confiant la responsabilité du service public, auquel cas elles deviennent propriétaires des installations, les tarifs étant fixés par une autorité de régulation. Ce mode de fonctionnement est celui du secteur des regulated utilities aux Etats-Unis.

Marge Brute d'Autofinancement (MBA): la MBA représente les flux de trésorerie dégagés chaque année par l'activité. La MBA correspond donc au résultat net, intérêts minoritaires inclus, hors plus-values nettes sur cession, hors dotations nettes aux amortissements et provisions, hors quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence mais y compris les dividendes reçus de celles-ci.

Négoce d'énergie (trading) : activité de vente et d'achat d'énergie sur les bourses d'énergie.

Non-conformité : écart par rapport aux standards locaux de réglementation.

OET : catégorie des Ouvriers, Employés et Techniciens.

OPEX (operational expenditure): coûts d'exploitation nécessaires au fonctionnement d'une entreprise, tels que charges de personnel, coûts de production et de vente, ou frais généraux.

Organisation Internationale du Travail (OIT): créée en 1919 par le traité de Versailles pour promouvoir la justice sociale par l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le monde, l'OIT est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Son assemblée plénière, la Conférence internationale du travail, est composée paritairement de délégués du gouvernement, des employeurs et des travailleurs désignés par chaque Etat.

Oxydation par voie humide: procédé de traitement des boues liquides qui permet par injection d'oxygène de minéraliser la matière organique. Le résidu minéral obtenu est conforme aux normes en vigueur de mise en décharge. L'oxydation par voie humide est une alternative innovante aux solutions classiques d'incinération et de coïncinération.

Partenariat Public-Privé (PPP): le PPP repose sur un contrat adapté à chaque situation locale par lequel l'autorité publique confie certaines missions à un délégataire en lui fixant des objectifs. Les pouvoirs publics fixent les objectifs de service à l'opérateur privé tout en conservant la propriété du patrimoine et le pouvoir de régulation, contrairement à la privatisation qui est fondée sur le transfert de la propriété des ouvrages. Les collectivités locales ont de plus en plus recours au PPP dans la gestion de leurs services de l'eau.

Payout : voir Taux de distribution des bénéfices.

PCB: les polychlorures biphényles (PCB) sont des hydrocarbures chlorés très stables. Ils ont été utilisés principalement comme di-électriques, notamment dans les transformateurs. Ils peuvent entrer dans la composition de certaines peintures, adhésifs ou plastifiants. Leur toxicité est surtout liée à la bio-accumulation dans les graisses tout au long de la chaîne alimentaire.

Protocole de Kyoto : accord signé lors de la Convention-Cadre sur le changement climatique en 1997 visant à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Puce à ADN: cette nouvelle technique d'analyse de l'eau potable utilise un procédé de haute technologie: la puce à ADN. Plus précis, plus rapide et moins coûteux que les techniques actuelles, ce procédé apportera aux consommateurs une garantie renforcée en matière de contrôle de la qualité de l'eau.

Recyclage: réintroduction directe d'un déchet dans le cycle de production dont il est issu en remplacement total ou partiel d'une matière neuve.

REFIOM: Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères.

Relution (ou opération relutive): effet produit par une opération (acquisition, augmentation de capital, rachat d'actions...) qui entraîne une augmentation de certaines données par action. Une opération peut être relutive en termes de résultat net par action, d'actif net par action... Si le résultat net total augmente plus vite que le nombre d'actions créées après une opération financière, le résultat par action est en augmentation et l'opération est alors relutive. A l'inverse d'une opération relutive, une opération est dilutive lorsqu'elle entraîne une diminution de ces mêmes données par action.

Rentabilité des capitaux employés : la rentabilité des capitaux employés est le rapport entre le résultat opérationnel net (NOPAT) et les capitaux employés. Le résultat opérationnel net est le Résultat Brut

_vez

d'Exploitation (RBE) dont on déduit les dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation (hors amortissements des écarts d'acquisition) et la charge d'impôt courante exigible. Les capitaux employés correspondent aux ressources allouées au développement de chacun des métiers du Groupe et comprennent le total des actifs, corrigé des comptes spécifiques des concessions, des provisions pour risques et charges, des dettes d'exploitation diverses, des comptes de régularisation, ainsi que des disponibilités et valeurs mobilières de placement. Ce ratio est utilisé par le Groupe comme critère de sélection des investissements et comme outil d'appréciation des performances des différents métiers du Groupe.

Responsible Care Initiative®: principe de management environnemental de l'industrie chimique qui garantit l'évolution des produits chimiques en toute sécurité, de la phase de conception à la phase d'utilisation par le consommateur grâce à l'élimination, au recyclage ou à la réutilisation.

Résultat Brut d'Exploitation (RBE): le RBE exprime le montant des ressources que l'entreprise tire de son cycle d'exploitation avant coût de financement associé. Il correspond au résultat d'exploitation avant amortissements et provisions, augmenté de la part dans le résultat courant des sociétés mises en équivalence et des revenus financiers hors intérêt.

Résultat Courant Net Part du Groupe (RCNPG): Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA) après déduction des charges d'amortissement d'exploitation (y compris amortissement courant des écarts d'acquisition), des dotations aux provisions d'exploitation, de la charge d'intérêts et des charges d'impôt courantes, ainsi que de la part revenant aux intérêts minoritaires.

Résultat Exceptionnel Net Part du Groupe (RENPG): le RENPG inclut, sous déduction de la charge d'impôt et des intérêts minoritaires s'y rapportant, les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

Résultat Net Par Action (RNPA): il s'obtient en divisant le résultat net consolidé du Groupe, après déduction des intérêts minoritaires, par le nombre moyen d'actions en circulation, après déduction des titres SUEZ détenus par le Groupe (autocontrôle).

Résultat Net Part du Groupe (RNPG): le RNPG correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont SUEZ ne détient pas la totalité du capital. Le RNPG correspond à la somme du RCNPG et du RENPG.

Return On Capital Employed (ROCE): voir Rentabilité des capitaux employés.

Spot: marché sur lequel s'opèrent les achats et les ventes d'énergie à court terme.

Système de management environnemental certifiable : un système de management environnemental certifiable (SME) est un SME opérationnel (procédures et documentation rédigées, objectifs définis dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue), audité régulièrement, permettant la maîtrise du risque environnemental inhérent à l'activité. Le choix de la certification externe du SME relève alors de la politique commerciale de l'entreprise.

Taux (ratio) de couverture de la charge nette d'intérêts : rapport entre le résultat brut d'exploitation et la charge nette d'intérêts. On l'exprime aussi en multiple (la charge nette d'intérêts est couverte x fois).

Taux de distribution des bénéfices : rapport entre le dividende net par action et le bénéfice net consolidé par action d'un même exercice.

Taux (ratio) d'endettement : rapport entre les dettes financières nettes et les fonds propres totaux. Il est fonction de la structure de financement choisie par l'entreprise.

Taux de Fréquence : nombre d'accidents du travail survenus au cours de la période multiplié par 1 million, divisé par le nombre d'heures totales travaillées.

Taux de Gravité: nombre de jours perdus pour cause d'accidents du travail au cours de la période multiplié par 1 000, divisé par le nombre d'heures totales travaillées.

TSM (Techniciens Supérieurs - Maîtrise): catégorie légale en France, les Techniciens Supérieurs ont une maîtrise technique approfondie de leur métier et assurent une responsabilité dans l'exécution d'un travail ou d'un projet. Cette catégorie peut s'appliquer à des fonctions administratives. Les agents de maîtrise exercent une responsabilité d'encadrement d'équipe.

Trading : voir Négoce.

Ultrafiltration: technique avancée de traitement de l'eau qui consiste à faire passer l'eau à travers des membranes (filtres) dont les pores sont 10 000 fois plus petits que ceux de la peau humaine. L'eau ainsi filtrée est parfaitement pure, car débarrassée de toutes les particules de taille supérieure à 0,01 micron: pollens, algues, parasites, bactéries, virus, germes et kystes.

Unité de valorisation énergétique : usine d'incinération des déchets avec récupération énergétique pour une valorisation thermique (chauffage urbain, vapeur pour industrie) et/ou électrique.

URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie): ensemble de mesures encourageant une utilisation parcimonieuse de l'énergie en combinant le plus efficacement possible les trois exigences que sont l'Energie, l'Economie et l'Ecologie.

Valorisation: réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie. Parmi les différents types de valorisation, on peut distinguer:

- Valorisation énergétique : récupération des calories contenues dans les déchets incinérés, permettant la production d'énergie thermique ou électrique.
- Valorisation matière: mode de traitement des déchets permettant le réemploi, la réutilisation ou le recyclage (ex: déchets issus de la collecte sélective et recyclés, mâchefers valorisés en sous-couchesroutières...).
- Valorisation biologique : mode de traitement des déchets organiques par compostage ou méthanisation.

Watt (W): unité de mesure de puissance mécanique ou électrique correspondant à un transfert d'énergie de 1 joule en 1 seconde. La puissance des centrales électriques est exprimée en MW (millions de watts).

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE

AU 31 DECEMBRE 2002



ranche	Métier	Filiale (Pays du siège social) Participation
LECTRICITE & GAZ	Electricité et gaz	Distrigaz (Belgique) 47%
UROPE	en Europe	Dunamenti (Hongrie) 34%
		Electrabel (Belgique) 45%
		Electrabel Nederland NV (Pays-Bas) 45%
		Fluxys (Belgique) 47%
		Energie du Rhône (France) 22%
		Polaniec (Pologne) 18%
		Rosen (Italie) 45%
LECTRICITE & GAZ	Electricité, gaz	Cogeneration Public Company (Thaïlande) 98%
NTERNATIONAL	et services	Hanjin City Gas (Corée du Sud) 75%
	hors Europe	Tractebel USA Inc. (USA) 100%
		Tractebel LNG North America (USA) 100%
		Tractebel LNG Ltd. (Royaume-Uni) 100%
		Tractebel Energia S.A. (Brésil) 78,32%
		Tractebel Andino S.A. (Chili) 100%
		Trigen Energy Corporation (USA) 100%
NSTALLATIONS	Services à l'énergie	Endel (France) 100%
MAINTENANCE	en Europe	Fabricom (Belgique) 100%
		GTI (Pays-Bas) 100%
		Ineo (France) 100%
ERVICES ENERGETIQUES		Axima (Belgique) 100%
		Elyo (France) 100%



Branche	Métier Filiale (Pays du siège social) Participation	Métier Filiale (Pays) Participation
SERVICES LOCAUX	Eau	Propreté
	Agbar (Espagne) 26%	Ate-Geoclean (France) 100%
	Aguas Andinas (Chili) 32%	CESPA (Espagne) 63%
	Aguas Argentinas (Argentine) 46%	CLIBA (Argentine) 45%
	Aguas do Amazonas (Brésil) 100%	Novergie (France) 99%
	ASIM (Mexique) 50%	Renoflex (Danemark) 58%
	Bogotana de Aguas (Colombie) 100%	Scori (France) 66%
	Eurawasser (Allemagne) 100%	SITA Australia (Australie) 60%
	Lydec (Maroc) 60%	SITA Belgium (Belgique) 100%
	Lyonnaise des Eaux France (France) 100%	SITA Canada (Canada) 100%
	Northumbrian Water (Royaume-Uni) 100%	SITA Deutschland (Allemagne) 100%
	Ondeo Degrémont (France) 100%	SITA Finland (Finlande) 100%
	Ondeo de Puerto Rico (Porto Rico) 100%	SITA France (France) 100%
	PALYJA (Indonésie) 95%	SITA Nederland (Pays-Bas) 100%
	SAAM (Macao) 26%	SITA Polska (Pologne) 100%
	United Water (Etats-Unis) 100%	SITA Sverige (Suède) 91%
	WSSA (Afrique du Sud) 50%	SITA UK (Royaume-Uni) 100%
		Swire SITA (Hong-Kong) 50%
		Teris (France) 100%
		Teris LLC (Etats-Unis) 100%
		VEGA (Brésil) 100%
		Wasteman (Afrique du Sud) 30%
SERVICES	Services à l'industrie	Ondeo Nalco (Etats-Unis) 100%
NDUSTRIELS		Ondeo Industrial Solutions (France) 100%
	AUTRES	
COMMUNICATION	Média TV	M6 (France) 38%
		Paris Première (France) 93%
	Distribution haut débit	Noos (France) 50%

BILAN CONSOLIDE ACTIF

		31 décembre 20	02	31 décembre 2001	31 décembre 2000
En € millions	Brut	Amort. & Provisions	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 423,6	1 520,6	3 903,0	4 234,9	3 887,0
ECARTS D'ACQUISITION	11 065,6	2 354,7	8 710,9	10 319,3	9 763,6
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
- Détenues en propre	49 190,4	24 508,1	24 682,3	28 662,9	27 593,3
- Domaine concédé	8 249,7	2 645,7	5 604,0	5 532,5	5 400,1
- Immobilisations en-cours et acomptes	3 009,6	20,1	2 989,5	3 796,2	4 009,2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	7 348,2	1 614,6	5 733,6	6 653,1	4 007,4
- Titres de sociétés mises en équivalence	3 270,4	-	3 270,4	3 254,0	5 743,9
- Autres valeurs immobilisées	2 478,7	382,9	2 095,8	1 256,2	1 354,0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	90 036,2	33 046,7	56 989,5	63 709,1	61 758,5
STOCKS ET EN-COURS	2 790,2	137,6	2 652,6	4 203,3	2 766,1
CREANCES					
- Clients et comptes rattachés	10 570,3	603,2	9 967,1	10 212,6	8 495,5
- Créances diverses	3 849,7	147,0	3 702,7	3 377,4	3 770,5
VALEURS FINANCIERES					
- Valeurs mobilières de placement	2 611,1	35,4	2 575,7	1 122,6	1 348,3
- Disponibilités	5 963,2	-	5 963,2	4 628,6	4 488,6
COMPTES DE REGULARISATION	2 300,5	-	2 300,5	2 227,8	2 870,1
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	28 085,0	923,2	27 161,8	25 772,3	23 739,1
TOTAL DE L'ACTIF	118 121,2	33 969,9	84 151,3	89 481,4	85 497,6



BILAN CONSOLIDE PASSIF

En € millions	31 décembre 2002	31 décembre 2001	31 décembre 2000
- Capital social	2 014,8	2 052,6	2 042,7
- Primes	6 439,8	6 843,3	6 690,7
- Réserves consolidées	5 048,9	4 132,8	3 059,6
- Ecarts de conversion	(1 691,0)	112,3	231,7
- Résultat net	(862,5)	2 086,7	1 919,4
- Actions propres détenues	(372,6)	(830,5)	(810,0)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	10 577,5	14 397,2	13 134,1
INTERETS MINORITAIRES	5 190,7	6 447,0	7 089,3
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	15 768,2	20 844,2	20 223,4
COMPTES SPECIFIQUES DES CONCESSIONS	4 849,2	4 668,6	4 602,7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 208,1	9 437,1	9 917,7
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	34 544,5	33 760,6	32 191,9
DETTES D'EXPLOITATION			
- Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 543,9	3 071,6	1 657,8
- Fournisseurs	6 643,2	6 343,3	5 172,5
- Autres dettes d'exploitation	6 558,6	6 854,5	6 876,2
COMPTES DE REGULARISATION	4 035,5	4 501,5	4 855,4
TOTAL DU PASSIF	84 151,3	89 481,4	85 497,6

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En € millions, sauf par action	2002	2001	2000
CHIFFRE D'AFFAIRES	46 089,8	42 359,2	34 617,0
AUTRES PRODUITS	2 073,6	1 774,1	1 766,0
Autres produits d'exploitation	1 606,3	1 350,3	1 340,5
Résultat des intercommunales et opérations en commun	467,3	423,8	425,5
CHARGES D'EXPLOITATION	41 384,9	36 970,8	29 579,3
Achats et variations de stocks	17 127,3	15 746,0	10 403,4
Encaissements pour compte des collectivités	1 081,2	894,7	877,1
Impôts, taxes et versements assimilés	852,7	828,0	757,8
Salaires, traitements et charges sociales	9 295,0	8 426,6	7 727,5
Autres charges d'exploitation	13 028,7	11 075,5	9 813,5
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORT.			
ET PROVISIONS	6 778,5	7 162,5	6 803,7
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 070,9	3 098,7	3 025,7
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 707,6	4 063,8	3 778,0
RESULTAT FINANCIER	(976,0)	(1 257,7)	(972,0)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	2 731,6	2 806,1	2 806,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 783,7)	826,2	568,7
Impôt sur les bénéfices	(657,1)	(722,0)	(662,5)
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	51,4	333,7	511,5
RESULTAT AVANT AMORT. DES ECARTS D'ACQUISITION	342,2	3 244,0	3 223,7
Amortissement des écarts d'acquisition	(382,6)	(422,7)	(368,3)
Dont part du Groupe	(350,1)	(376,6)	(332,8)
RESULTAT NET TOTAL	(40,4)	2 821,3	2 855,4
Intérêts minoritaires	822,1	734,6	936,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(862,5)	2 086,7	1 919,4
RESULTAT PAR ACTION (en €)	(0,87)	2,12	2,01
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en €)	(0,87)	2,08	1,94



TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

En € millions	2002	2001	2000
Résultat net part du Groupe	(862,5)	2 086,7	1 919,4
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence,			
moins quote-part de résultat consolidé	(19,0)	(220,5)	(425,3)
Dotations nettes aux provisions et amortissements	5 659,4	3 553,2	3 118,4
Plus-values nettes sur cessions	(1 362,1)	(1 880,3)	(1 077,0)
Intérêts minoritaires	822,1	734,6	936,1
Autres éléments sans effet de trésorerie	618,8	543,0	20,6
Marge brute d'autofinancement	4 856,7	4 816,7	4 492,2
Décalage de trésorerie sur :			
- Stocks	62,6	45,2	(188,5)
- Créances d'exploitation	(806,5)	(144,2)	(1 817,7)
- Dettes d'exploitation	620,4	485,2	1 971,8
Total flux BFR d'exploitation	(123,5)	386,2	(34,4)
- Autres créances et dettes	93,3	199,6	430,5
FLUX ISSUS DE L'ACTIVITE COURANTE	4 826,5	5 402,5	4 888,3
Investissements corporels et incorporels	(4 157,8)	(4 391,1)	(4 567,4)
Investissements financiers	(4 174,0)	(3 432,1)	(7 610,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	878,9	422,8	375,1
Cessions d'immobilisations financières	4 154,7	3 128,4	2 264,7
Variation de périmètre (1)	(34,0)	271,6	731,3
(Augmentation) diminution des autres actifs immobilisés	186,3	(267,2)	(217,5)
(Autres besoins) dégagement de trésorerie	(55,0)	(64,4)	(65,4)
FLUX ISSUS DE L'INVESTISSEMENT	(3 200,9)	(4 332,0)	(9 089,6)
Dividendes mis en paiement	(1 646,0)	(1 569,2)	(1 388,1)
Remboursement de dettes financières	(14 738,1)	(8 398,6)	(6 412,2)
Augmentation des dettes financières	18 121,0	8 947,4	10 467,9
Mouvements sur actions propres	(145,2)	53,1	(235,8)
Augmentation des capitaux propres	128,1	78,0	699,8
FLUX ISSUS DU FINANCEMENT	1 719,8	(889,3)	3 131,6
Effet des variations de change, de méthodes et divers	(356,8)	(18,2)	746,8
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	2 988,6	163,0	(322,9)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 886,4	4 723,4	5 046,3
TRESORERIE A LA CLOTURE (2)	7 875,0	4 886,4	4 723,4

⁽¹⁾ Trésorerie des sociétés acquises ou dont le Groupe a pris le contrôle, moins trésorerie des sociétés consolidées cédées.

⁽²⁾ La trésorerie est composée des éléments suivants :

En € millions	31 décembre 2002	31 décembre 2001	31 décembre 2000
Disponibilités	5 963,1	4 628,6	4 488,6
Valeurs mobilières de placements (3)	1 911,9	257,8	234,8
TOTAL	7 875,0	4 886,4	4 723,4

⁽³⁾ Ne sont inclus dans la trésorerie que les VMP ayant le caractère de quasi-liquidité.

HISTORIQUE DE SUEZ

1822

Création de la Société Générale de Belgique.

1858

Ferdinand de Lesseps fonde la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez pour percer et exploiter le canal de Suez.

1869

Ouverture du Canal de Suez.

1880

Création de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage.

1895

Création de Tractebel.

1919

Création de SITA

1956

Nationalisation du Canal de Suez par le Colonel Nasser.

1958

- Lyonnaise des Eaux dessert plus de 300 000 abonnés en eau.
- La Compagnie Universelle de Suez prend le nom de Compagnie Financière de Suez.

1959

Création de la Banque de la Compagnie Financière de Suez qui devient en 1966 la Banque de Suez et de l'Union des Mines (BSUM).

1967

Entrée de la Compagnie Financière de Suez dans le capital de Lyonnaise des Eaux dont elle devient le premier actionnaire.

1972

Acquisition de Degrémont par la Lyonnaise des Eaux.

1974

La Compagnie Financière de Suez prend le contrôle de la Banque de l'Indochine et la fusionne avec la Banque de Suez et de l'Union des Mines pour former la Banque Indosuez.

1982

Nationalisation de la Compagnie Financière de Suez.

1987

Privatisation de la Compagnie Financière de Suez.

1988

La Compagnie Financière de Suez prend une participation majoritaire dans la Société Générale de Belgique.

1990

- Fusion de Lyonnaise des Eaux avec Dumez.
- La Compagnie Financière de Suez devient la Compagnie de Suez.

1992

Création de la Fondation SUEZ sous l'égide de la Fondation de France.

1994

Lancement d'Aquassistance.

1996

- Cession de la Banque Indosuez par la Compagnie de Suez.
- Renforcement majoritaire de la Société Générale de Belgique dans Tractebel

1997

Fusion de la Compagnie de Suez et de Lyonnaise des Eaux et création de Suez Lyonnaise des Eaux.

1998

- Acquisition de SITA.
- OPE sur la Société Générale de Belgique dont Suez Lyonnaise des Eaux détient 99,4% du capital.
- Publication de la Charte d'Éthique et de la Charte Sociale Internationale.

1999

- Suez Lyonnaise des Eaux acquiert Nalco et Calgon et devient n°1 mondial du conditionnement de l'eau, desservant plus de 70 000 clients industriels.
- Suez Lyonnaise des Eaux détient 98,19% du capital de Tractebel.

2000

- Adhésion au Global Compact de l'ONU.
- United Water devient filiale à 100%.
- Lancement de l'Université Suez Lyonnaise des Eaux.
- Publication de la Charte de l'Environnement.

2001

- Changement de nom pour Suez Lyonnaise des Eaux qui devient SUEZ.
- Publication du premier Rapport Environnement.
- Lancement de Energy Assistance.
- Cotation de SUEZ au New York Stock Exchange.
- Appel de «La Vraie Bataille de l'Eau» auprès des chefs de gouvernement.

2002

- Publication du premier Rapport d'Activité et Développement Durable
- Publication de la Charte Santé Sécurité.

Société anonyme au capital de 2 014 844 806 euros Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, FRANCE +33 (0)1 40 06 64 00 Siren 542 062 559 RCS Paris TVA FR 52 542 062 559

www.suez.com

